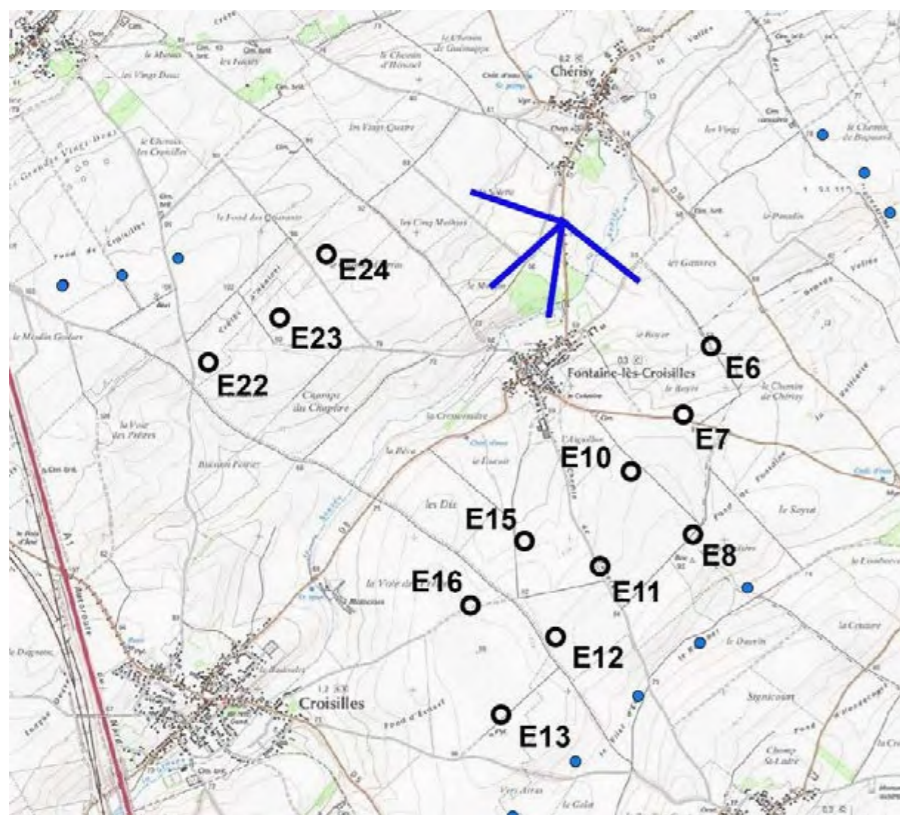


## Point de vue n°9 - Depuis la route RD9 à la sortie de Chérisy

Coordonnées GPS WGS 84	2.911030 / 50.227518
Eolienne visible la plus proche	Pour la vue Nord : E24 à 1 600m Pour la vue Sud : E6 à 1 300 m
Date de la prise de vue	6 novembre 2017



Depuis les centres anciens, le bâti mitoyen limite la visibilité des éoliennes. Elles pourront émerger à la faveur des fenêtres visuelles sur le plateau ménagées par les routes. Tandis que depuis les quartiers d'habitat récents situés en périphérie villageoise, le tissu bâti plus lâche ménage davantage de percées visuelles sur le plateau agricole et les éoliennes. Puis lorsque l'observateur se positionne à l'écart du bâti, les vues sont dégagées sur le plateau agricole et le projet éolien de la Voie des Prêtres 2.

Ce point de vue se situe au niveau de la route RD9 peu avant sa descente sur la vallée de la Sensée et vers Fontaine-lès-Croisilles. Les alignements d'arbre le long de la route et un gros boisement configurent l'échelle du paysage.

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 se positionne de part et d'autre de la vallée de la Sensée sur des champs visuels distincts :

- Les éoliennes du secteur Nord apparaissent devant celles des Crêtes d'Héninel ;
- Les éoliennes du secteur Sud se positionnent clairement sur le plateau au dessus de la vallée de la Sensée et créant une rupture d'échelle notable.

Les effets visuels sont forts.

### Effets cumulés

Les éoliennes du secteur Nord du projet de la Voie des Prêtres 2 s'inscrivent dans le même champ visuel que celles des Crêtes d'Héninel quoique sur des plans plus rapprochés. Un peu à l'écart, les éoliennes de St-Léger émergeront en bouts de pales derrière la ligne d'horizon.

Les éoliennes du secteur Sud se positionnent aux côtés de celles des Vents de l'Artois. Derrière cet ensemble cohérent, les éoliennes des Vents de Malet et de Quéant apparaissent au lointain.

**Les effets cumulés sont forts, il y a saturation visuelle.**



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



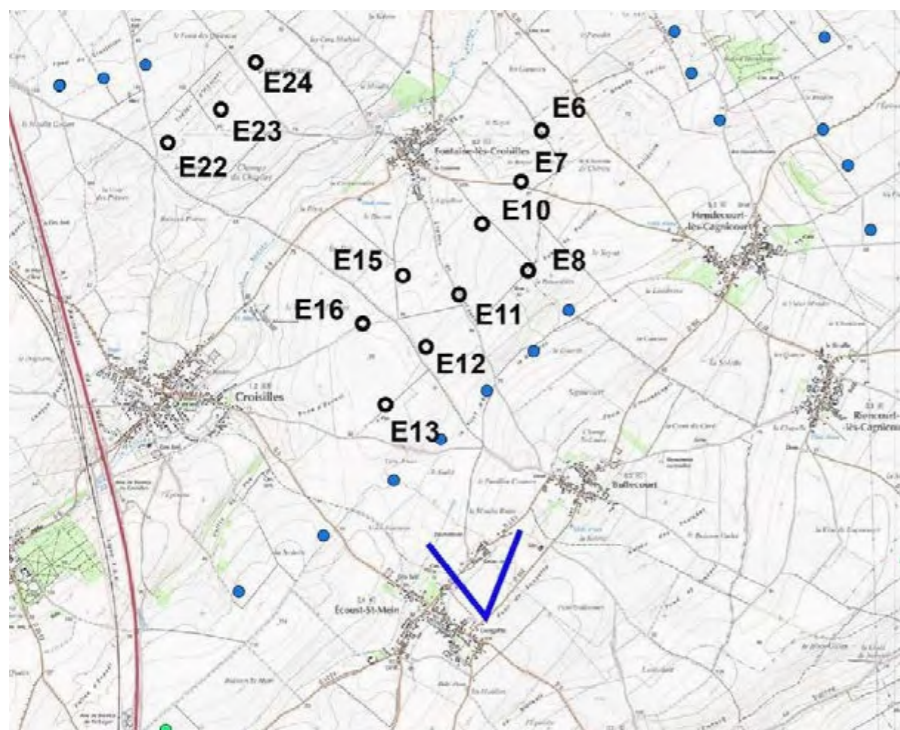
Vue réelle vers la partie Nord du projet



Vue réelle vers la partie Sud du projet

## Point de vue n° 10 - Depuis la route RD956 à la sortie d'Ecoust-St-Mein en allant sur Bullecourt

Coordonnées GPS WGS 84	2.917507 / 50.181920
Eolienne visible la plus proche	E13 à 2 000 m Eolienne la plus proche (Vents de l'Artois) : 1 400 m
Date de la prise de vue	6 novembre 2017



Le village d'Ecoust-St-Mein s'inscrit au carrefour de plusieurs routes (RD956, RD5, RD5E2, RD10E4) et présente une morphologie urbaine en doigts de gant (urbanisation linéaire le long des axes). Il se positionne sur le haut du plateau au dessus de petits vallons secs.

En sortie de village, le champ visuel est large et les paysages se lisent à l'horizontale. Des bâtiments agricoles, quelques habitations et leur cortège de végétation animent l'horizon.

Le parc éolien apparaît sur tout le champ de vision, à l'arrière des éoliennes du projet des Vents de l'Artois.

**Les effets visuels sont forts.**

### Effets cumulés

Les éoliennes des Vents de l'Artois se positionnent sur des plans rapprochés. L'interdistance entre les machines ménage des espaces de respiration conséquents. Elles instaurent en revanche une réelle rupture d'échelle avec les silhouettes villageoises.

Les éoliennes du secteur Sud de la Voie des Prêtres 2 s'inscrivent derrière ce parc éolien venant réduire les effets de transparence.

Les éoliennes de secteur Nord ainsi que celles des Crêtes d'Hénel sont plus éloignées mais sur des champs visuels similaires. Tandis que le parc éolien de la Plaine de l'Artois émerge timidement en bouts de pales derrière la silhouette de Bullecourt.

L'ensemble des parcs éoliens remplit l'horizon tout en s'inscrivant sur des plans différents. La présence de plusieurs groupes d'éoliennes à des distances différentes, et donc des hauteurs perçues différentes, crée un effet de profondeur.

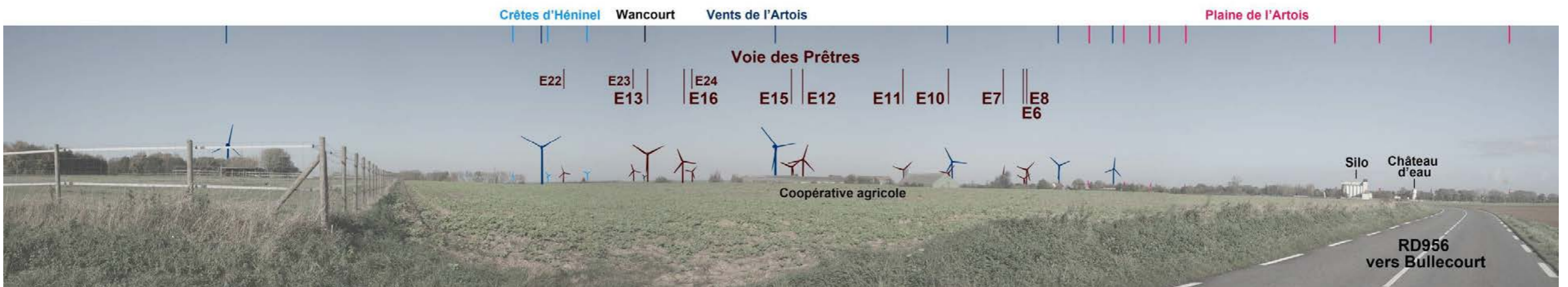
**Les effets cumulés sont forts, il y a saturation visuelle.**



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



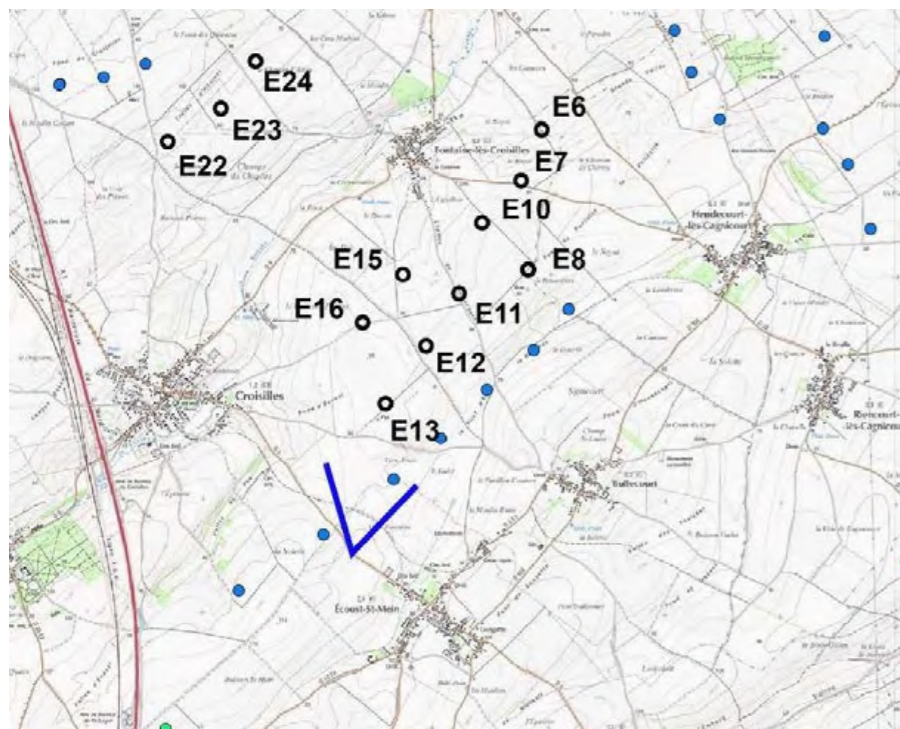
Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

## Point de vue n° 11 - Depuis la route RD5 à la sortie Nord-Ouest d'Ecoust-St-Mein en allant sur Croisilles

Coordonnées GPS WGS 84	2.901192° / 50,186654°
Eolienne visible la plus proche	E13 à 2 000 m
Date de la prise de vue	6 novembre 2017



Depuis Ecoust-St-Mein, la route RD5 rejoint Croisilles en franchissant plusieurs petits vallons secs. Le point de vue se situe dans une légère montée peu avant les points hauts du plateau et qui accueillent les éoliennes des Vents de l'Artois.

Malgré les lentes ondulations du relief, le champ visuel reste très ouvert. Sur des plans rapprochés, les alignements d'arbres se positionnent sur l'ancienne tranchée de la seconde guerre. Au loin, la douce redescente sur la vallée de la Sensée se conclut sur la silhouette du village de Croisilles.

Le secteur Sud du projet éolien des Vents de l'Artois vient en écho et à l'arrière des éoliennes des Vents de l'Artois aux premiers plans. Au loin et devant le parc des Crêtes d'Héninel, les éoliennes du secteur Nord émergent derrière les alignements d'arbre. L'ensemble vient en rupture d'échelle avec la végétation arborée. EN revanche, la silhouette de la vallée de la Sensée est préservée.

**Les effets visuels sont forts.**

### Effets cumulés

Pour ce point de vue, trois parcs éoliens seront visibles ainsi que l'éolienne isolée de Wancourt. Si l'effet de barrière visuelle se ressent, on peut également noter que les éoliennes instaurent une dynamique de profondeur en s'insérant sur différents plans successifs.

**Les effets cumulés sont forts, il y a saturation visuelle.**

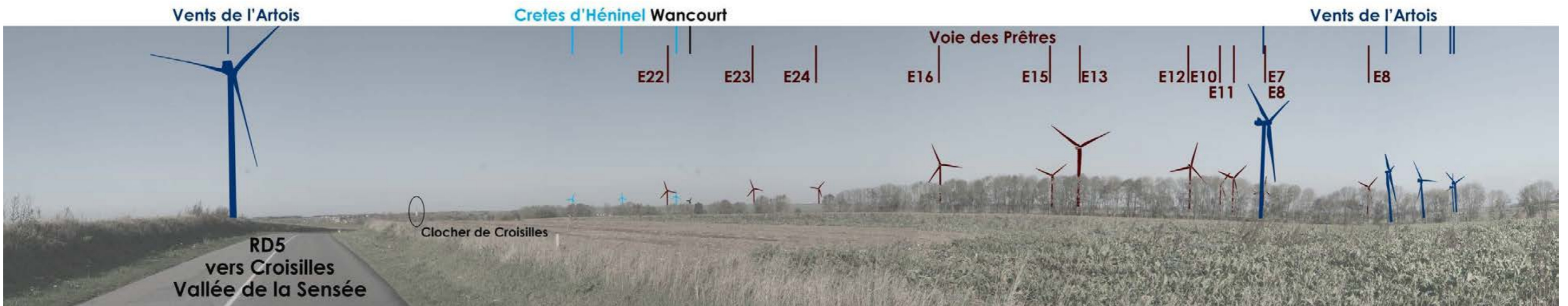




Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



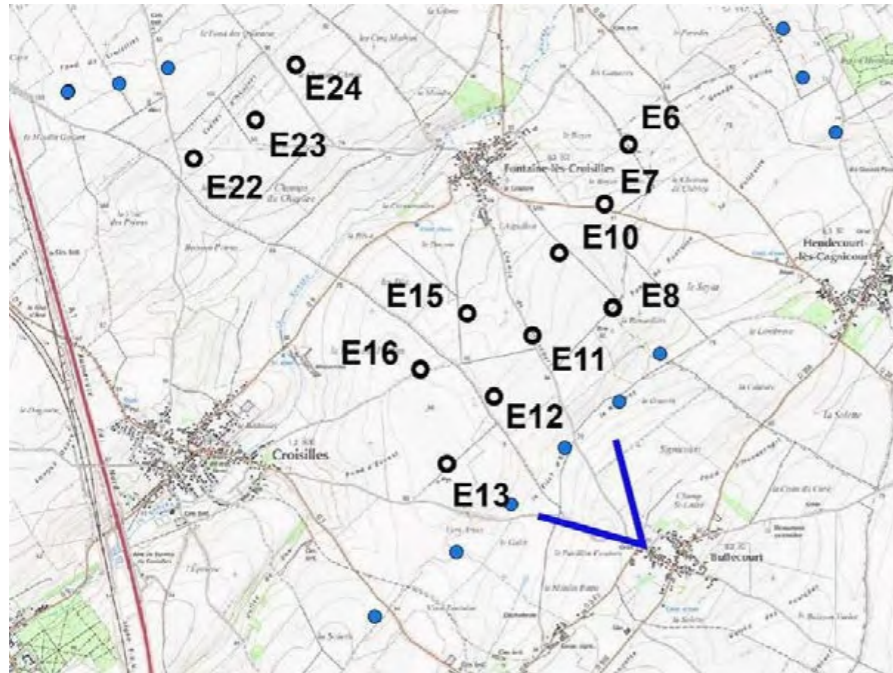
Vue réelle vers la partie Nord du projet



Vue réelle vers la partie Sud du projet

Point de vue n° 12 - Depuis la route RD5 E2 à l'entrée de Bullecourt au niveau de l'oratoire

Coordonnées GPS WGS 84	2.924900 / 50.192878
Eolienne visible la plus proche	E12 à 1 500 m Eolienne la plus proche (Vents de l'Artois) : 900 m
Date de la prise de vue	6 novembre 2017



Bullecourt présente une configuration urbaine similaire à celle d'Ecoust-St-Mein à savoir une morphologie en doigts de gant (urbanisation linéaire le long des routes). Le village est également implanté sur le plateau entre deux vallons secs.

Pour ce point de vue, les composants paysagers s'inscrivent aux premiers plans (oratoire, calvaire et ses arbres). Tandis que derrière, le plateau agricole quasi immaculé s'étend au lointain.

Les éoliennes du secteur Sud du projet de la Voie des Prêtres 2 s'inscrivent derrière le parc des Vents de l'Artois. La succession des machines crée une réelle dynamique au sein du plateau agricole. En l'absence de repère visuel, il n'y a pas d'effets d'écrasement des motifs paysagers.

Au lointain, les éoliennes du secteur Nord complètent celles des Crêtes d'Héninel.

Les effets visuels sont forts.

**Effets cumulés**

L'ensemble des parcs éoliens remplit l'horizon tout en s'inscrivant sur des plans différents. La présence de plusieurs groupes d'éoliennes à des distances différentes, et donc des hauteurs perçues différentes, crée un effet de profondeur.

**Les effets cumulés restent forts, il y a saturation visuelle.**



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



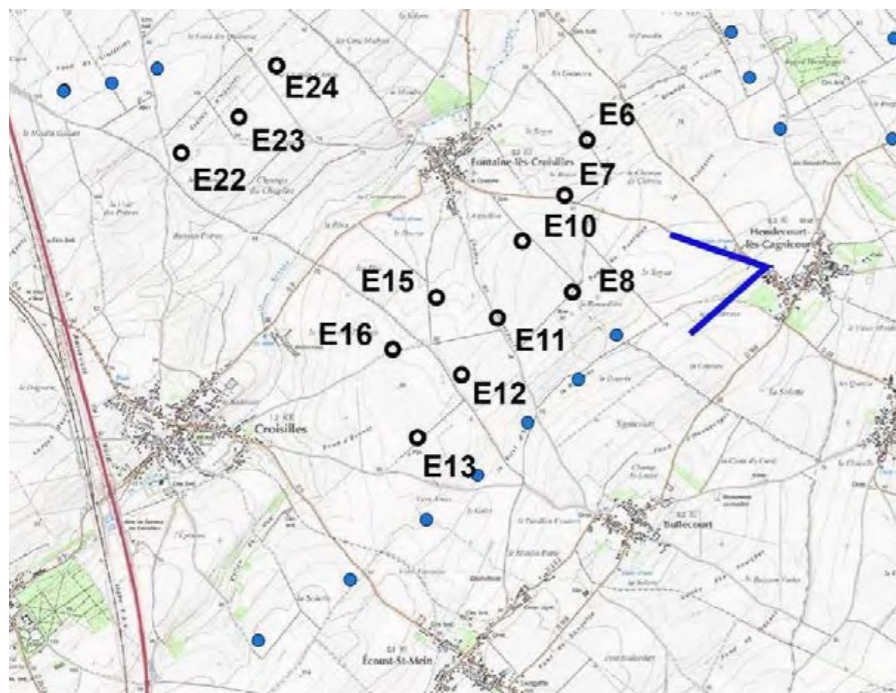
Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

## Point de vue n° 13 - Depuis la sortie Nord-Ouest d'Hendecourt-lès-Cagnicourt à hauteur du cimetière et du château d'eau

Coordonnées GPS WGS 84	2.943712 / 50.210824
Eolienne visible la plus proche	E7 à 1 700 m
Date de la prise de vue	6 novembre 2017



Le village de Hendecourt-lès-Cagnicourt se situe dans une cuvette parée de boisements.

Depuis la route d'entrée, la vue vers la campagne environnante est marquée par la présence de prairies et de végétation bocagère (haie, bosquets). Le château d'eau et le monument aux morts situés à l'extérieur du village sont des motifs paysagers sur des plans rapprochés.

La majeure partie des éoliennes du projet de la Voie des Prêtres 2 est masquée, totalement ou partiellement, par la végétation des premiers plans. Les plus proches auront une taille perçue importante.

De même, seule une éolienne du parc des Vents de l'Artois est clairement visible sur des plans rapprochés. Elle crée une rupture d'échelle notable avec les composants paysagers des premiers plans.

**Les effets visuels sont modérés.**

### Effets cumulés

Les parcs éoliens des Vents de l'Artois et des Crêtes d'Héninel seront partiellement visibles. L'ensemble des parcs éoliens apparaît de manière plutôt disséminée ne donnant pas l'impression de groupe cohérent.

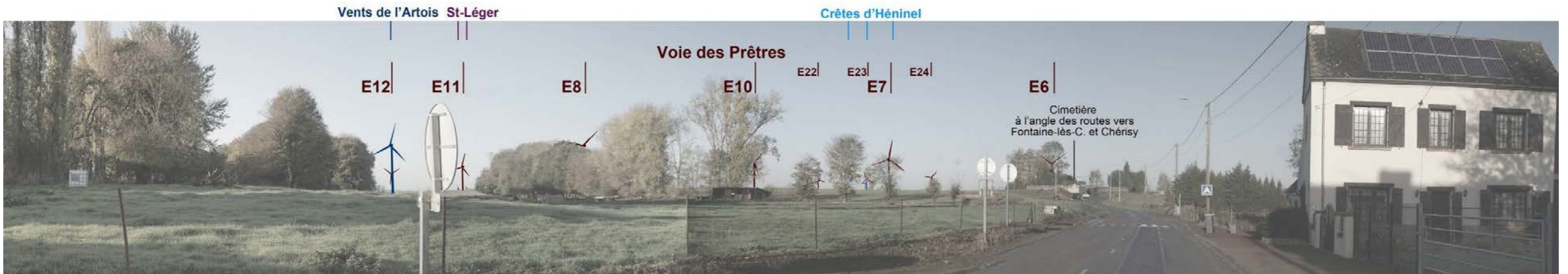
**La trame végétale des premiers plans permet de limiter les effets cumulés qui sont modérés.**



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné





Vue réelle

**Point de vue n° 14 - Depuis la sortie Sud de Riencourt-lès-Cagnicourt (RD38, à hauteur de la chapelle)**

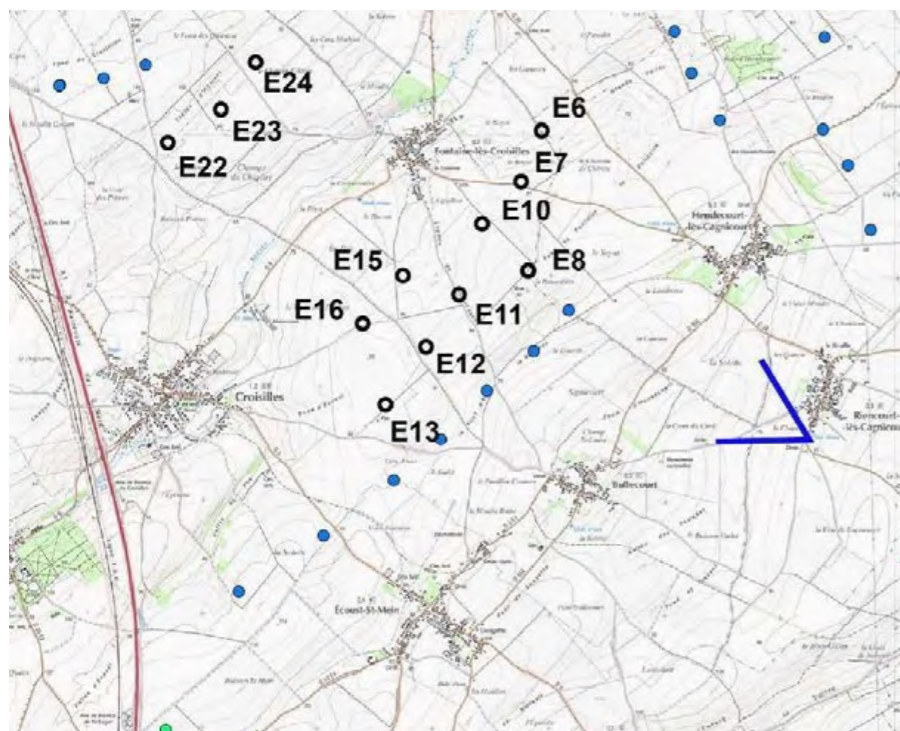
Coordonnées GPS WGS 84	2.955630 / 50.195744
Eolienne visible la plus proche	E8 à 2 450 m Eolienne la plus proche (Vents de l'Artois) : 2 300 m
Date de la prise de vue	6 novembre 2017

Riencourt-lès-Cagnicourt est un petit village rue bâti sur la route RD38. Il est situé sur le haut du plateau agricole.

Ce point de vue concerne donc le cœur du plateau agricole où les vues sont ouvertes et lointaines. Les perceptions sont marquées par l'horizontalité ponctuée par de rares boisements. Les maisons récentes dénuées de végétation et bordant la route de Bullecourt sont visibles sur des plans rapprochés.

Ce point de vue panoramique permet une vue d'ensemble sur le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 qui apparaît derrière les éoliennes des Vents de l'Artois.

Les effets visuels sont modérés.



**Effets cumulés**

Sur la vue panoramique plusieurs parcs éoliens sont visibles. Celui des Vents de l'Artois apparaît sur des plans rapprochés. Les éoliennes de la Plaine de l'Artois émergent partiellement derrière les extensions urbaines. Tandis que celles du secteur de St-Léger apparaissent derrière la couronne boisée de Bullecourt.

Le secteur Sud du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 apparaît derrière les Vents de l'Artois. L'ensemble forme un groupe important étiré, peu dense et générant un effet de barrière visuelle. Sur des champs visuels similaires, les éoliennes du secteur Nord et celles des Crêtes d'Héninel émergent au loin.

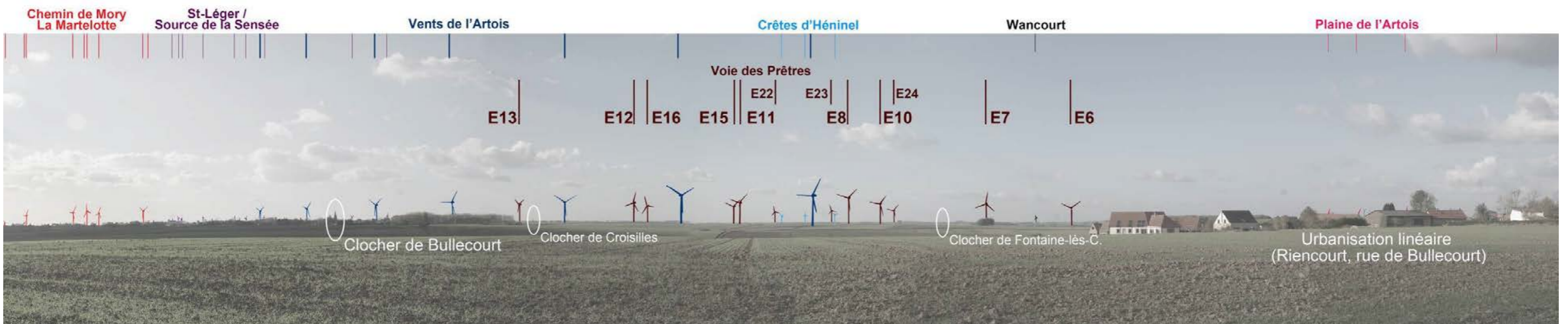
Les effets cumulés sont forts, il y a saturation visuelle.



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



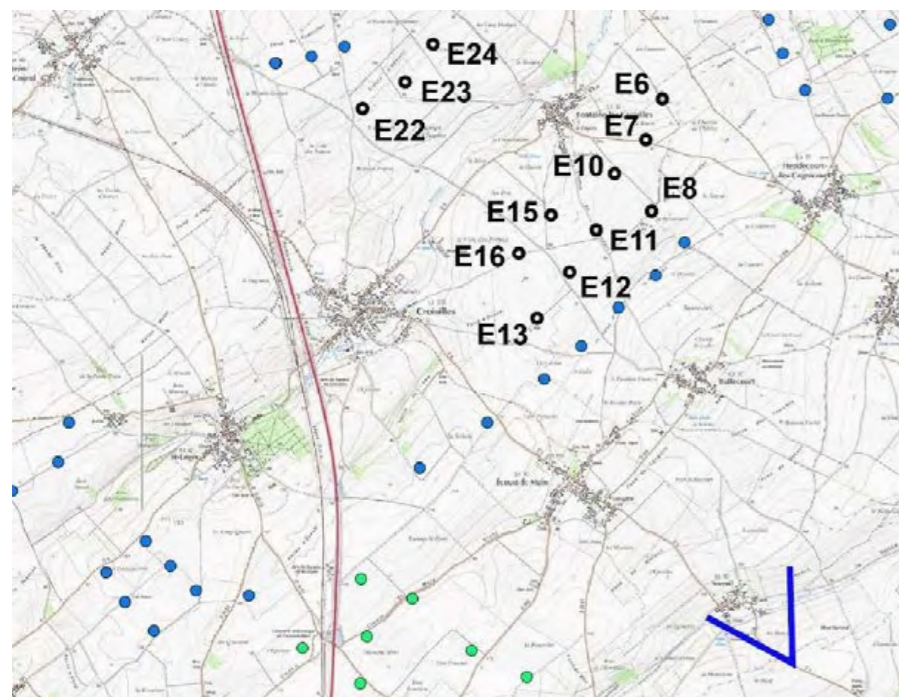
Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

## Point de vue n° 15 - Depuis la route RD5 entre Lagnicourt-Marcel et Noreuil

Coordonnées GPS WGS 84	2.945050 / 50.163614
Eolienne visible la plus proche	E13 à 4 800 m Eolienne la plus proche (Vents de l'Artois) : 4 200 m
Date de la prise de vue	6 novembre 2017



Ce point de vue concerne également le cœur du plateau agricole ouvert. Sur des plans rapprochés, la dépression topographique impulsée par la vallée de l'Hirondelle est perceptible et soulignée par la silhouette villageoise de Noreuil. L'ensemble dynamise les perceptions paysagères tout comme la perspective induite par la route RD5 aux premiers plans.

Le champ visuel est ouvert et les vues sont lointaines marquées par l'horizontalité. Dans ce contexte, les éoliennes du projet de la Voie des Prêtres 2 sont visibles, derrière celles des Vents de l'Artois et devant celles des Crêtes d'Héninel. Elles sont partiellement masquées par les ondulations du relief.

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 est perçu dans son ensemble, selon un groupe important mais étiré et peu dense.

**Les effets visuels sont modérés à forts.**

### Effets cumulés

Sur la vue panoramique plusieurs parcs éoliens sont visibles. Celui des Vents de l'Artois apparaît sur des plans rapprochés en concurrence visuelle avec la silhouette villageoise de Bullecourt.

Dans le prolongement Nord-Est des Vents de l'Artois, les éoliennes de la Plaine de l'Artois s'étirent sur la ligne d'horizon. Enfin, un peu plus à l'écart, les éoliennes accordées de Quéant sont sur des plans plus rapprochés.

Tandis que dans le prolongement Ouest des Vents de l'Artois, les parcs éoliens du Chemin de Mory, de St-Léger et des Sources de la Sensée seront perçus en vues éloignées.

**Sans compter le parc éolien de la Voie des Prêtres 2, les effets cumulés sont déjà forts. Quel que soit l'angle de vue, des éoliennes sont présentes sur les horizons.**



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



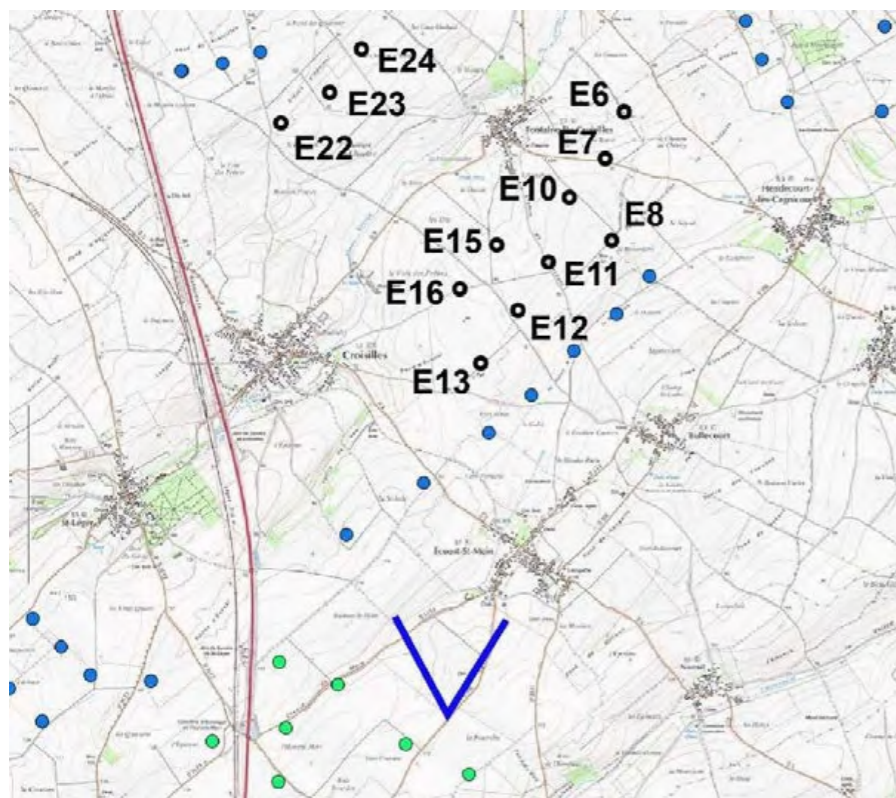
Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

## Point de vue n° 16 - Depuis la route RD956 entre Vaulx-Vraucourt et Ecoust-St-Mein (RD956)

Coordonnées GPS WGS 84	2.901235 / 50.168467
Eolienne visible la plus proche	E13 à 3 300 m Eolienne la plus proche (Vents de l'Artois) : 2 100 m
Date de la prise de vue	6 novembre 2017



Ce point de vue concerne également le cœur du plateau agricole ouvert. Sur des plans rapprochés, la lente ondulation du vallon du Chemin de Mory (Ecoust-St-Mein) se perçoit. Dans l'axe de la route RD956, la silhouette villageoise d'Ecoust-St-Mein et son clocher émergent sont précédés par les alignements de peupliers qui cadrent le cimetière militaire.

Les vues sont lointaines, marquées par l'horizontalité et ponctuées de rares et étroits boisements à l'horizon. Les trois éoliennes des Crêtes d'Héninel sont à peine visibles à l'horizon. Tandis que le parc éolien des Vents de l'Artois souligne l'ondulation du vallon du Chemin de Mory jusqu'à la silhouette villageoise d'Ecoust-St-Mein.

Dans ce contexte, les éoliennes du projet de la Voie des Prêtres 2 sont visibles, derrière celles des Vents de l'Artois et devant celles des Crêtes d'Héninel.

Le parc éolien de la Voie des Prêtres 2 occupe une part assez large de l'horizon. Les machines créent de la verticalité qui contraste avec l'horizontalité du plateau agricole. Bien que les machines dynamisent le paysage, elles viennent en concurrence avec les points d'appel traditionnels (clocher, peupliers).

**Les effets visuels sont modérés à forts.**

### Effets cumulés

Sur la vue panoramique plusieurs parcs éoliens sont visibles. Celui des Vents de l'Artois apparaît sur des plans rapprochés et partiellement en concurrence visuelle avec la silhouette villageoise d'Ecoust-St-Mein. Tandis que les éoliennes de la Plaine de l'Artois émergent timidement derrière Ecoust-St-Mein. Plus à gauche sur la vue panoramique, les éoliennes de St-Léger sont également visibles.

**Sans compter le parc éolien de la Voie des Prêtres 2, les effets cumulés sont modérés. Il demeure en effet des espaces de respiration assez conséquents. Avec le projet éolien de la Voie des Prêtres 2, les espaces de respiration sont conservés. La densité d'occupation des horizons reste forte.**

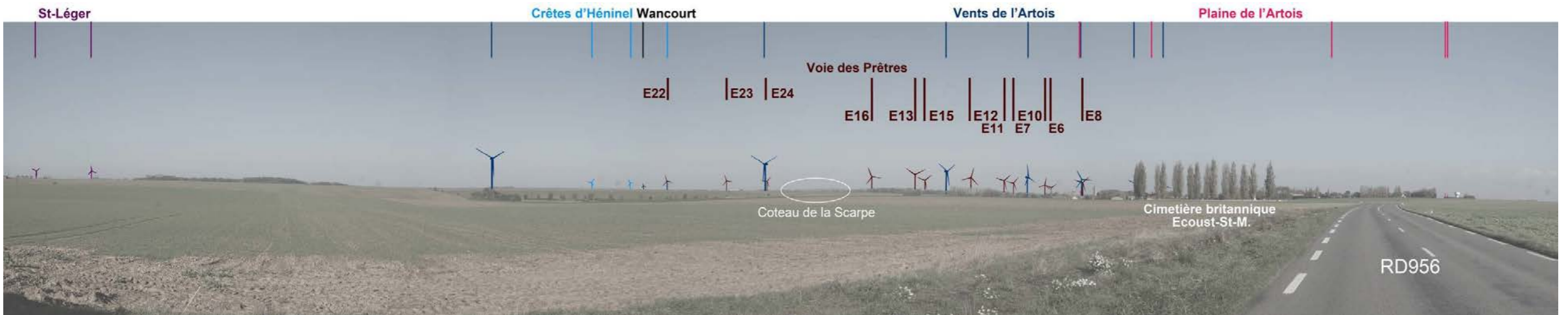




Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



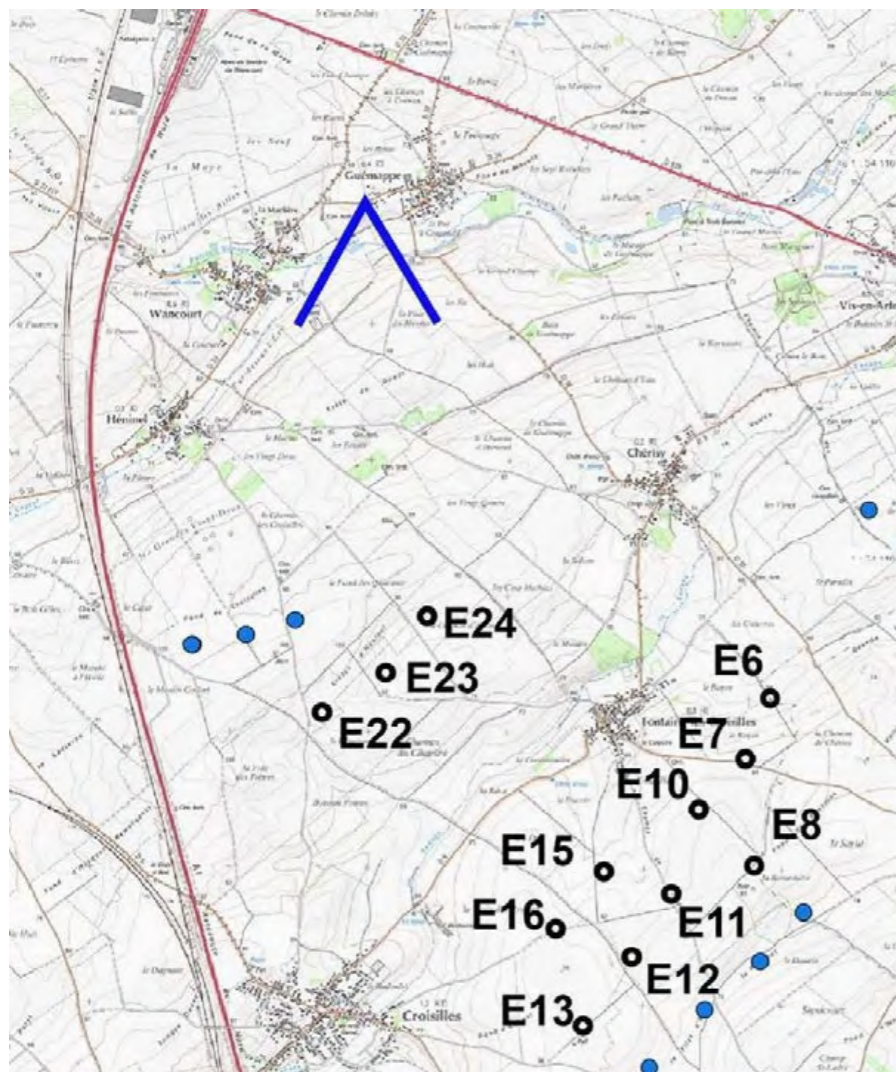
Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

## Point de vue n° 17 - A la sortie Ouest de Guémappe

Coordonnées GPS WGS 84	2.881646 / 50.252936
Eolienne visible la plus proche	E24 à 3 200 m
Date de la prise de vue	6 novembre 2017



Le village de Guémappe est construit au carrefour des routes RD34 et RD38. Compte tenu de sa proximité à Arras et à l'autoroute A1, le village a fait l'objet d'importantes extensions urbaines principalement sous la forme d'urbanisation linéaire aux sorties de village. Le bâti s'appuie sur le versant exposé Sud de la vallée du Cojeul.

Le point de vue est réalisé à la sortie Ouest par la route RD34. Les horizons sont raccourcis par le coteau opposé et très agricole de la vallée du Cojeul. Les pentes et le fond de vallée sont marqués par une végétation éparse et des talus de labours.

Le secteur Nord du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 s'inscrit dans la continuité du parc des Crêtes d'Héninel. Ce groupe de 6 éoliennes vient souligner l'axe du coteau sans pour autant créer d'effet de surplomb ni de barrière visuelle. Tandis que les éoliennes du secteur Sud sont à peine visibles.

**Les effets visuels sont modérés.**

### Effets cumulés

Les éoliennes du secteur Nord sont en cohérence avec celles des Crêtes d'Héninel. Leur alignement est simple, aisément perçu et sans effets de barrière visuelle.

Aucun autre parc éolien n'est visible et les éoliennes du secteur Sud sont à peine perçues en bouts de pales.

**Les effets cumulés sont faibles.**



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



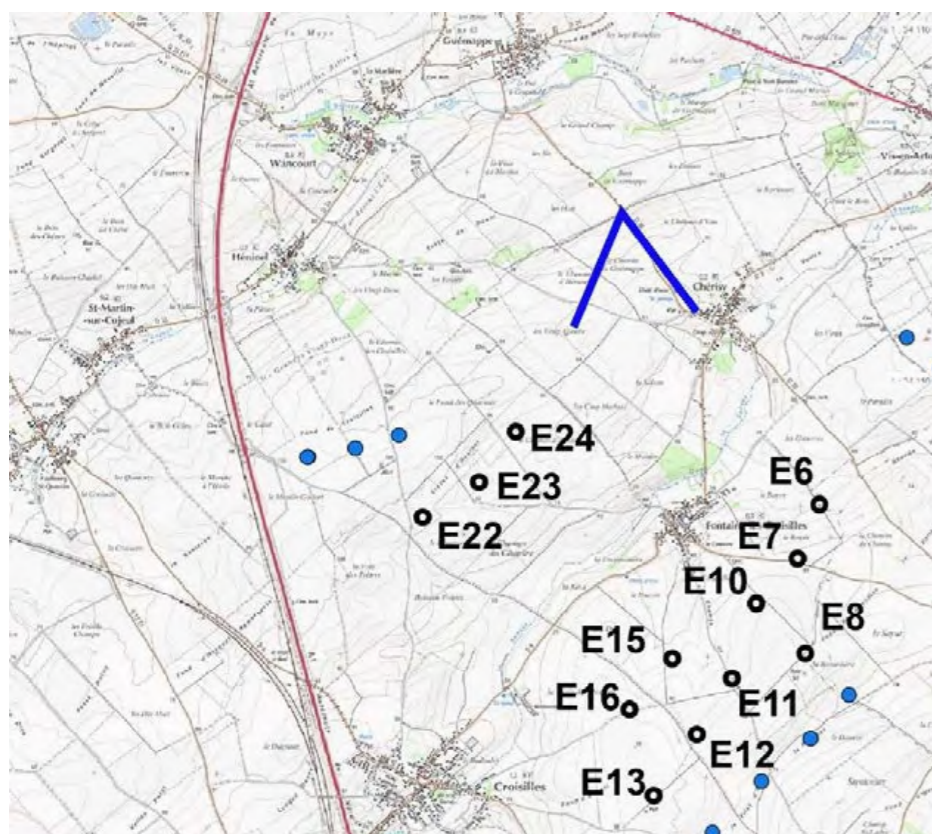
Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

## Point de vue n° 18 - Depuis la route RD38 entre Guémappe et Chérisy

Coordonnées GPS WGS 84	2.901089° / 50.242014°
Eolienne visible la plus proche	E22 à 2 200 m E6 à 3 000 m
Date de la prise de vue	6 novembre 2017



Entre les vallées de la Sensée (Chérisy) et du Cojeul (Guémappe), la route RD38 traverse le plateau agricole en offrant des séquences visuelles très larges et lointaines. La perspective induite par la route RD38 est accentuée par l'alignement d'arbres qui la borde.

A ce niveau, très peu de repères sont à noter hormis quelques boisements isolés. De plus, la vallée de la Sensée est dissimulée. Cependant, dans l'axe de la route RD38, la couronne boisée de Chérisy se perçoit ainsi que le réservoir.

Comme pour la majeure partie des photomontages présentés, les deux secteurs du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 sont visibles aux côtés des parcs éoliens des Vents de l'Artois et des Crêtes d'Héninel. L'ensemble s'inscrit sur la ligne d'horizon avec la masse écrasante des champs cultivés des premiers plans. Faute de point de repère existants, les éoliennes deviennent des ponctuations verticales créant une réelle dynamique.

Les effets visuels sont modérés.

### Effets cumulés

Au loin sur la ligne d'horizon et dans l'axe de la route RD38, les parcs éoliens éloignés de la Plaine de l'Artois, de Quéant, d'Inchy-en-Artois, des Vents de Malet et du Souffle des Pellicornes viennent en concurrence visuelle avec la couronne arborée de Chérisy.

Tandis qu'à l'écart sur le plateau quasi vierge de repères, les parcs éoliens de la Voie des Prêtres 2, des Vents de l'Artois, des Crêtes d'Héninel, du Chemin de Mory et de la Martelotte créent une barrière visuelle notable.

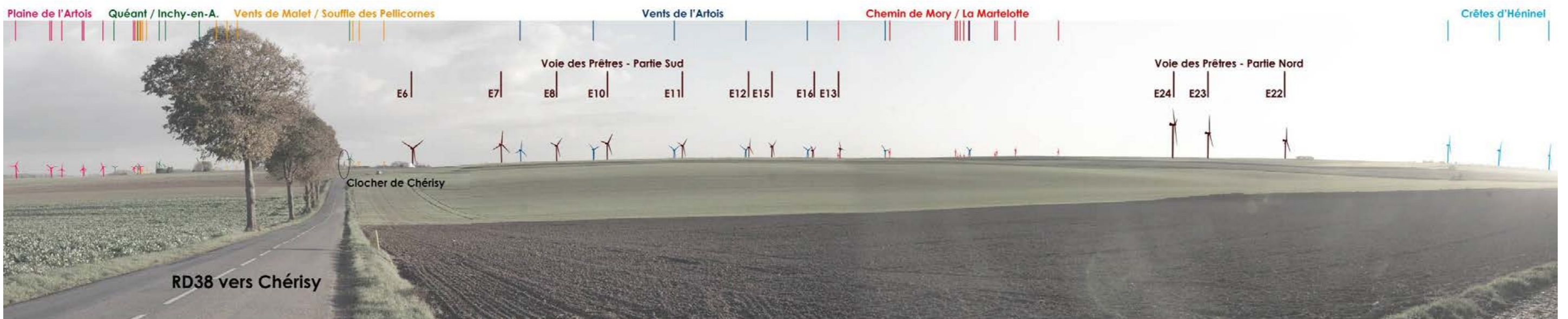
**Les effets cumulés sont forts.**



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle sur la partie Nord du projet

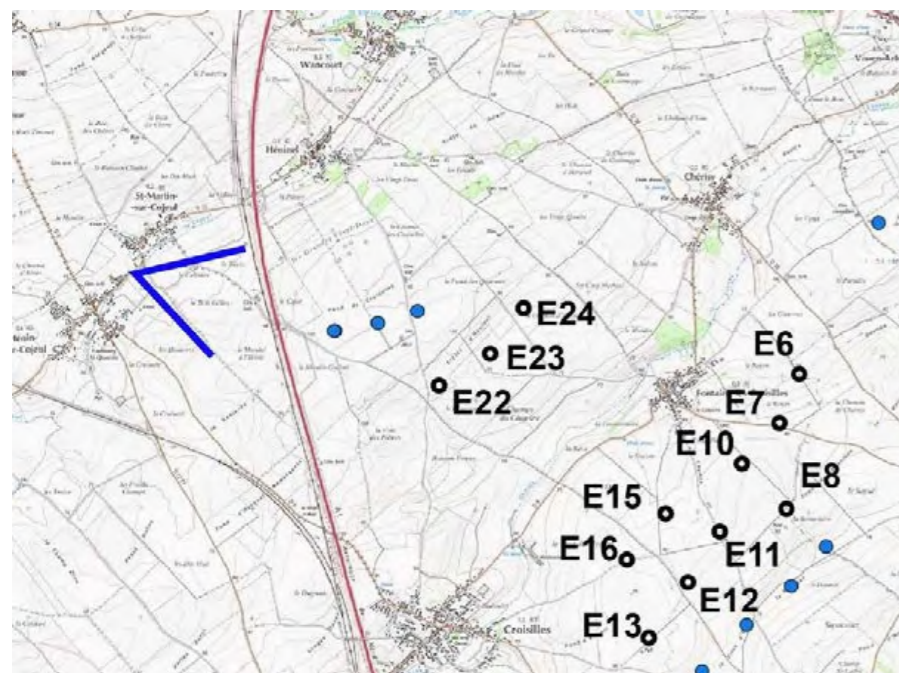




Vue réelle sur la partie Sud du projet

## Point de vue n° 19 - Entre St-Martin-sur-Cojeul et Hénin-sur-Cojeul (RD33)

Coordonnées GPS WGS 84	2.839986 / 50.228617
Eolienne visible la plus proche	E22 à 3 000 m Eolienne la plus proche (Crêtes d'Héninel) : 1 900 m
Date de la prise de vue	4 janvier 2018



Hénin-sur-Cojeul et St-Martin-sur-Cojeul sont bâtis sur les basses pentes exposées Est de la vallée du Cojeul. Les deux villages sont quasiment conurbains via la route RD33.

Le point de vue est situé entre les deux villages depuis la route RD33. Etant situé plus à l'amont que Guémappe et Wancourt, la dépression topographique induite par la vallée est à peine perceptible. La pente du coteau est très lente et progressive vers le plateau agricole. Des repères paysagers propres aux vallées sont en revanche à noter (boisements, haies, arbres isolés, prairies). Les ambiances sont plus champêtres que sur le plateau et ses cultures intensives.

Les trois éoliennes des Crêtes d'Héninel se profilent sur l'horizon et viennent souligner le rebord de plateau. Les éoliennes du secteur Nord du projet de la Voie des Prêtres 2 émergent partiellement derrière les éoliennes existantes. Tandis que les éoliennes du secteur Sud sont masquées sous l'effet cumulé de l'éloignement et du relief.

Les effets visuels sont faibles.

### Effets cumulés

Les éoliennes du secteur Nord viennent densifier de manière raisonnée le parc des Crêtes d'Héninel.

Aucun autre parc éolien n'est visible et les éoliennes du secteur Sud sont masquées.

**Les effets cumulés sont faibles.**



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



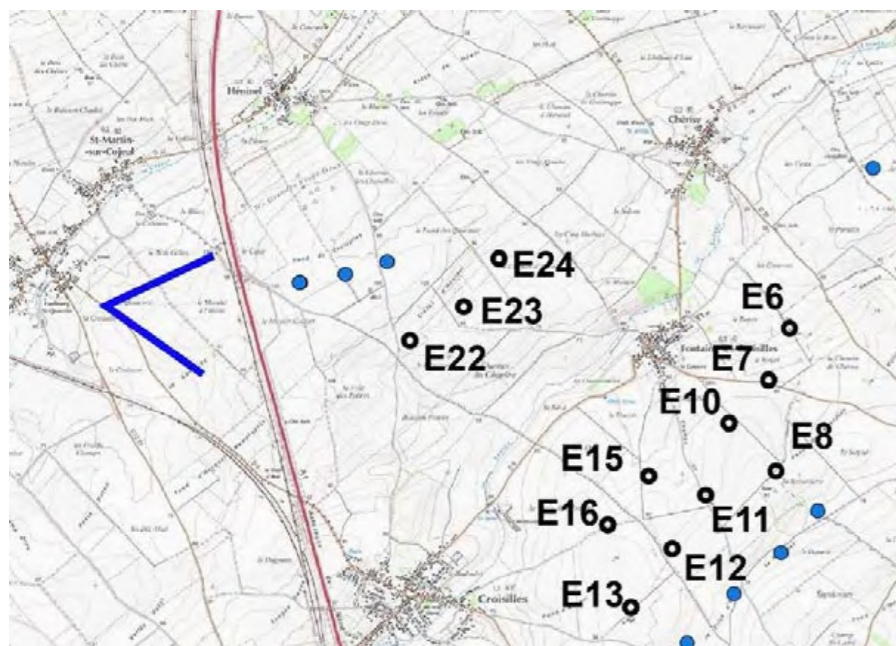
Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

## Point de vue n° 20 - Depuis la route RD5 entre Hénin-sur-Cojeul et Croisilles

Coordonnées GPS WGS 84	2.844162° / 50.220700
Eolienne visible la plus proche	E22 à 2 500 m Eolienne la plus proche (Crêtes d'Héninel) : 1 500 m
Date de la prise de vue	4 janvier 2018



Le village d'Hénin-sur-Cojeul est bâti au sein d'une petite vallée peu encaissée. Le photomontage précédent montre que la topographie suffit néanmoins à masquer la partie Sud du projet éolien de la Voie des Prêtres 2.

Il a été question d'étudier les vues depuis la sortie du village par la route RD5 lorsqu'elle remonte sur le plateau agricole. A ce niveau, les vues sont larges. Le champ visuel est bien ouvert mais la topographie lentement inclinée se perçoit. Dans ce contexte, les principaux repères sont des boisements et des haies qui s'égrènent sur des plans lointains.

Sous l'effet du bombement du relief, le secteur Sud du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 est très peu perçu. Quelques éoliennes émergeront en bouts de pales derrière le linéaire boisé qui surmonte l'ancienne tranchée de la seconde guerre. Tandis que les éoliennes du secteur Nord sont bien visibles de manière alignée aux côtés des éoliennes groupées des Crêtes d'Héninel.

Les effets visuels sont modérés.

### Effets cumulés

Le secteur Nord de la Voie des Prêtres 2 et le parc des Crêtes d'Héninel forment un groupe de machines qui crée une émergence verticale ponctuelle.

Sur la ligne d'horizon, les éoliennes des Vents de l'Artois, du Chemin de Mory, de la Martelotte, du Lindier et de St-Léger se positionnent sur la ligne d'horizon créant un effet de barrière visuelle auquel le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 ne contribuera pas.

**Les effets cumulés sont forts mais ne relèvent en grande partie pas du projet éolien de la Voie des Prêtres 2.**



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



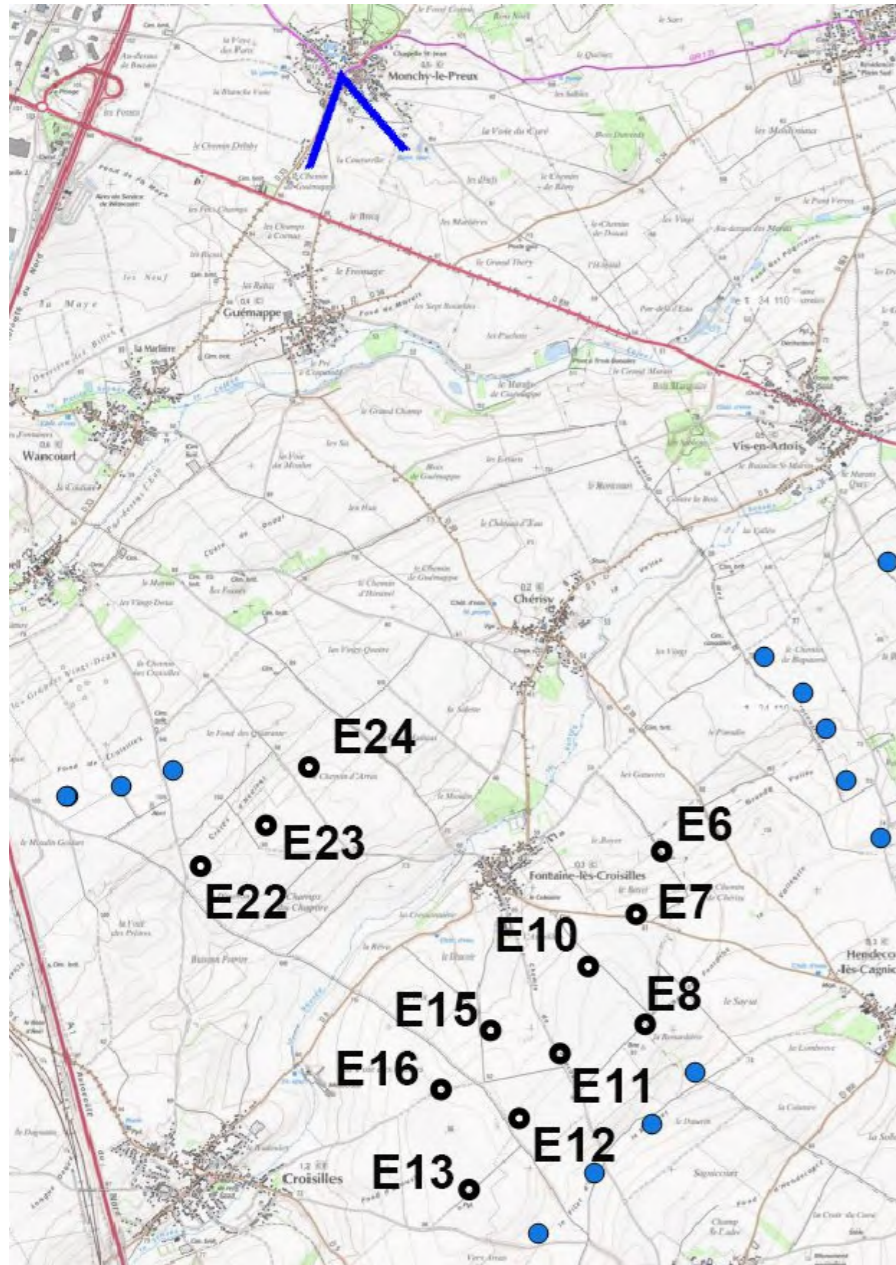
Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

Point de vue n° 21 - Depuis Monchy-le-Preux au niveau du mémorial canadien

Coordonnées GPS WGS 84	2.891503° / 50.269741
Eolienne visible la plus proche	E24 à 5 200 m
Date de la prise de vue	4 janvier 2018



Le village de Monchy-le-Preux est situé sur une légère butte. Depuis l'intérieur du bourg, la majorité des vues sont fermées par le bâti et la végétation ceinturant le village. Néanmoins, quelques échappées visuelles existent sur la campagne environnante.

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 occupe une large part de la fenêtre visuelle offerte sur le plateau agricole. Les trois éoliennes du secteur Nord sont bien visibles alignées avec celles des Crêtes d'Héninel. Tandis que certaines machines du secteur Sud sont masquées, totalement ou partiellement, par le bâti ou la végétation du village. Celles qui seront visibles s'implantent aux côtés du parc éolien des Vents de l'Artois.

Les effets visuels sont modérés.

**Effets cumulés**

Au sein de la fenêtre visuelle offerte par ce point de vue, plusieurs parcs éoliens construits et accordés sont visibles.

Avec le projet éolien de la Voie des Prêtres 2, l'effet de saturation visuelle est fort. La verticalité induite par les machines vient en contraste avec la ligne de force de l'horizon. Cela crée un effet de rétrécissement visuel du plateau.

**Les effets cumulés sont forts.**

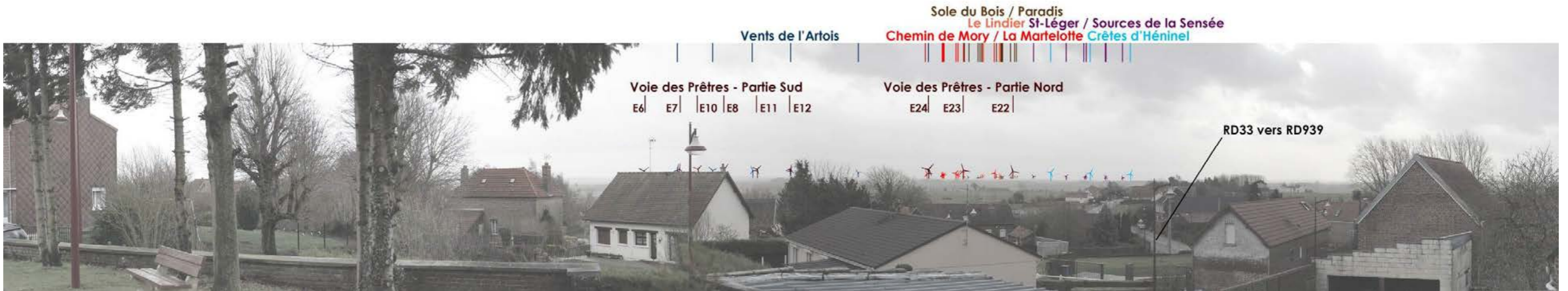




Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



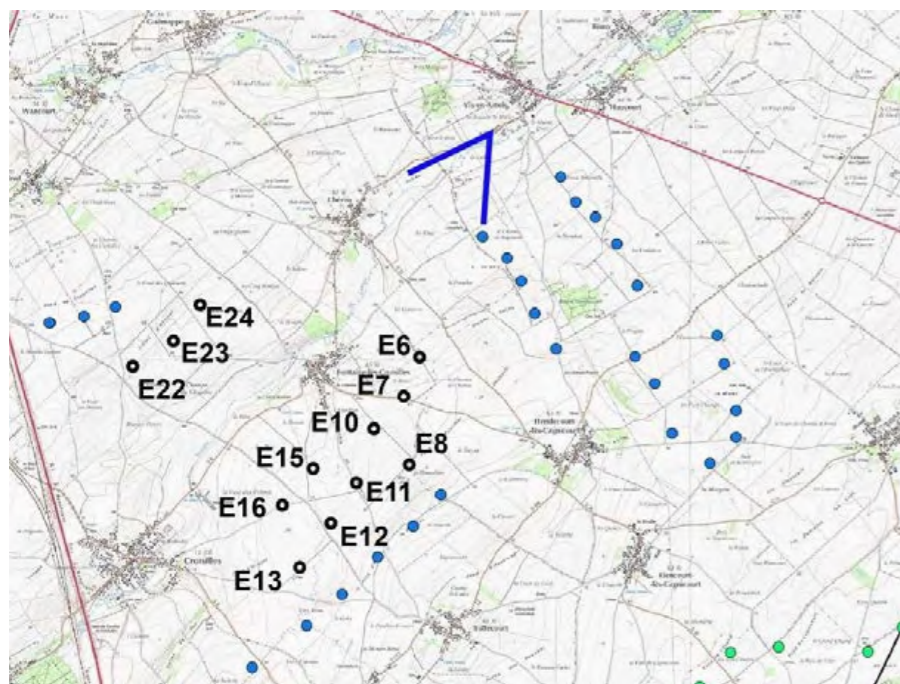
Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

## Point de vue n° 22 - Vis en Artois

Coordonnées GPS WGS 84	2.934918° / 50.243238°
Eolienne visible la plus proche	E24 à 3 900 m E6 à 3 800 m
Date de la prise de vue	4 janvier 2018



Le village de Vis-en-Artois est bâti en vallée de la Sensée et est traversé par la route RD939 qui recoupe le plateau agricole. Tandis que la route RD9 rejoint Chérisy en passant par la vallée de la Sensée.

La vallée de la Sensée est faiblement encaissée. La pente très progressive vers le plateau des coteaux est cultivée. Tandis que le fond de vallée est occupé par une mosaïque de prairies et de cultures. La fine ripisylve de la Sensée est complétée çà et là par des boisements de taille variable.

Malgré la situation du point de vue en fond de vallée, le paysage reste bien ouvert par la trame agricole. Ceci dit la profondeur du champ visuel est limitée par le coteau qui instaure une ligne de force venant en écho avec la perspective induite par la route RD9. Au loin dans cet axe de vue, la silhouette du village de Chérisy se distingue avec sa couronne arborée.

Le secteur Nord du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 est bien visible. Il vient en concurrence visuelle directe avec la silhouette de Chérisy dans un rapport d'échelle défavorable.

Tandis que les éoliennes du secteur Sud sont en grande partie masquées par la ripisylve de la Sensée tout comme les éoliennes des Vents de l'Artois et de la Plaine de l'Artois.

**Les effets visuels sont modérés à forts.**

### Effets cumulés

Les éoliennes de la Plaine de l'Artois, des Vents de l'Artois et du secteur Sud du projet de la Voie des Prêtres 2 sont partiellement masquées par la ripisylve de la Sensée. En période de feuillaison, l'effet masque s'exercera davantage.

Les éoliennes des parcs éoliens du Chemin de Mory et de la Martelotte émergeront partiellement au lointain sur la ligne d'horizon.

Enfin, le secteur Nord du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 et le parc des Crêtes d'Héninel seront quant à eux bien visibles.

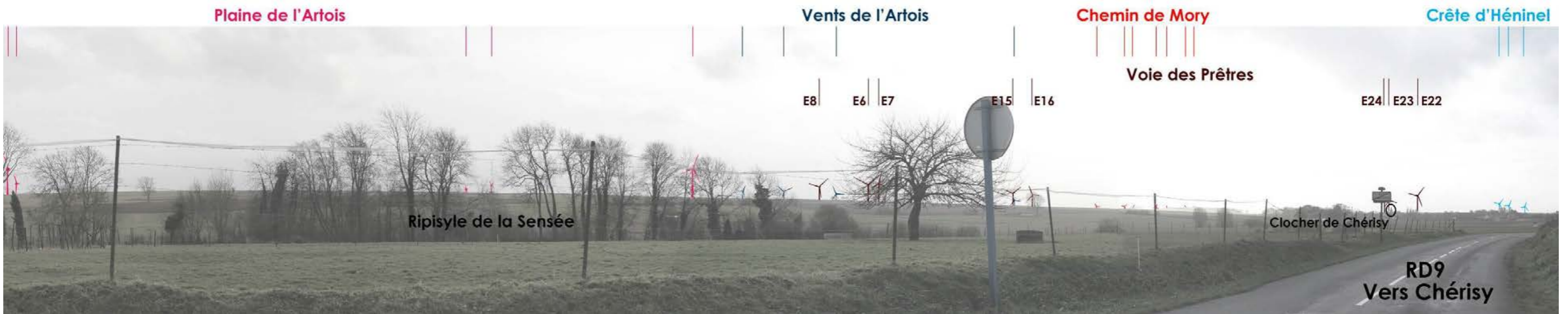
**Les effets cumulés seront modérés.**



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle sur la partie Nord du projet



Vue réelle sur la partie Sud du projet

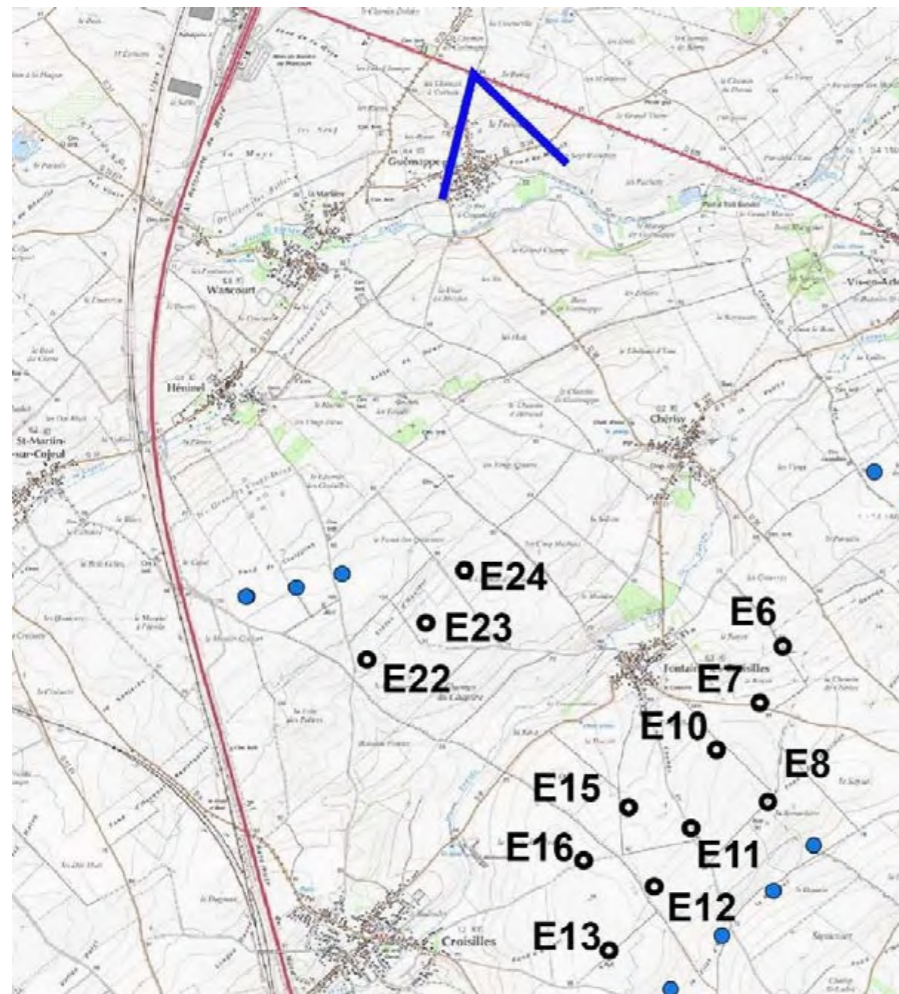
### III.3.2 Les vues rapprochés depuis les axes routiers majeurs

#### RAPPEL

A l'échelle du périmètre d'étude rapproché, l'angle utilisé pour les vues panoramiques est de 120°. Il permet une ouverture assez large permettant d'intégrer les deux secteurs du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 et d'évaluer les effets cumulés.

#### Point de vue n° 23 - Depuis la route RD939 à hauteur de Guémappe

Coordonnées GPS WGS 84	2.889931 / 50.260739
Eolienne visible la plus proche	E24 à 4 000 m
Date de la prise de vue	6 novembre 2017



Entre Arras et Cambrai, la route RD939 traverse le plateau agricole ouvert en ligne droite. Très régulièrement marquée par des arbres d'alignement, elle dessert les villages de Vis-en-Artois et Marquion.

Au sein du plateau agricole, le champ visuel est ouvert et les vues sont lointaines marquées par l'horizontalité. Les vallées du Cojeul et de la Sensée, avec les séries de villages coiffés de boisements, se lisent aisément.

Pour ce point de vue, la silhouette de Guémappe est bien visible. Les arbres alignés le long de la route RD38, qui descend sur le village et la vallée du Cojeul, accentuent la perspective.

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 occupe une large partie du champ visuel. On distingue :

- Les éoliennes les plus proches (secteur Nord) dont la verticalité tranche dans ce paysage à l'horizontale, tels les arbres d'alignement le long de la route ;
- Les éoliennes les plus éloignées (secteur Sud), viennent renforcer sans distinction les éoliennes des Vents de l'Artois.

Ainsi le parc éolien reprend le vocabulaire paysager des éléments ponctuant ce paysage de plateau ouvert. Un nouveau paysage se crée, où les lignes de forces horizontales disparaissent au profit de points d'appels verticaux.

#### Effets cumulés

Sur la vue panoramique plusieurs parcs éoliens sont visibles. Au total 21 parcs éoliens construits et accordés s'égrènent sur la ligne d'horizon.

Sans compter le parc éolien de la Voie des Prêtres 2, les effets cumulés sont déjà forts. Quel que soit l'angle de vue, des éoliennes sont présentes sur les horizons.



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné

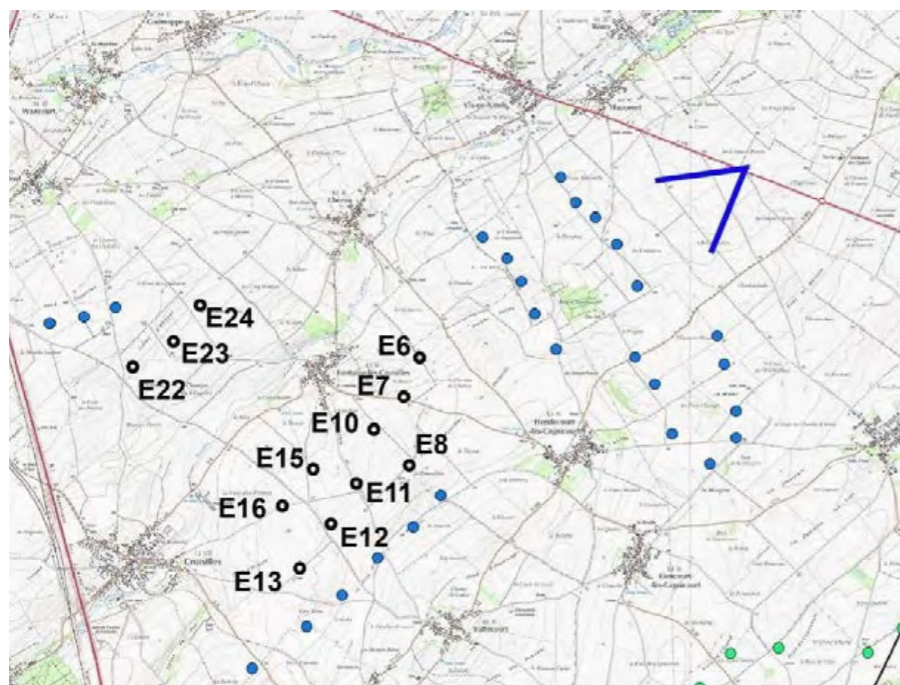




Vue réelle

## Point de vue n° 24 - Depuis la route RD939 à hauteur du parc éolien de la Plaine de l'Artois

Coordonnées GPS WGS 84	2.979324 / 50.238286
Eolienne visible la plus proche	E6 à 4 500 m Eolienne la plus proche (Plaine de l'Artois) : 1 900 m
Date de la prise de vue	6 novembre 2017



A l'écart des vallées, la masse des premiers plans est écrasante. Les points de repère, majoritairement des boisements, s'égrènent au loin sur la ligne d'horizon.

Les éoliennes du parc de la Plaine de l'Artois ponctuent les plans rapprochés et lointains sur plusieurs champs visuels.

Les éoliennes du projet de la Voie des Prêtres 2 sont visibles entre celles des Vents de l'Artois et des Crêtes d'Héninel. Le projet éolien occupe une part assez large de l'horizon. Les machines créent de la verticalité qui contraste avec l'horizontalité du plateau agricole.

Les effets visuels sont modérés.

### Effets cumulés

Sur la vue panoramique plusieurs parcs éoliens sont visibles. Les parcs éoliens de Quéant, des Vents de l'Artois et des Crêtes d'Héninel s'inscrivent sur la ligne d'horizon derrière les éoliennes de la Plaine de l'Artois. Ces dernières occupent plusieurs champs visuels créant un effet de barrière.

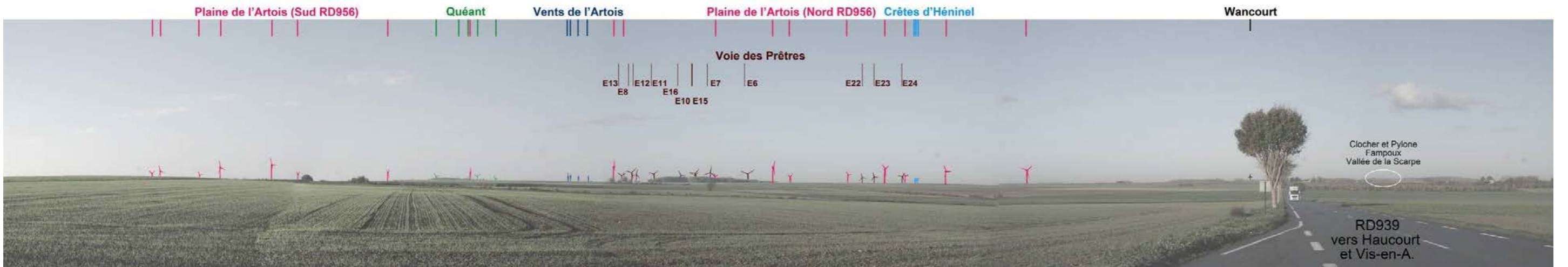
Sans compter le parc éolien de la Voie des Prêtres 2, les effets cumulés sont déjà forts. Quel que soit l'angle de vue, des éoliennes sont présentes sur les horizons. Les éoliennes du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 viennent ajouter à la densité des horizons occupés par les machines.



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



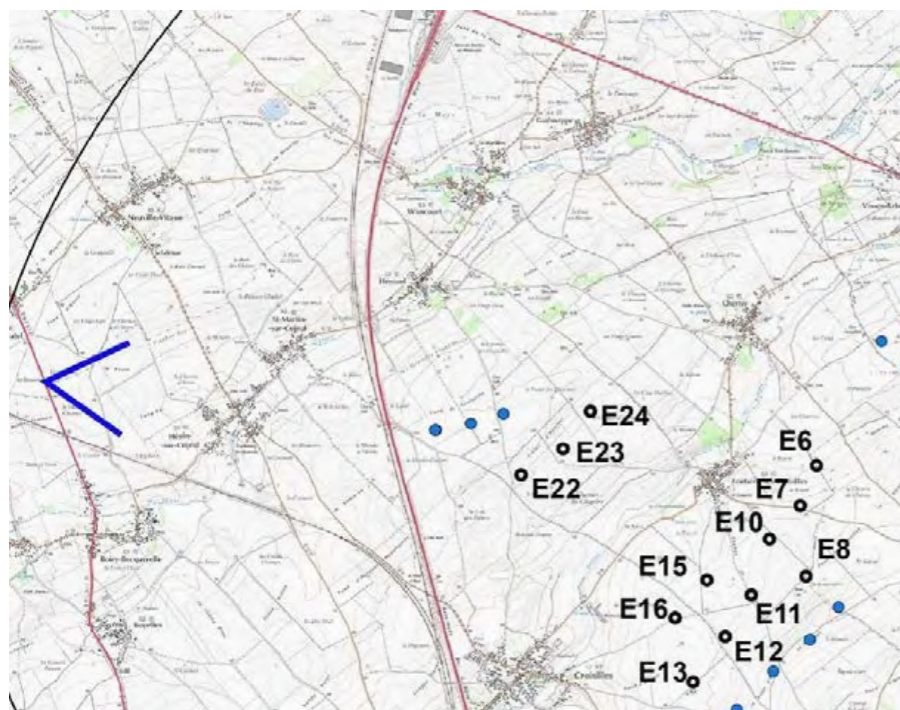
Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

## Point de vue n° 25 - Depuis la route RD917 entre Boiry-Becquerelle et Mercatel

Coordonnées GPS WGS 84	2.805357 / 50.228751
Eolienne visible la plus proche	E22 à 5 300 m Eolienne la plus proche (Crêtes d'Héninel) : 4 300 m
Date de la prise de vue	22 novembre 2017



La route RD917 relie Bapaume et Arras. Comme la route RD939, elle est tracée en ligne droite hormis au passage des vallées et des villages où elle subit de légères inflexions.

A l'écart des villages, la route RD917 offre des vues panoramiques sur le plateau agricole. Pour ce point de vue, le champ visuel est bien ouvert. Les plans intermédiaires sont soulignés par la vallée du Cojeul où se niche le village d'Hénin-sur-Cojeul et son cortège de végétation. Plus loin, à gauche sur la vue panoramique, les alignements d'arbres le long de la route RD939 se perçoivent et créent une certaine dynamique.

Les éoliennes du secteur Nord du projet de la Voie des Prêtres 2 viennent compléter celles des Crêtes d'Héninel. Tandis que les machines du secteur Sud viennent partiellement se superposer à celles des Vents de l'Artois pour former un ensemble étiré sur la ligne d'horizon.

Les effets visuels sont modérés.

### Effets cumulés

Le cumul des parcs éoliens des Crêtes d'Héninel, des Vents de l'Artois et de la Voie des Prêtres 2 remplit le champ de vision créant un effet de barrière visuelle. De plus, l'ensemble vient en concurrence visuelle directe avec la silhouette villageoise d'Hénin-sur-Cojeul.

Sur la vue panoramique à droite, les parcs éoliens du Chemin de Mory, de la Martelotte, du Lindier et de St-Léger s'inscrivent dans la continuité de l'extrémité Ouest du parc éolien des Vents de l'Artois.

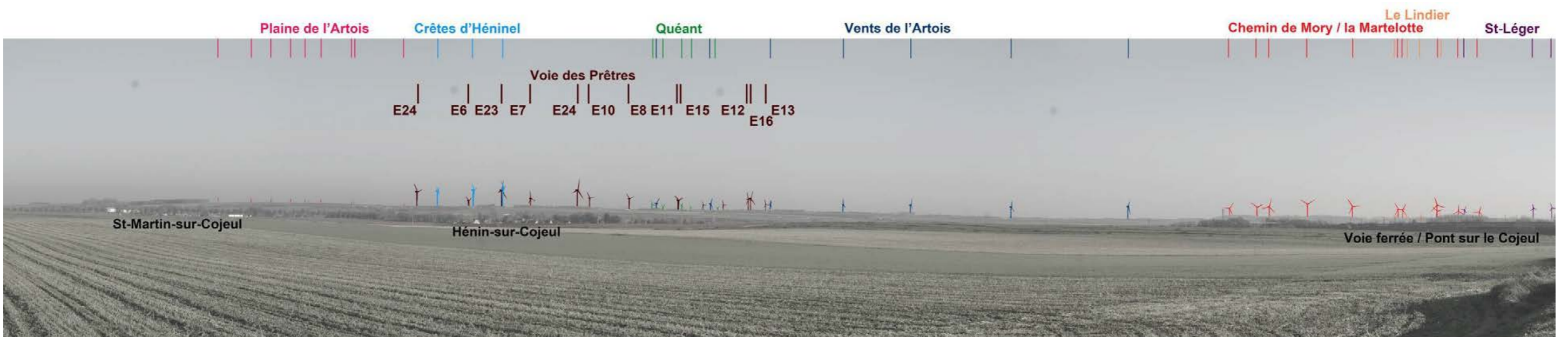
Sans compter le parc éolien de la Voie des Prêtres 2, les effets cumulés sont déjà forts. Quel que soit l'angle de vue, des éoliennes sont présentes sur les horizons. Les éoliennes du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 viennent ajouter à la densité des horizons occupés par les machines.



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



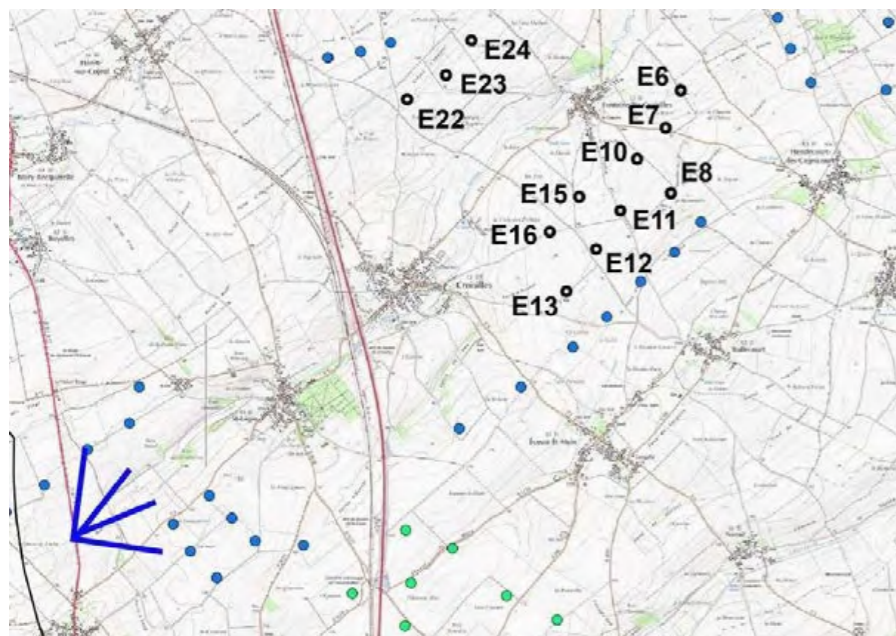
Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

## Point de vue n° 26 - Depuis la route RD917 entre Ervillers et Boyelles

Coordonnées GPS WGS 84	2.823378 / 50.172008
Eolienne visible la plus proche	<p>Vue Nord :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- E22 à 6 500 m</li> <li>- Eolienne la plus proche (St-Léger) : 1 500 m</li> </ul> <p>Vue Sud :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- E13 à 6 500 m</li> <li>- Eolienne la plus proche (St-Léger) : 1 650 m</li> </ul>
Date de la prise de vue	22 novembre 2017



Par rapport à la vue précédente, l'observateur se rapproche des parcs éoliens de St-Léger et des Sources de la Sensée.

Les plans rapprochés sont lentement ondulés sous l'effet d'un vallon sec accueillant plus à l'aval, le village de St-Léger. Là, quelques bosquets et haies sont des motifs paysagers valant également points de repère.

Les éoliennes des parcs de St-Léger et des Sources de la Sensée s'étalent sur plusieurs champs visuels sur les premiers plans de part et d'autre du vallon sec.

Les secteurs du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 se distinguent sur des champs visuels séparés. Comme pour la plupart des photomontages présentés :

- Les éoliennes du secteur Nord s'inscrivent aux côtés du parc des Crêtes d'Héninel formant un ensemble cohérent.
- Tandis que les éoliennes du secteur Sud se profilent dans l'axe du parc des Vents de l'Artois.

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 est suffisamment reculé vis-à-vis des boisements du vallon de St-Léger pour ne pas créer d'effet de surplomb.

**Les effets visuels sont modérés.**

### Effets cumulés

Les groupes Secteur Nord / Crêtes d'Héninel et Secteur Sud / Vents de l'Artois sont séparés par un espace de respiration appréciable que les éoliennes des premiers plans ne viennent pas perturber.

Les éoliennes des parcs de St-Léger, des Sources de la Sensée, du Chemin de Mory et de la Martelotte sont omniprésentes sur des plans rapprochés. Elles sont sources de saturation visuelle.

**Sans compter le parc éolien de la Voie des Prêtres 2, les effets cumulés sont déjà forts. Quel que soit l'angle de vue, des éoliennes sont présentes sur les horizons. Les éoliennes du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 viennent ajouter à la densité des horizons occupés par les machines.**





Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle (partie Nord)



Vue réelle (partie Sud)

### III.3.3 Les vues éloignées

#### RAPPEL

Pour les vues éloignées situées à moins de 10 km du projet éolien de la Voie des Prêtres 2, l'angle utilisé pour les vues panoramiques est de 90°. Cette ouverture permet de limiter l'effet d'écrasement tout en intégrant les autres parcs éoliens pour les effets cumulés.

Pour les vues éloignées situées à plus de 10 km, seule la vue réelle est présentée.

#### Point de vue n° 27 - A l'intersection des routes RD939 et RD956

Coordonnées GPS WGS 84	3.051857 / 50.220938
Eolienne visible la plus proche	E6 à 11 km Eolienne la plus proche (Plaine de l'Artois) : 8,6 km
Date de la prise de vue	6 novembre 2017

Régulièrement bordées d'arbres d'alignement, la route RD939 traverse le plateau agricole ouvert en ligne droite. A l'écart des vallées et des villages, le champ visuel au sein du plateau est pleinement ouvert. De rares haies, boqueteaux ou arbres isolés animent le paysage. Les vues sont très lointaines.

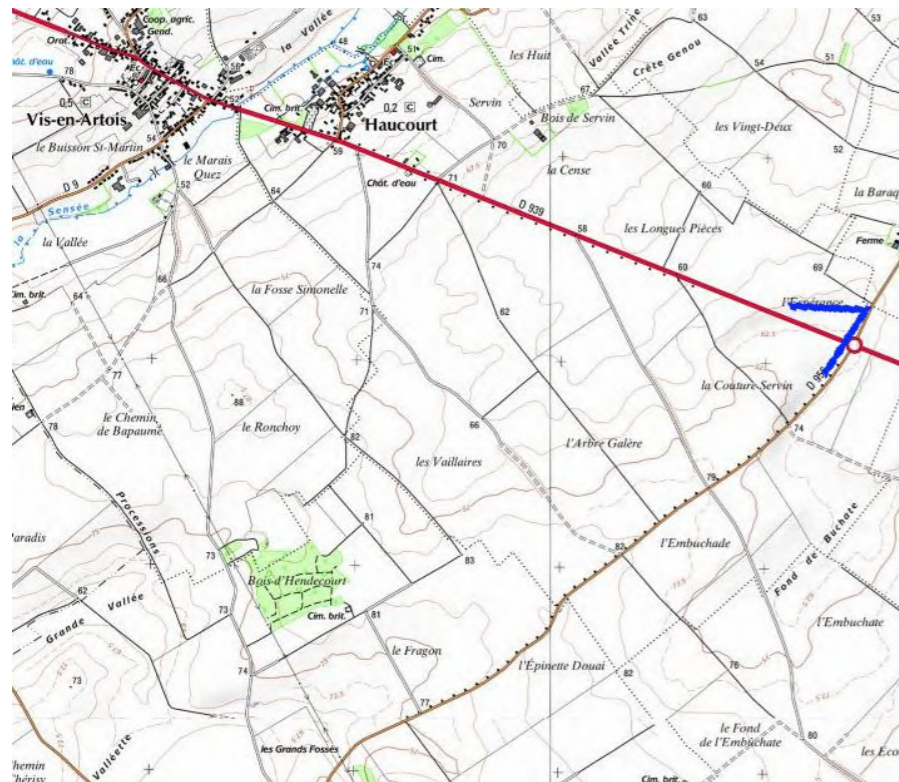
La masse des premiers plans céréaliers est écrasante. Tandis que les horizons sont marqués par plusieurs parcs éoliens construits et accordés. Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 se positionne à leur niveau.

Les effets visuels sont faibles à modérés. De nombreuses éoliennes sont déjà présentes au sein du champ visuel.

#### Effets cumulés

Là où vont se positionner les éoliennes de la Voie des Prêtres 2, l'horizon est déjà saturé par les éoliens des Vents de l'Artois, de la Plaine de l'Artois et des Crêtes d'Héninel. L'effet de barrière visuelle déjà existant sera à terme accentué par les éoliennes des parcs accordés de Quéant, du Chemin de Mory et de la Martelotte.

Sans compter le parc éolien de la Voie des Prêtres 2, les effets cumulés sont déjà forts. Quel que soit l'angle de vue, des éoliennes sont présentes sur les horizons. Les éoliennes du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 viennent ajouter à la densité des horizons occupés par les machines.





Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



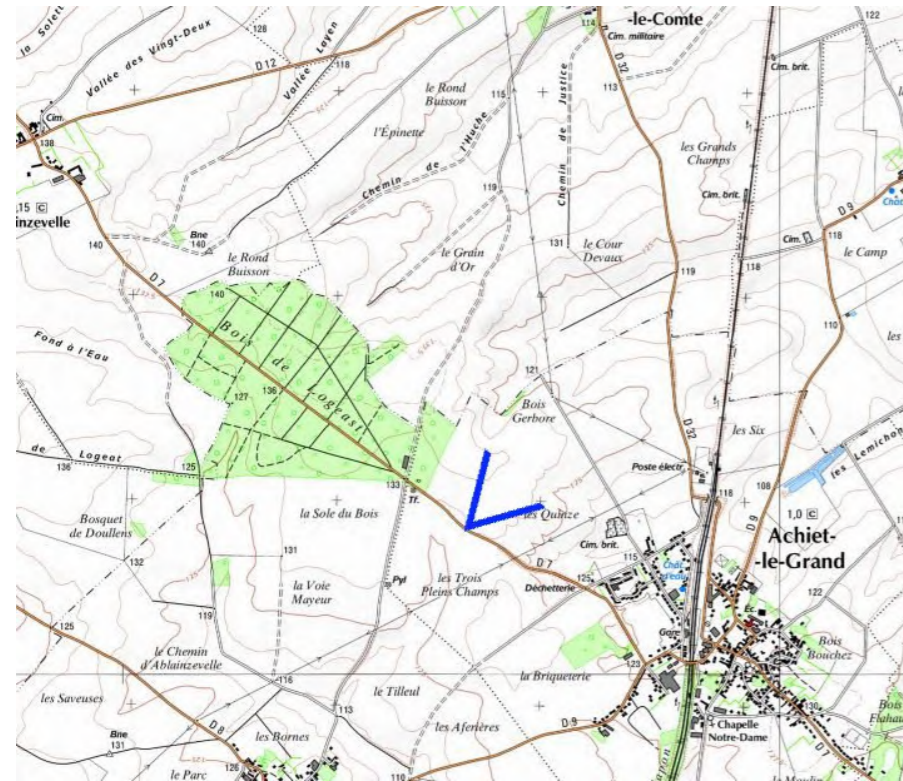
Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

## Point de vue n° 28 - Dans le secteur d'Achiet-le-Grand

Coordonnées GPS WGS 84	2.765085 / 50.136354
Eolienne visible la plus proche	E13 à 12 km Eolienne la plus proche (Sole du Bois) : 1 100 m
Date de la prise de vue	22 novembre 2017



Achiet-le-Grand est un gros village du plateau agricole situé au carrefour routier des routes RD32, RD7 et RD9. Il est également traversé par la voie ferrée.

Ce point de vue est marqué par la présence des parcs éoliens de la Sole du Bois, du Paradis et de Gomiécourt. D'autres éléments créent une multiplicité de points de repère verticaux qui caractérisent cette vue (pylônes électriques, poteaux de la voie ferrée, antennes, etc.).

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 émerge en bouts de pales derrière la ligne d'horizon. Il se positionne également en arrière plan des parcs éoliens construits des premiers plans.

Les effets visuels sont faibles à modérés.

### Effets cumulés

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 se positionne aux côtés des parcs éoliens de St-Léger, des Sources de la Sensée et des Vents de l'Artois.

L'ensemble forme un pôle éolien qui se distingue clairement des parcs éoliens des premiers plans et qui seront prochainement complétés par les parcs éoliens du Chemin de Mory, de la Martelotte et du Lindier.

Sans compter le parc éolien de la Voie des Prêtres 2, les effets cumulés sont déjà forts. Quel que soit l'angle de vue, des éoliennes sont présentes sur les horizons. Les éoliennes du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 viennent ajouter à la densité des horizons occupés par les machines.



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné

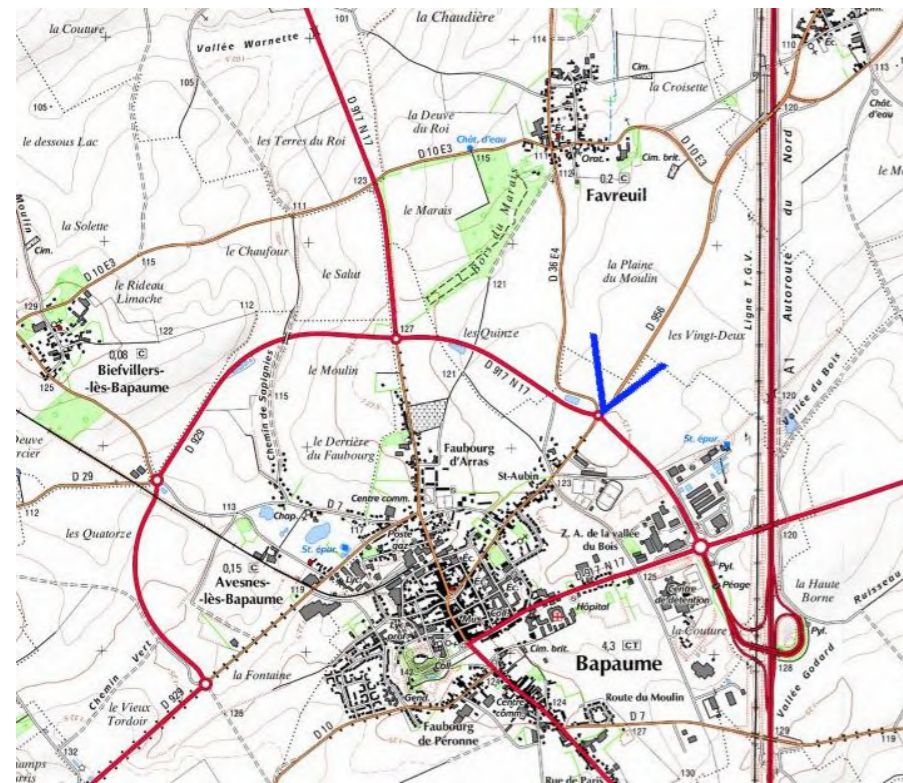




Vue réelle

## Point de vue n° 29 - A la sortie Nord de Bapaume

Coordonnées GPS WGS 84	2.860993 / 50.112439
Eolienne visible la plus proche	E13 à 10 km Eolienne la plus proche (Le Lindier) : 2 300 m
Date de la prise de vue	6 novembre 2017



Bapaume compte parmi les gros villages du périmètre d'étude éloigné venant compléter les centralités urbaines que sont Arras, Cambrai et Douai.

Le centre ancien est en effet situé au carrefour d'axes routiers départementaux majeurs (RD917, RD929, RD930). La facilité de desserte et la présence de l'échangeur autoroutier ont valu au village un fort étalement urbain sous la forme de quartiers d'habitat résidentiel.

Une déviation par le Nord permet aujourd'hui d'éviter la traversée du centre ancien. Le point de vue est situé à ce niveau à l'intersection avec la route RD956.

En comparaison d'autres secteurs du plateau agricole, le paysage est ici caractérisé par une plus grande présence de boisements et autres ponctuations végétales. Les talus boisés de la ligne LGV accolée à l'autoroute A1 sont visuellement présents dans le paysage et raccourcissent la profondeur de champ.

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 est assez éloigné. Les machines émergent au loin sur la ligne d'horizon aux côtés du parc éolien des Vents de l'Artois quoique partiellement masqué. Bien qu'elles soient en concurrence visuelle avec plusieurs motifs paysagers, elles n'instaurent pas de rupture d'échelle.

**Les effets visuels sont faibles à modérés.**

### Effets cumulés

Les parcs éoliens de St-Léger, des Sources de la Sensée, du Lindier, du Chemin de Mory et de la Martelotte génèrent une masse d'éoliennes qui se succèdent sur des plans rapprochés à éloignés. L'ensemble est en concurrence visuelle avec la silhouette de Favreuil. Derrière au sein des mêmes angles de vues, les éoliennes de la Voie des Prêtres 2 et des Vents de l'Artois sont plus discrètes.

Plus à droite sur la vue panoramique, les éoliennes de Quéant et d'Inchy-en-Artois émergent timidement derrière les talus boisés de la ligne LGV.

**Sans compter le parc éolien de la Voie des Prêtres 2, les effets cumulés sont déjà forts. Quel que soit l'angle de vue, des éoliennes sont présentes sur les horizons.**



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

Point de vue n° 30 - Depuis le pont sur l'autoroute A1 (RD956)

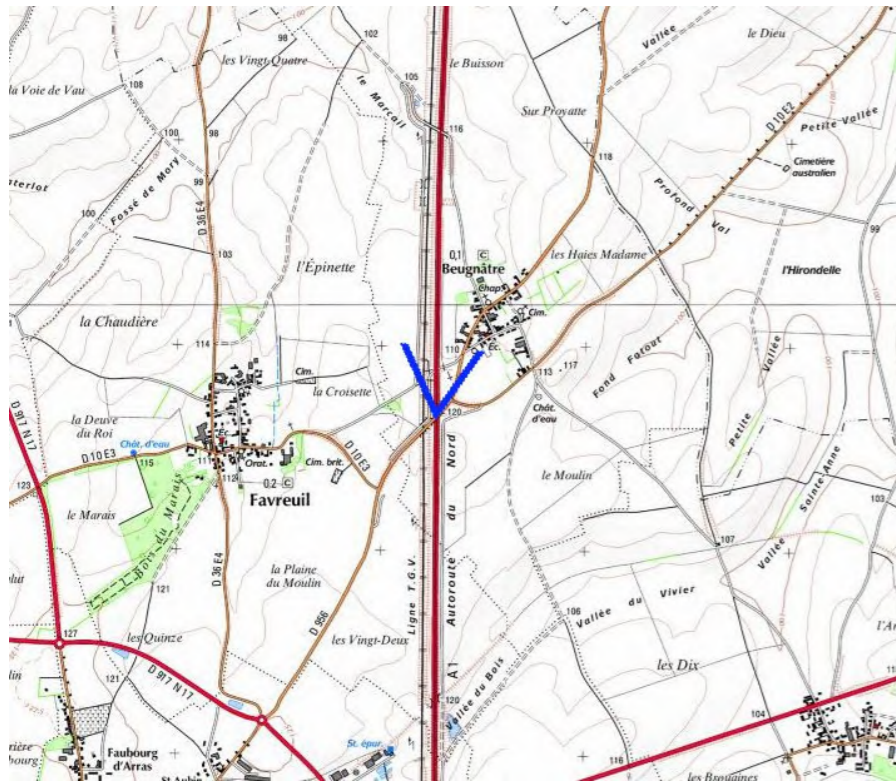
Coordonnées GPS WGS 84	2.871264 / 50.124885
Eolienne visible la plus proche	E13 à 8,5 km Eolienne la plus proche (La Martelotte) : 2 650 m
Date de la prise de vue	22 novembre 2017

La ligne LGV et l'autoroute A1 s'affranchissent des limites paysagères. Elles sont majoritairement ancrées au sein de déblais pourvus de talus boisés. Seules les éoliennes très proches de ces axes seront alors perçues.

En revanche depuis les ponts qui les traversent, les vues sont aériennes. Le point de vue se situe au niveau du pont emprunté par la route RD956.

Seules les éoliennes du secteur Nord du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 seront visibles en bouts de pales derrière la végétation.

Les effets visuels sont faibles.



Effets cumulés

Dans l'axe de l'autoroute A1, de nombreux parcs éoliens sont perçus de part et d'autre.

Les effets cumulés sont forts mais cela ne relève pas du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 puisque seules 3 des 12 machines sont perçues au loin.



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

Point de vue n° 31 - Depuis la route RD930 à hauteur de Beugny

Coordonnées GPS WGS 84	2.946586 / 50.122258
Eolienne visible la plus proche	E13 à 8,9 km Eolienne la plus proche (Chemin de Mory) : 5,5 km
Date de la prise de vue	6 novembre 2017

La route RD930 compte parmi les axes majeurs de circulation du département. Entre Bapaume et Cambrai, elle est tracée en ligne droite.

A l'écart des villages, les vues sont larges et lointaines. La masse des premiers plans céréaliers est écrasante. Tandis que des boisements émergent en filigrane sur l'horizon. A droite sur la vue panoramique, la silhouette arborée de Morchie se dessine.

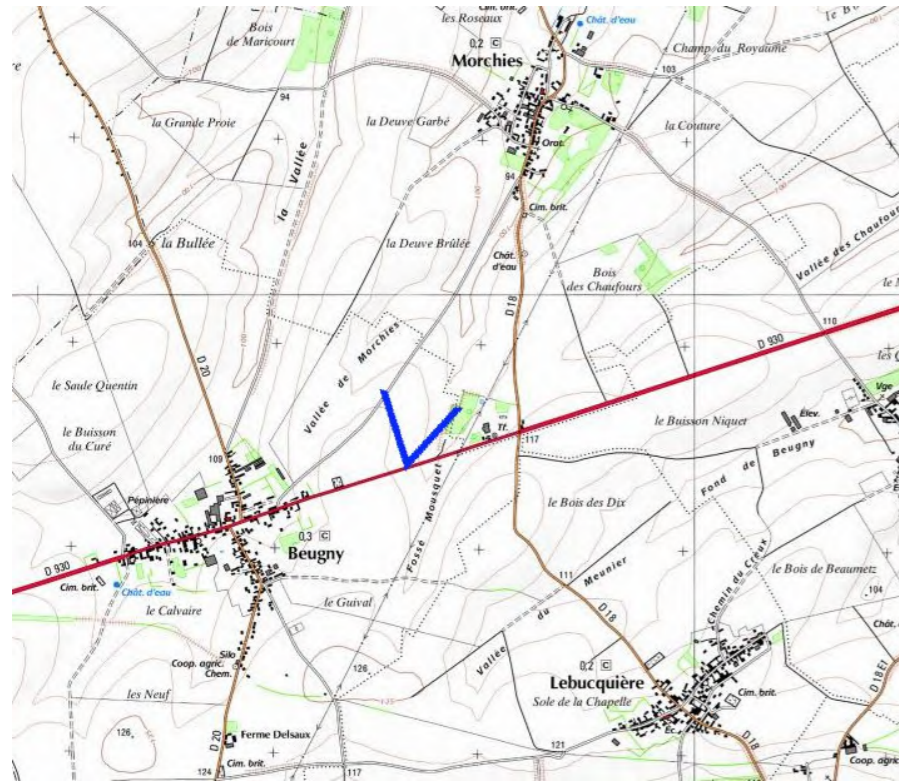
Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 émerge au loin sur la ligne d'horizon aux côtés du parc éolien des Vents de l'Artois. Il ne vient pas en concurrence visuelle directe avec les silhouettes villageoises de Morchies et de Lagnicourt-Marcel.

Les effets visuels sont faibles.

**Effets cumulés**

De nombreux parcs éoliens construits et accordés s'égrènent sur la ligne d'horizon qui en vient à être saturée avec ou sans le projet éolien de la Voie des Prêtres 2.

**Les effets cumulés sont forts.**



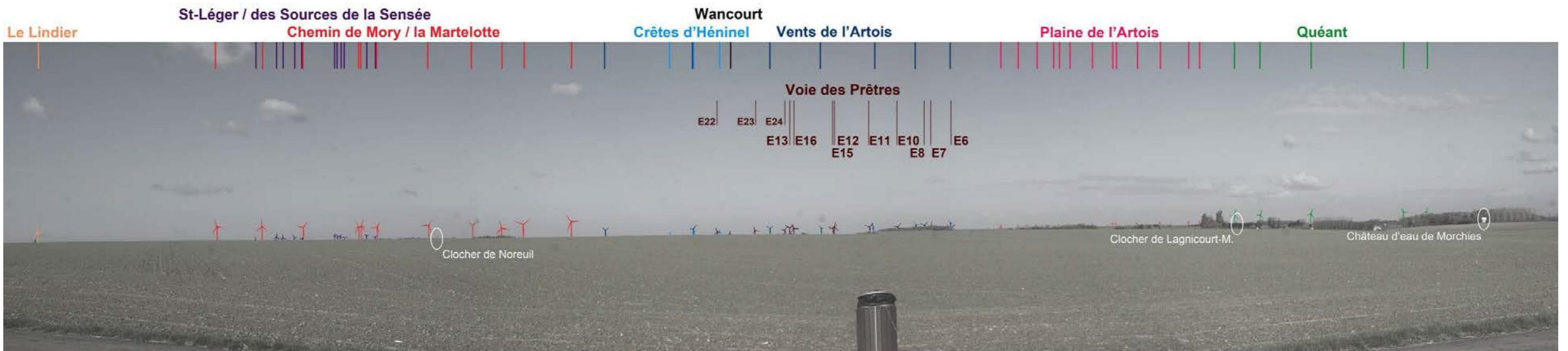




Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

Point de vue n° 32 - Depuis l'aire de service de Graincourt sur l'autoroute A2

<b>Coordonnées GPS WGS 84</b>
3.091178 / 50.125522
<b>Eolienne visible la plus proche</b>
E8 à 15,2 km Eolienne la plus proche (Chemin de Milaine) : 1 400 m
<b>Date de la prise de vue</b>
22 novembre 2017



Cadre Photomontage  
Vue panoramique - Etat initial (sans les parcs éoliens accordés, novembre 2017)

*Nota :* Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 est situé à plus de 15 km du point de vue. Le photomontage est présenté uniquement en vue réelle.

L'autoroute A2 longe le Sud-Est du périmètre d'étude éloigné. Elle suit les courbes du relief et les vues depuis cet itinéraire sont tantôt fermées, tantôt ouvertes sur la campagne environnante. Non loin, le Canal du Nord est à peine perceptible.

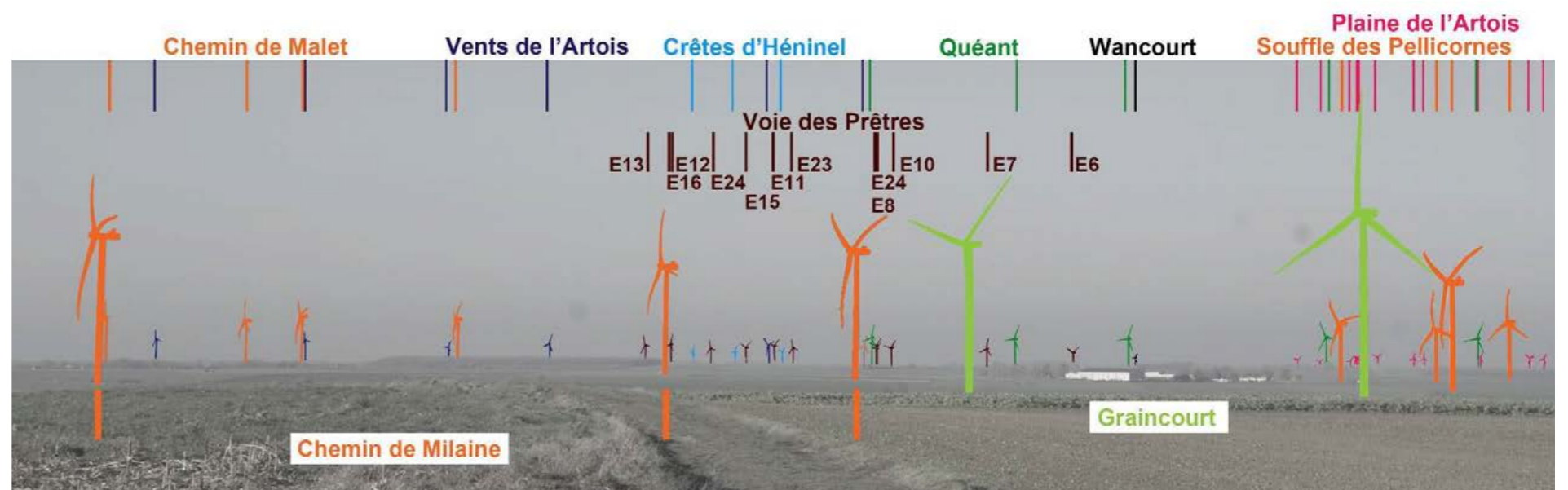
Depuis l'aire de service de Graincourt, positionnée sur une butte du relief, la vue est ouverte en direction du projet éolien de la Voie des Prêtres 2. Sur des plans éloignés, quelques boisements et silhouettes villageoises émergent çà et là.

Compte tenu de l'ouverture du champ visuel, les éoliennes du projet de la Voie des Prêtres 2, dont la taille sera assez réduite, occuperont une part raisonnée du champ visuel. Elles s'inscriront aux côtés des parcs éoliens des Vents de l'Artois et des Crêtes d'Héninel.

Les effets visuels sont faibles.



Vue réelle panoramique



Vue réelle panoramique interprétée

**Effets cumulés**

De nombreux parcs éoliens construits et accordés s'égrènent depuis des plans immédiats à éloignés. Les effets cumulés sont forts avec ou sans le projet éolien de la Voie des Prêtres 2.



Vue réelle

Point de vue n° 33 - Depuis la route RD919 en périphérie Nord-Est d'Arras

<b>Coordonnées GPS WGS 84</b>
2.810255 / 50.318204
<b>Eolienne visible la plus proche</b>
E24 à 11,8 km Eolienne la plus proche (Wancourt) : 6,5 km
<b>Date de la prise de vue</b>
22 novembre 2017



Vue panoramique - Etat initial (sans les parcs éoliens accordés, novembre 2017)

*Nota :* Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 est situé à plus de 15 km du point de vue. Le photomontage est présenté uniquement en vue réelle. De plus, compte tenu des conditions météorologiques (brume légère), l'ensemble des éoliennes a été modélisé y compris les éoliennes construites.

Depuis le haut du coteau de la vallée de la Scarpe, les vues sont dégagées. La dépression topographique induite est nettement perceptible tout comme les nombreux boisements attenants à la vallée. En vis-à-vis, la vaste zone d'activités dite Artipôle bordant l'autoroute A1 au niveau de l'échangeur autoroutier (RD939) marque les horizons lointains.

De nombreux éléments verticaux émergent sur des plans rapprochés (pylônes divers, châteaux d'eau, etc.) et viennent en écho avec les parcs éoliens construits et accordés situés sur la ligne d'horizon.

Le parc éolien de la Voie des Prêtres 2 engendre une multiplication des points d'appels verticaux, déjà nombreux dans ce paysage. Etant donné l'éloignement, les éoliennes sont peu visibles et le parc est perçu dans son ensemble.

Les effets visuels sont faibles.

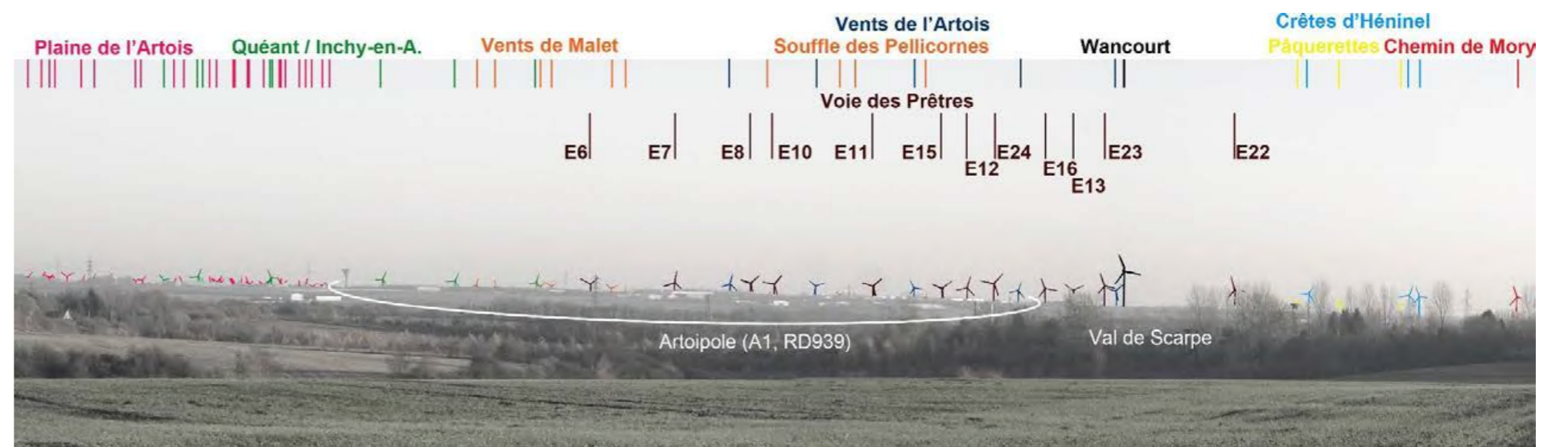
**Effets cumulés**

De nombreux parcs éoliens construits et accordés s'égrènent sur la ligne d'horizon.

Les effets cumulés sont forts avec ou sans le projet éolien de la Voie des Prêtres 2.



Vue réelle panoramique



Vue réelle panoramique interprétée



Vue réelle

Point de vue n° 34 - Depuis la route RD39 entre Vitry-en-Artois et Saily-en-Ostrevent

Coordonnées GPS WGS 84
2.990404 / 50.309086
Eolienne visible la plus proche
E6 à 11 km Eolienne la plus proche (Plaine de l'Artois) : 8,6 km
Date de la prise de vue
22 novembre 2017



Cadre Photomontage

Vue panoramique - Etat initial (sans les parcs éoliens accordés, novembre 2017)

*Nota : Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 est situé à plus de 15 km du point de vue. Le photomontage est présenté uniquement en vue réelle. De plus, compte tenu des conditions météorologiques (brume légère), l'ensemble des éoliennes a été modélisé y compris les éoliennes construites.*

La route RD39 traverse un paysage légèrement ondulé occupé par des champs cultivés et des bois. Les champs permettent une ouverture visuelle mais les vues sont vite bloquées.

En effet la cassure du relief qui délimite la vallée est peu marquée mais suffit à cadrer l'horizon. Cette vue est également caractérisée par la présence de nombreux boisements, du village de Hamblain-les-près et de bâtiments agricoles qui s'adosent à ce repli du relief.

Le parc éolien de la Voie des Prêtres 2 engendre une multiplication des points d'appels verticaux, déjà nombreux dans ce paysage. Etant donné l'éloignement, les éoliennes sont peu visibles et le parc est perçu dans son ensemble.

Les effets visuels sont faibles.

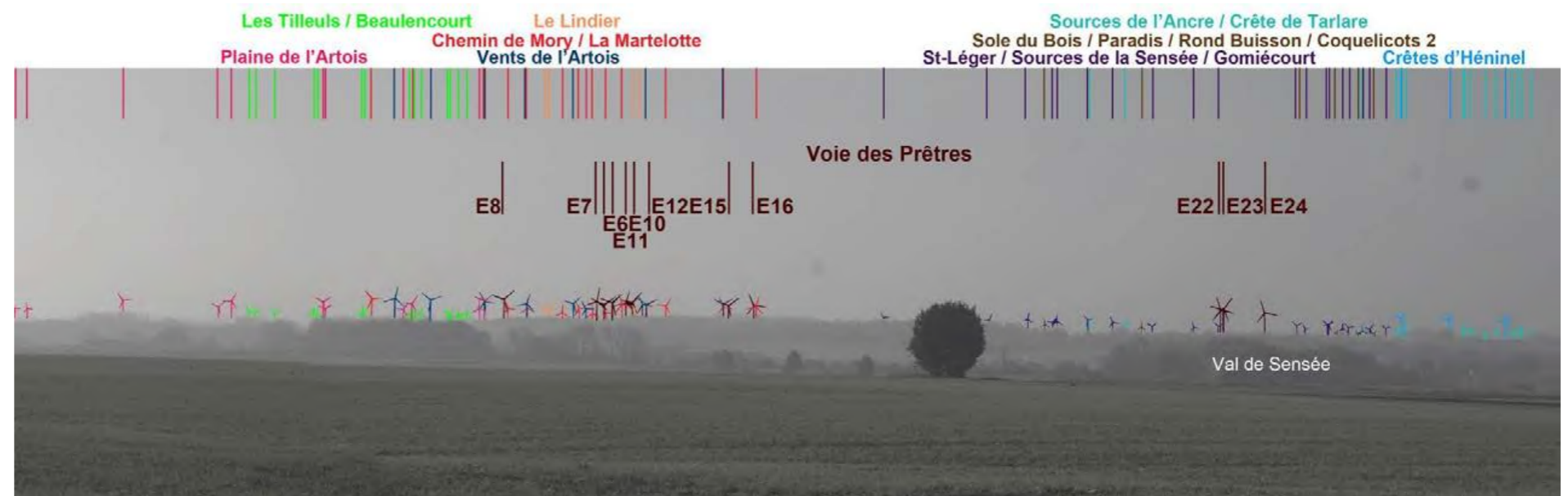
Effets cumulés

De nombreux parcs éoliens construits et accordés s'égrènent sur la ligne d'horizon.

Les effets cumulés sont forts avec ou sans le projet éolien de la Voie des Prêtres 2.



Vue réelle panoramique



Vue réelle panoramique interprétée



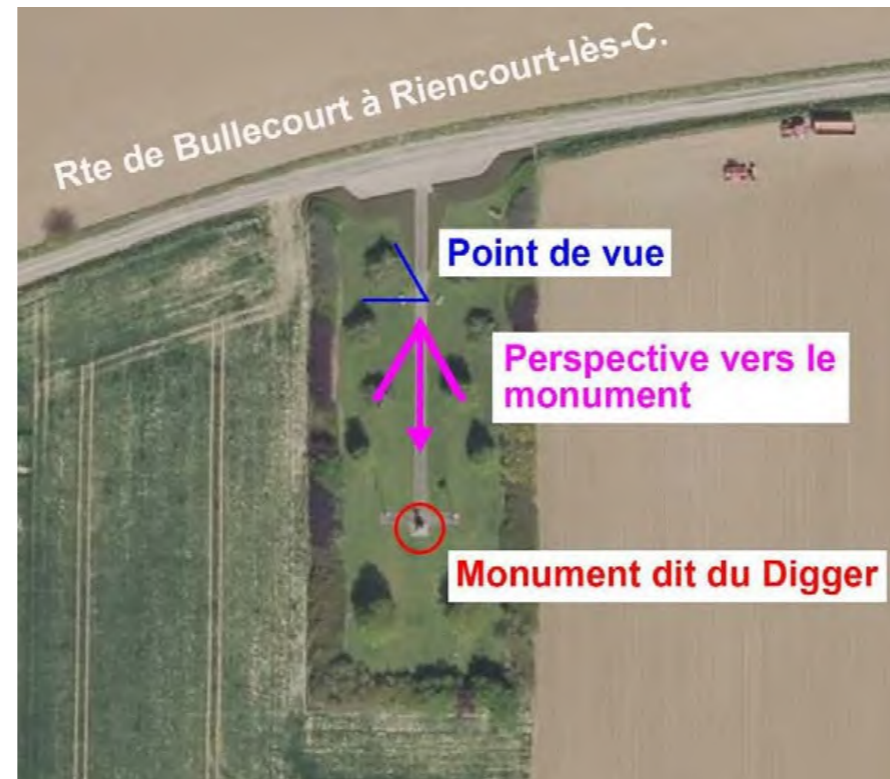
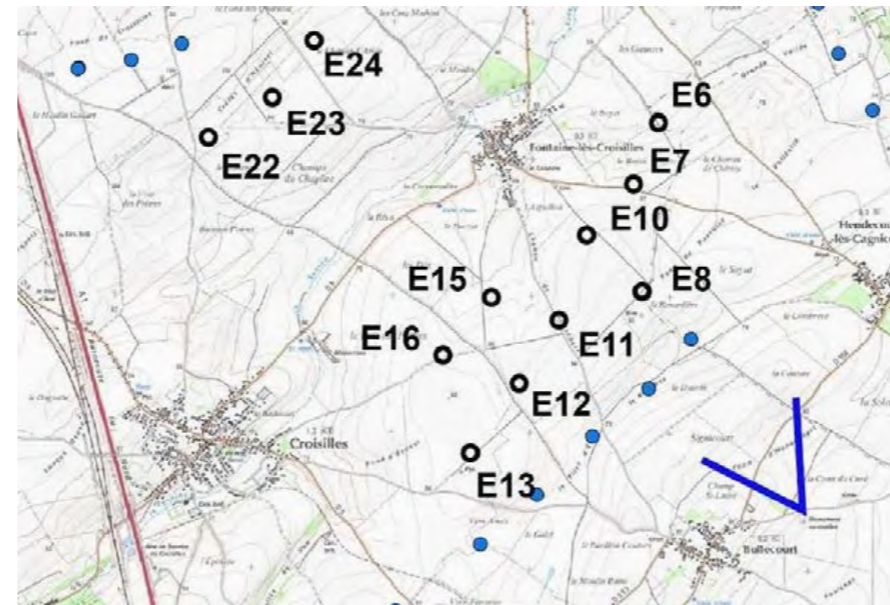
Vue réelle



### III.3.4 Les vues depuis les sites patrimoniaux

#### PATRI 1 - Depuis le mémorial australien de Bullecourt

Coordonnées GPS WGS 84	2.938219 / 50.194540
Eolienne visible la plus proche	E8 à 1 900 m Eolienne la plus proche (Vents de l'Artois) : 1 400 m
Date de la prise de vue	6 novembre 2017



Le monument australien de Bullecourt est situé à l'écart du village au bord de la petite route allant sur Riencourt-lès-Cagnicourt.

Le site fait l'objet d'aménagements paysagers avec notamment une haie arborée d'enceinte qui génère des masques visuels partiels sur les éoliennes existantes des Vents de l'Artois.

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 ne se situe pas dans l'axe de la perspective d'entrée du site vers le monument australien. Ainsi, il n'est pas perceptible lorsque le visiteur se trouve face au monument dit du Digger. L'observateur doit se détourner du monument pour percevoir certaines des éoliennes du secteur Sud du projet de la Voie des Prêtres 2.

Compte tenu de la proximité aux éoliennes, les effets visuels restent forts.



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



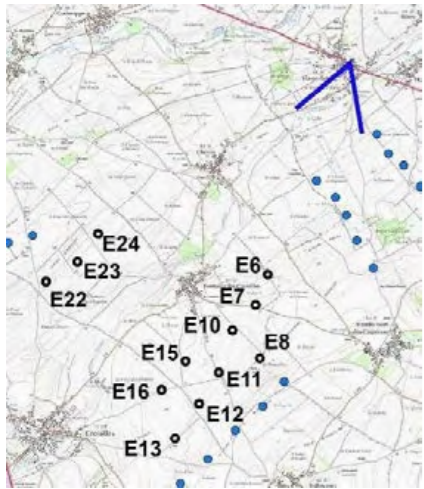
Vue réelle

## PATRI 2 - Depuis le mémorial de Vis-en-Artois

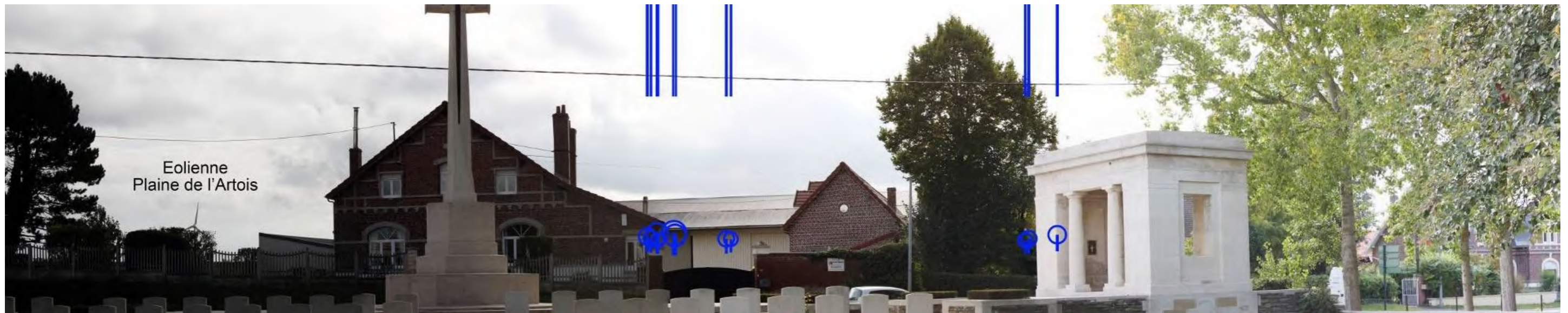
Coordonnées GPS WGS 84	2.949980 / 50.245923
Eolienne visible la plus proche	Projet éolien de la Voie des Prêtres 2 masqué par le bâti Eolienne la plus proche (Plaine de l'Artois) : 900 m
Date de la prise de vue	28 août 2017

Vis-en-Artois compte parmi les gros bourgs du périmètre d'étude éloigné. Il s'agit d'un village rue implanté le long de la route RD939, étagé dans la pente du coteau de la vallée de la Sensée et qui a été gonflé par les extensions urbaines.

Le mémorial est situé au cœur du tissu urbain. Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 est masqué par le bâti. Les effets sont nuls.



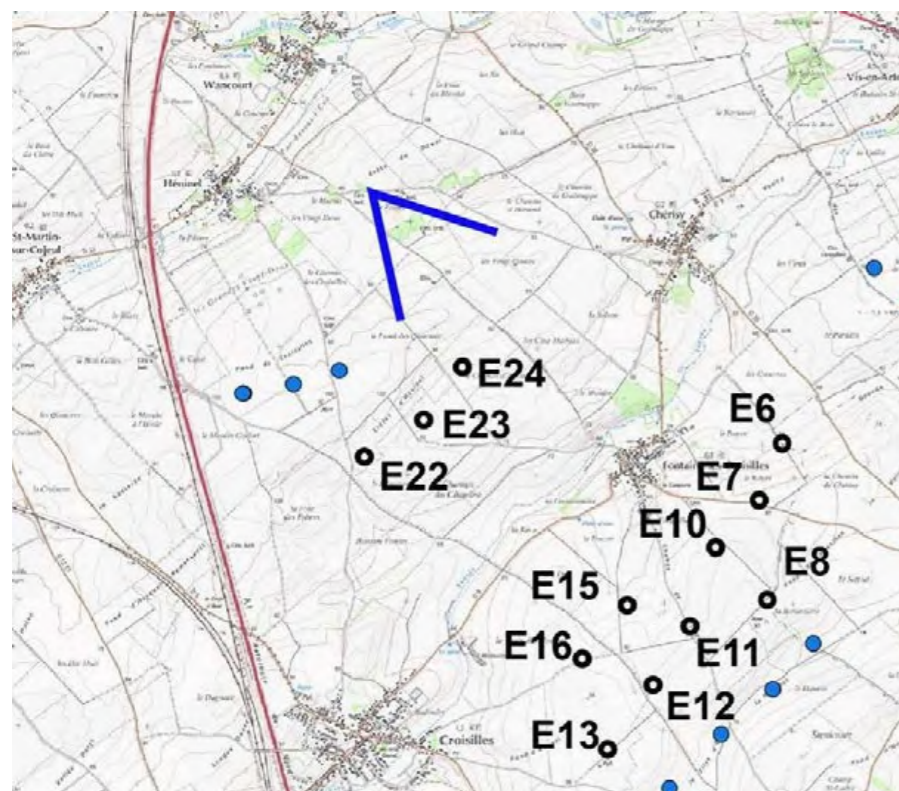
Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté dessiné

### PATRI 3 - Depuis le cimetière Bootham à Héninel

Coordonnées GPS WGS 84	2.882195 / 50.238238
Eolienne visible la plus proche	E24 à 1 600 m
Date de la prise de vue	6 novembre 2017

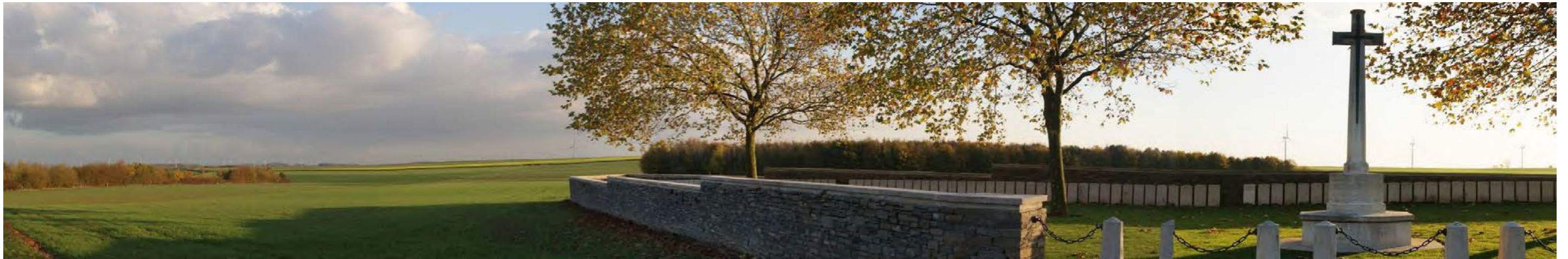


Le cimetière est situé à l'écart du village sur la petite route allant sur Chérisy. Comme la plupart des cimetières militaires et mémoriaux, il jouit d'aménagements paysagers simples (pelouses, bordures, arbres et haies ornementales). D'ailleurs, ces aménagements les signalent très souvent dans le paysage.

Malgré la présence d'arbres et de haies, les vues restent très ouvertes sur le plateau agricole avec des effets de transparence entre les arbres plantés.

De nombreux parcs éoliens construits et accordés sont perceptibles sur des plans rapprochés à très éloignés.

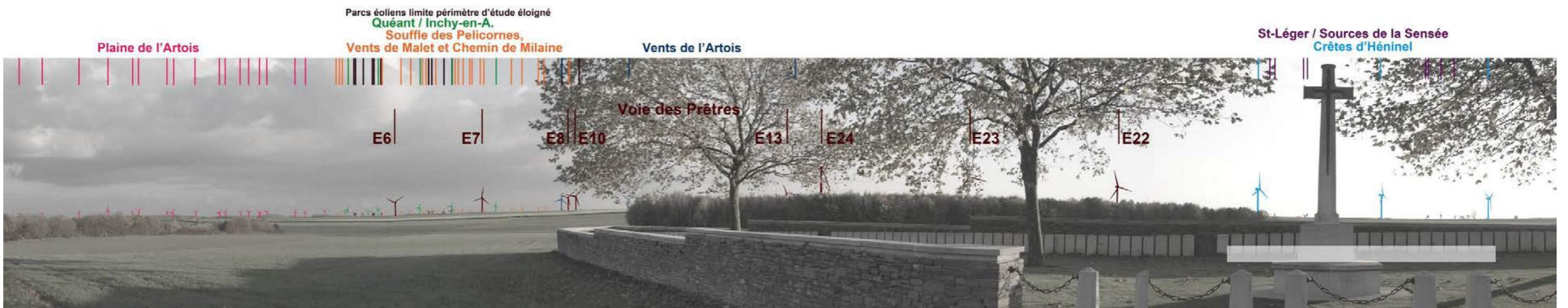
Certaines des éoliennes du projet de la Voie des Prêtres 2, notamment les plus éloignées, seront partiellement masquées par la végétation des premiers plans. Tandis que les éoliennes E22 à E24 seront bien perçues sur des plans rapprochés. Les effets visuels sont forts.



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle sur le secteur Nord du projet



Vue réelle sur le secteur Sud du projet



**PATRI 4 - Depuis la route RD9 E4 au passage de la vallée du Cojeul au sein du site inscrit « Marais de St-Rémy et Sources de la Brogne »**

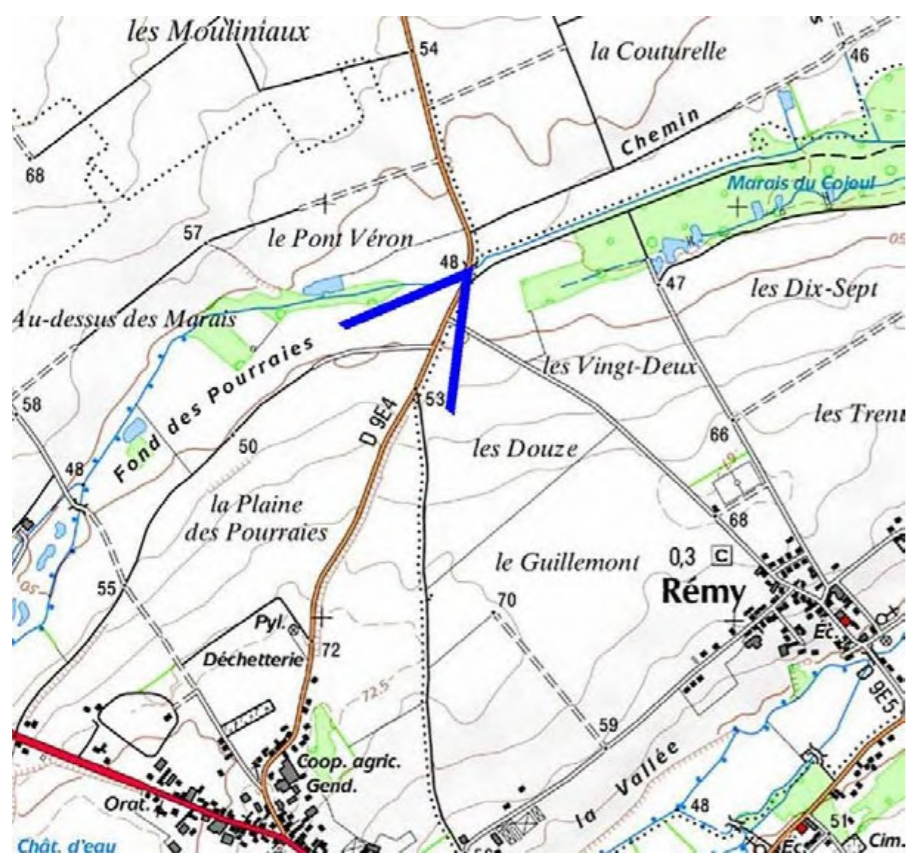
Coordonnées GPS WGS 84	2.944376° / 50.261107°
Eolienne visible la plus proche	E6 à 4 900 m
Date de la prise de vue	4 janvier 2018

Seul élément de patrimoine protégé au sein du périmètre d'étude rapproché, le site inscrit « Marais de Rémy et sources de la Brogne » se situe à plus de 4 km au Nord-Est du projet éolien de la Voie des Prêtres 2.

Il s'appuie sur les vallons faiblement encaissés et boisés du Cojeul et de la Sensée. Ce site inscrit est séparé du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 par le plateau agricole traversé par la route RD939 et qui recoupe le gros bourg de Vis-en-Artois.

Dans ce contexte, seule la partie Nord du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 sera visible. Tandis que les éoliennes du secteur Sud sont dissimulées derrière le haut du plateau et la silhouette de Vis-en-Artois. De même et à l'écart de Vis-en-Artois, seules quelques éoliennes du parc de la Plaine de l'Artois émergent en bouts de pales.

**Les effets visuels sont faibles.**





Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



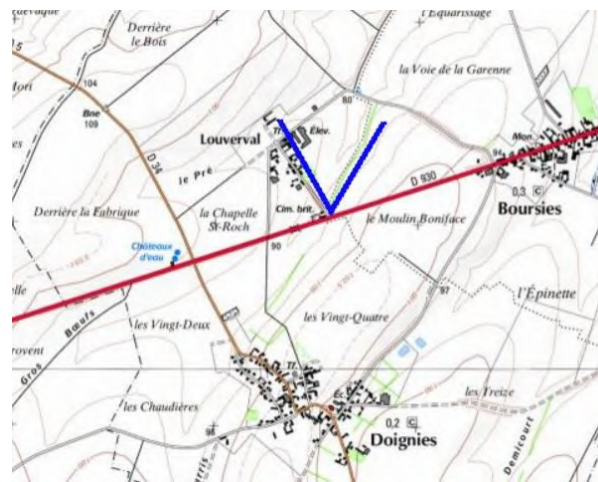
Vue réelle

## PATRI 5 - Cimetière de Louveral à Doignies

<b>Coordonnées GPS WGS 84</b>
3.019446 / 50.137446
<b>Eolienne visible la plus proche</b>
E8 à 10 km Eolienne la plus proche (Vents de Malet) : 1 200 m
<b>Date de la prise de vue</b>
22 novembre 2017



Vue panoramique - Etat initial

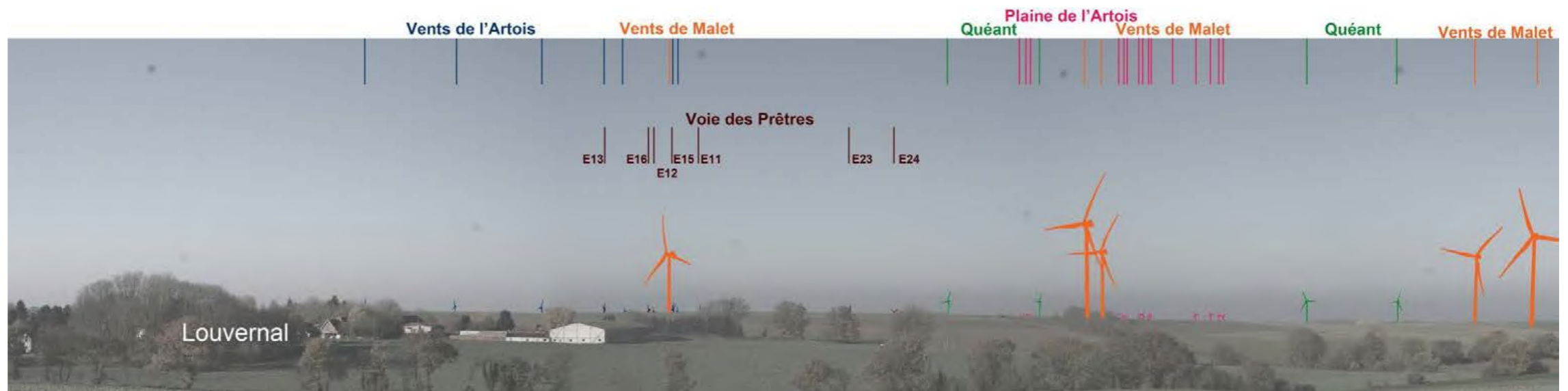


Vue panoramique - Etat projeté

Le cimetière militaire de Louveral se situe au bord de la route RD930 qui compte parmi les axes majeurs de circulation du département.

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 émerge très partiellement au loin sur la ligne d'horizon aux côtés du parc éolien des Vents de l'Artois. Les éoliennes du parc éolien des Vents de Malet impactent davantage ce site patrimonial.

Les effets visuels sont faibles.



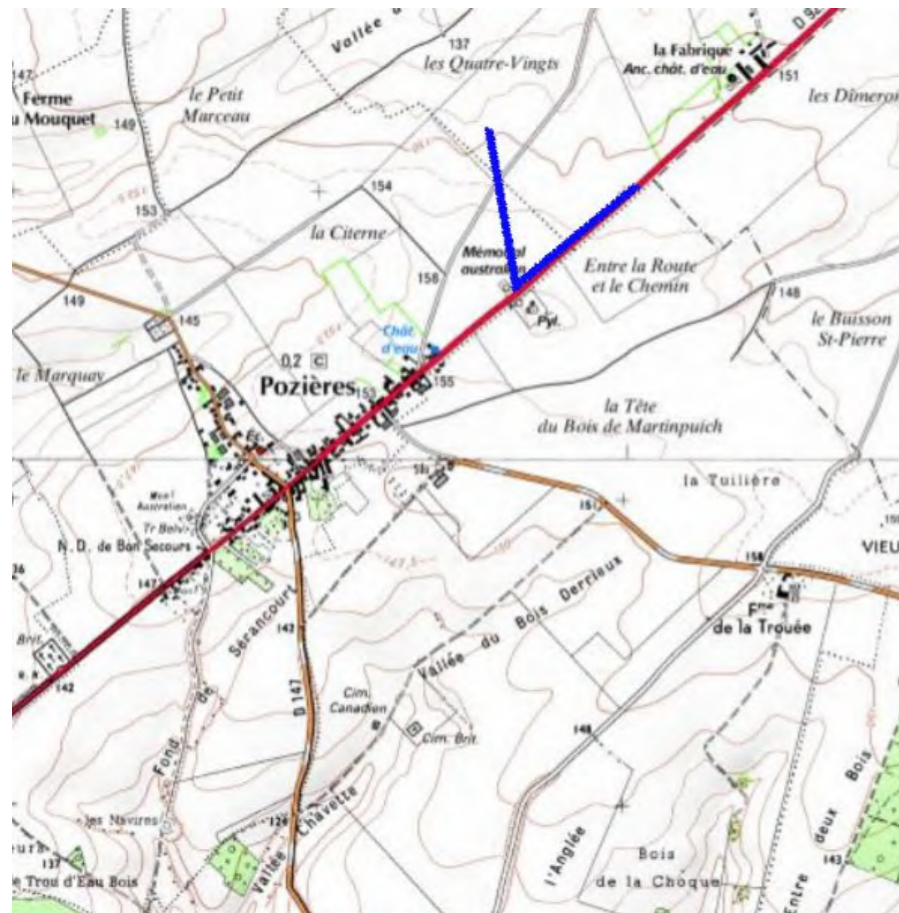
Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

## PATRI 6 - Depuis le Mémorial australien de Pozières

Coordonnées GPS WGS 84	2.736306 / 50.044783
Eolienne visible la plus proche	E13 à plus de 30 km Eolienne la plus proche (Crête de Tarlare) : 8 km
Date de la prise de vue	22 novembre 2017



*Nota : Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 est situé à plus de 20 km du point de vue. Le photomontage est présenté uniquement en vue réelle.*



Vue panoramique - Etat initial (sans les parcs éoliens accordés, novembre 2017)



Vue réelle interprétée

Les éoliennes du projet de la Voie des Prêtres 2 apparaissent partiellement sur des plans très éloignés. Elles ne seront visibles que par conditions météorologiques excellentes.

Les effets visuels sont très faibles.



Vue réelle

## PATRI 7 - Depuis le haut du beffroi d'Arras

<b>Coordonnées GPS WGS 84</b>
2.777108 / 50.291113
<b>Eolienne visible la plus proche</b>
E24 à 10,8 km Eolienne la plus proche (Wancourt) : 5,9 km
<b>Date de la prise de vue</b>
22 novembre 2017



Depuis le centre ancien d'Arras et sa périphérie, les calculs de visibilité ont montré que le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 n'était pas visible.

La montée payante du beffroi s'effectue par ascenseur et moyennant 40 marches. A 55 m de hauteur, le point de vue offre une découverte panoramique de la ville et ses alentours.

Les premiers plans en contrebas sont composés par le tissu ancien. Au-delà, l'urbanisation s'étend de part et d'autre de la vallée de la Scarpe vers le coteau. Le plateau agricole se distingue au lointain.

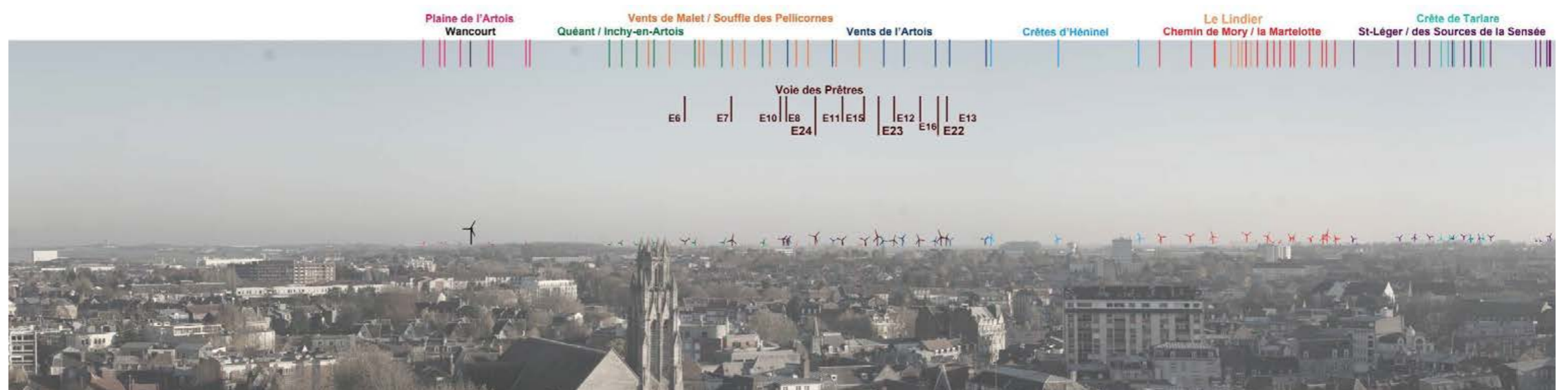
De nombreux parcs éoliens sont déjà visibles sur la ligne d'horizon créant un effet de barrière visuelle. Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 se positionne aux côtés des parcs éoliens des Crêtes d'Héninel et des Vents de l'Artois.



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné

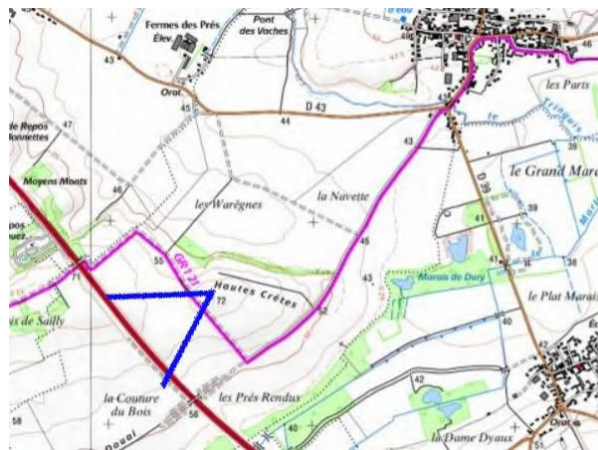




Vue réelle

## PATRI 7 - Depuis le cromelech des Bonnettes

<b>Coordonnées GPS WGS 84</b>
2.974774 / 50.277118
<b>Eolienne visible la plus proche</b>
E6 à 7,4 km Eolienne la plus proche (Plaine de l'Artois) : 4,9 km
<b>Date de la prise de vue</b>
22 novembre 2017



*Nota : Compte tenu des conditions météorologiques (brume légère), l'ensemble des éoliennes a été modélisé y compris les éoliennes construites.*

Le cromelech des Bonnettes est situé sur une butte qui permet une vue panoramique sur la vallée du Cojeul. Les vues sont cadrées par la cassure du relief (rebord de vallée) soulignée par des boisements. Plusieurs parcs éoliens construits et accordés émergent derrière les boisements de la vallée.

La partie Nord du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 sera aisément perçue comme un groupe d'éoliennes isolées faisant écho au parc des Crêtes d'Héninel. Tandis que les éoliennes du secteur Sud viendront se superposer à celles de la Plaine de l'Artois, des Vents de l'Artois et du Chemin de Mory. L'ensemble formera un amas de machine peu harmonieux qui viendra en rupture d'échelle avec le coteau boisé.

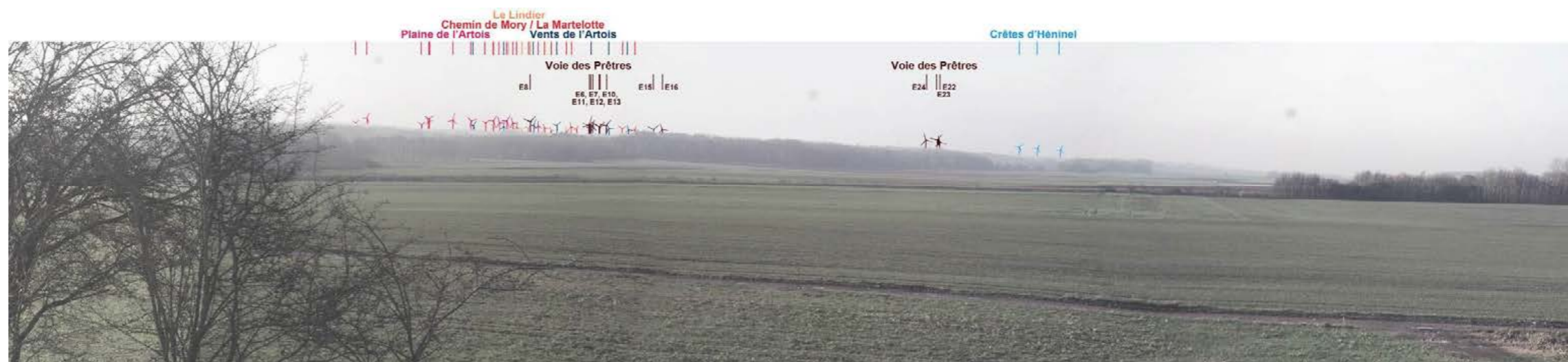
Compte tenu de l'éloignement, les effets visuels sont modérés.



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



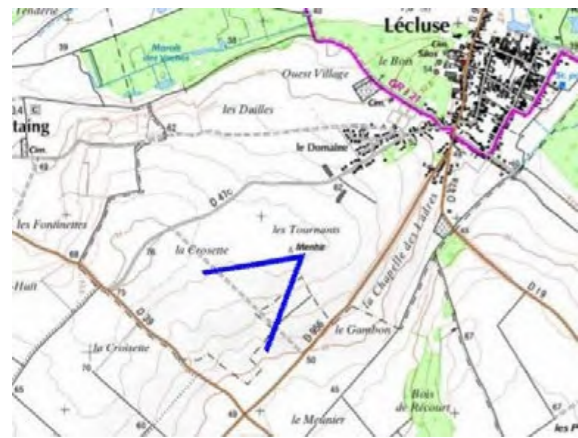
Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

## PATRI 8 - Depuis le menhir dit le Gros Caillou

<b>Coordonnées GPS WGS 84</b>
2.974774 / 50.277118
<b>Eolienne visible la plus proche</b>
E6 à 9,2 km Eolienne la plus proche (Plaine de l'Artois) : 6,7 km
<b>Date de la prise de vue</b>
22 novembre 2017



*Nota : Compte tenu des conditions météorologiques (brume légère), l'ensemble des éoliennes a été modélisé y compris les éoliennes construites.*

Le menhir se situe au milieu des champs. Le site offre un large panorama dans toutes les directions. En direction du projet éolien de la Voie des Prêtres 2, l'horizon est lointain et souligné par des boisements. Plusieurs parcs éoliens construits et accordés se positionnent sur la ligne d'horizon marquée par le coteau doux et agricole de la haute vallée de la Sensée.

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 sera lui aussi visible à l'horizon. Comme pour la vue depuis le Cromlech des Bonnettes, la partie Nord du projet sera partiellement perçue aux côtés des éoliennes des Crêtes d'Hénel. Tandis que les éoliennes du secteur Sud viendront se superposer à celles de la Plaine de l'Artois, des Vents de l'Artois, du Chemin de Mory, etc.

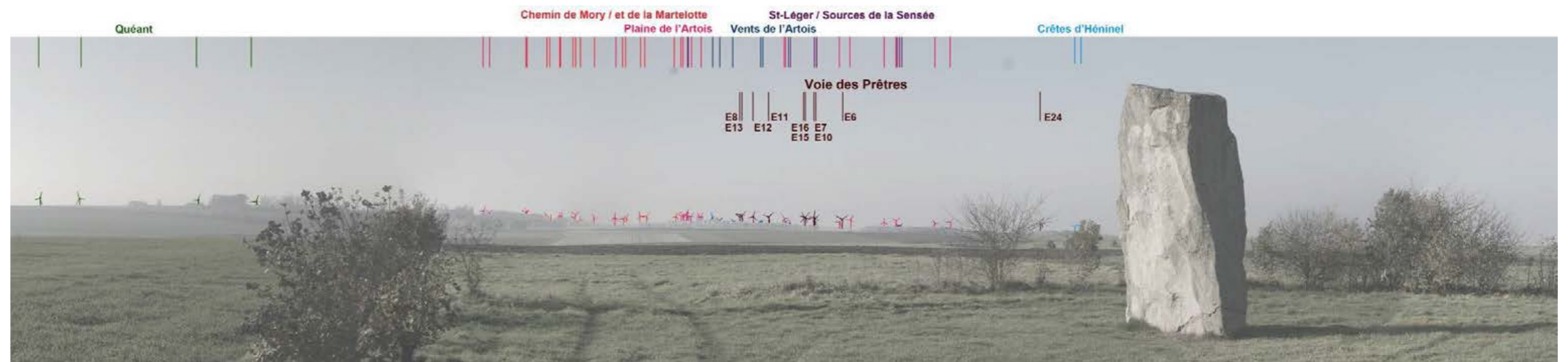
Compte tenu de l'éloignement, les effets visuels sont modérés.



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Vue réelle

## III.4 Analyse de la saturation visuelle

L'analyse des effets cumulés est approfondie par l'analyse de la saturation visuelle pour une série de villages dans un rayon de 10 km autour du projet éolien de la Voie des Prêtres 2.

### Rappel de la méthodologie pour l'analyse de la saturation visuelle

La méthodologie employée s'appuie sur le document de la DREAL Centre « Eoliennes et risques de saturation visuelle - Conclusion de trois études de cas en Beauce ». Elle consiste à évaluer l'encerclement des villages par les parcs éoliens au moyen de trois indices :

- **1/ L'indice d'occupation des horizons** (somme des angles de l'horizon interceptés par des parcs éoliens) avec un seuil d'alerte au-dessus de 120° en pondérant :
  - Dans un rayon de 5 km : les éoliennes sont considérées comme étant prégnantes dans le paysage ;
  - Dans un rayon compris entre 5 et 10 km : les éoliennes sont considérées comme étant nettement présentes dans le paysage en temps normal.
  
- **2/ La densité des horizons** (ratio entre le nombre d'éoliennes présentes dans un rayon de 5 km par angles d'horizon interceptés) avec un seuil d'alerte au-dessus de 0,10 ;
  
- **3/ L'espace de respiration sans éoliennes visibles** avec un angle continu souhaitable à minima de 160° en considérant qu'en deçà de 70° les éoliennes sont omniprésentes ;

La méthodologie conclut qu'il y a saturation visuelle si deux des trois seuils sont dépassés.

Dans le cadre du projet éolien de la Voie des Prêtres 2, et compte tenu du fort développement de l'éolien dans le secteur, il a été question de réaliser une analyse comparative du niveau de saturation visuelle (AVEC / SANS le projet éolien de la Voie des Prêtres 2).

### IMPORTANT

Il est important de préciser que l'effet d'encerclement depuis les villages ne s'observe que très rarement à l'intérieur du village compte tenu de l'effet masque du bâti.

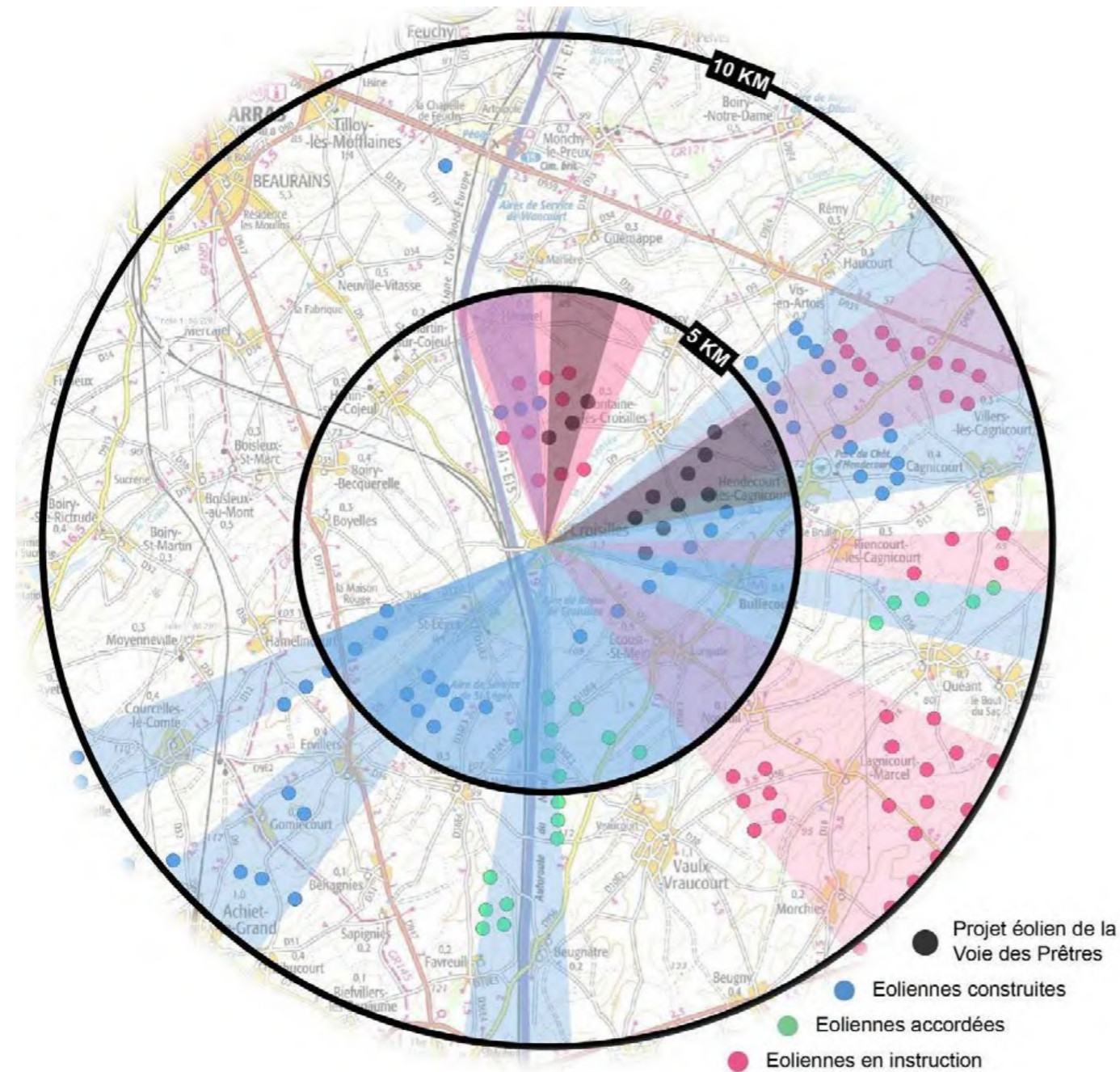
De même, depuis les sorties de villages, les vues sont ouvertes au maximum à 180 / 200° et très souvent dans l'axe de la perspective induite par la route.

Enfin, la méthodologie s'appuie sur une perception à 360° ce qui n'est pas révélateur de la perception réelle de l'œil humain.

- ➔ Ainsi bien que purement théorique, la méthodologie employée a le mérite de permettre la quantification des effets cumulés et du niveau de saturation visuelle. Cependant, les calculs effectués doivent nécessairement être pondérés par la réalité de terrain. A ce titre, les photomontages associés aux villages étudiés ont été repris en incluant les parcs éoliens en instruction.

### III.4.1 Villages proches

#### Croisilles



Carte n° 34. Analyse de la saturation visuelle pour le village de Croisilles

<b>Rappel des seuils d'alerte si :</b>	<b>Etat du seuil d'alerte</b>
- Indice d'occupation des horizons supérieur à 120° ;	Très mauvais
- Indice de densité supérieur à 0,10 ;	Mauvais
- Espace de respiration le plus grand :	Moyen
o Omniprésence des éoliennes si inférieur à 70° ;	Bon
o Bon si supérieur à 160.	
<b>Saturation visuelle si deux des trois seuils dépassés.</b>	

<b>En l'état des parcs éoliens construits et accordés</b>						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
185°	79°	265°	28	22	0,10	105°

En l'état du parc éolien global construit et accordé, le risque de saturation visuelle est très fort. Ceci dit il faut prendre en compte la situation du village dans un vallon qui limite l'émergence visuelle des parcs éoliens situés à plus de 5 km. De plus, les parcs éoliens situés derrière l'autoroute A1 doublée par la ligne LGV ont une visibilité limitée compte tenu de l'effet masque de la végétation qui borde ces infrastructures.

<b>Parcs éoliens construits / accordés incluant la Voie des Prêtres 2</b>						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
226°	79°	305°	40	22	0,13	105°

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 vient ajouter à la somme des angles interceptés dans un rayon de 5 km. La saturation visuelle est accentuée.

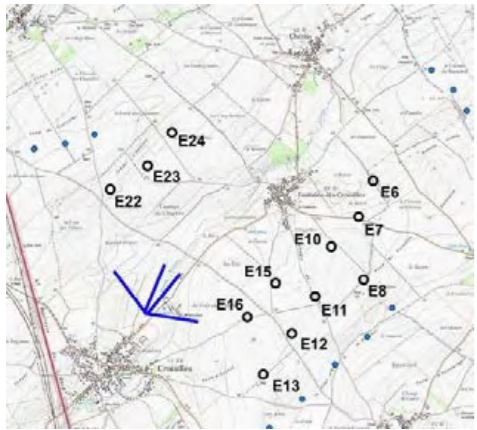
<b>Parcs éoliens construits / accordés / en instruction incluant la Voie des Prêtres 2</b>						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
235°	117°	352°	49	58	0,14	100°

En prenant en compte les projets éoliens en instruction, le nombre d'éoliennes augmente considérablement. Tous les seuils d'alerte sont mauvais à très mauvais.

**Interprétation du photomontage n° 1 (page ci-après) :** Dans l'axe du projet éolien de la Voie des Prêtres 2, les effets cumulés concernent essentiellement les parcs éoliens construits des Crêtes d'Héninel, de la Plaine de l'Artois et de Wancourt ainsi que les parcs éoliens en instruction EDF EN et de Quintefeuille. Le cumul des parcs éoliens des Crêtes d'Héninel, EDF EN et de la Voie des Prêtres 2 génère des impacts visuels assez forts.

→ On peut conclure sur une saturation visuelle avérée quel que soit l'état des projets éoliens considérés.

Reprise du point de vue n° 1 - Depuis l'éco-quartier de Croisilles  
Intégration des parcs éoliens en instruction EDF EN et de Quintefeuilles



Vue panoramique - Etat initial

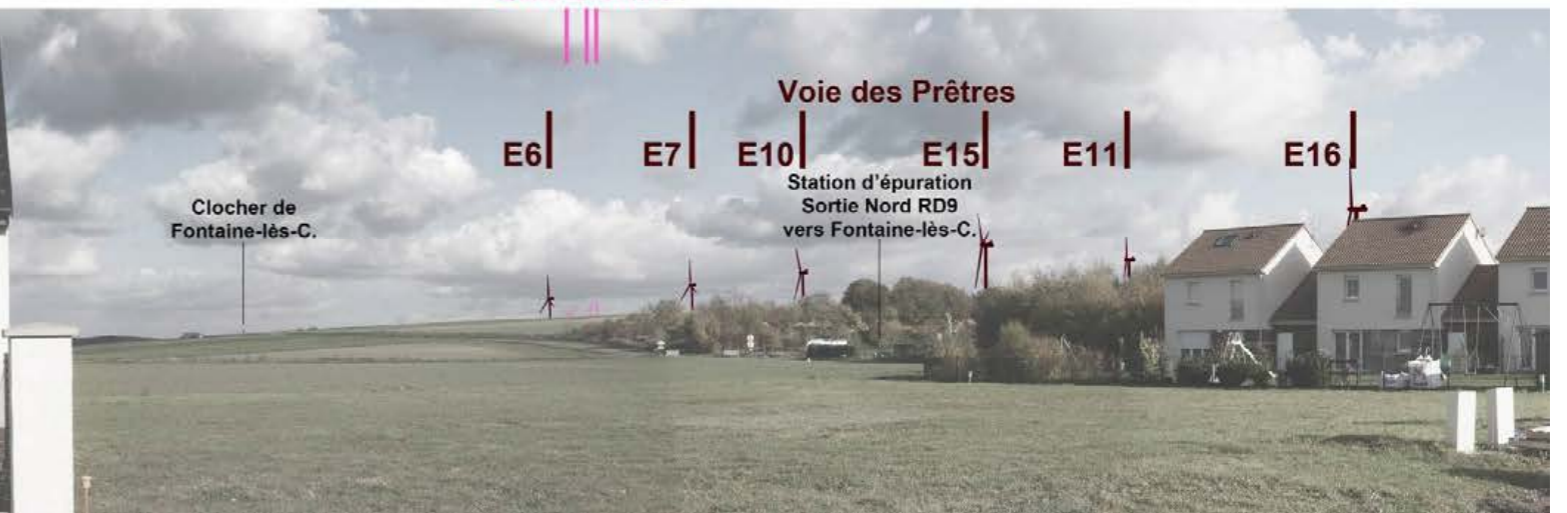


Vue panoramique - Etat projeté

Crêtes d'Héninel EDF EN

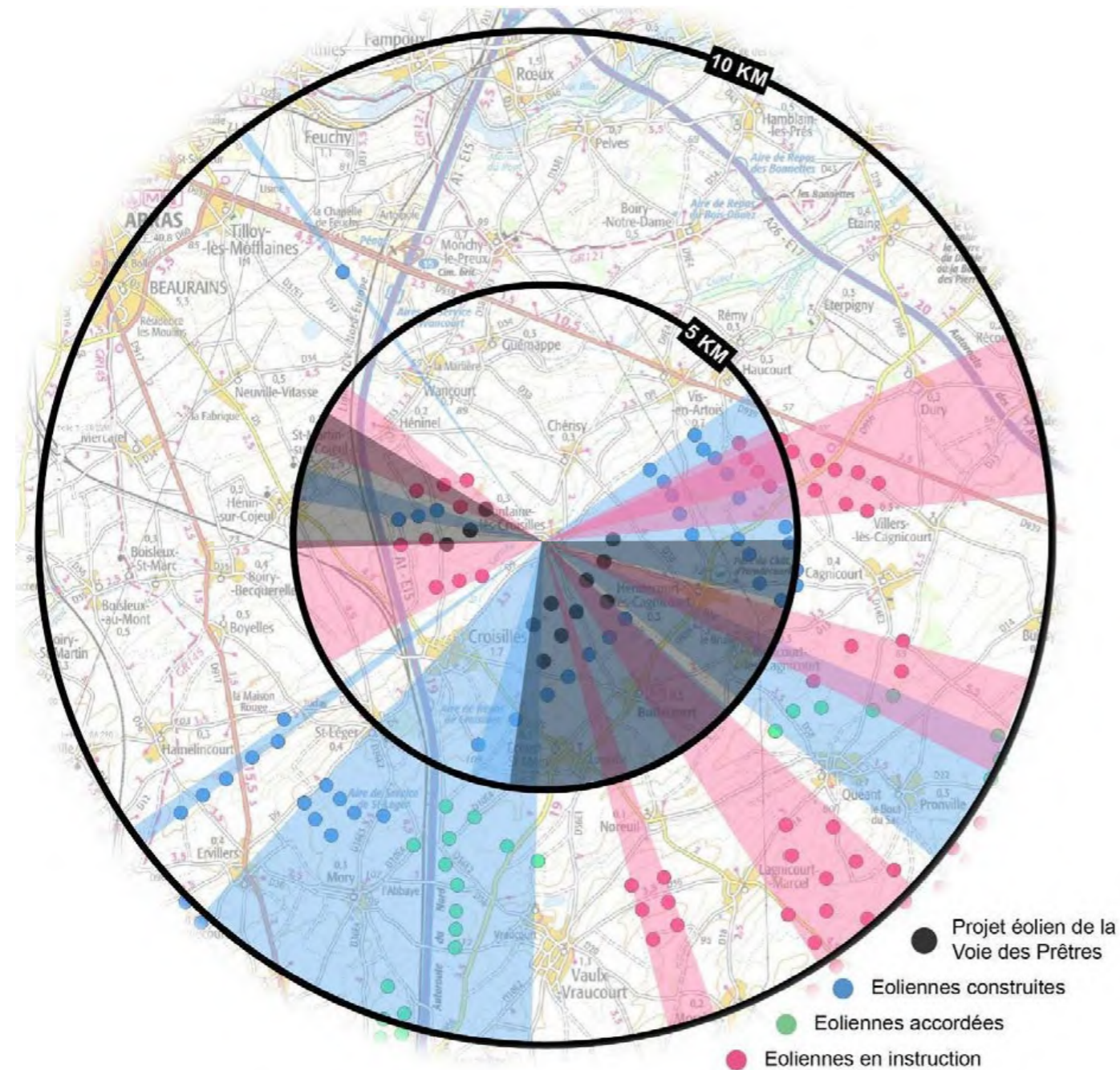


Quintefeuille



Vue panoramique - Etat projeté dessiné





**Carte n° 35. Analyse de la saturation visuelle pour le village de Fontaine-lès-Croisilles**

<b>Rappel des seuils d'alerte si :</b> - Indice d'occupation des horizons supérieur à 120° ; - Indice de densité supérieur à 0,10 ; - Espace de respiration le plus grand : o Omniprésence des éoliennes si inférieur à 70° ; o Bon si supérieur à 160.	<b>Etat du seuil d'alerte</b>	
	Très mauvais	
	Mauvais	
	Moyen	
Bon		
<b>Saturation visuelle si deux des trois seuils dépassés.</b>		

En l'état des parcs éoliens construits et accordés						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
122°	72°	192°	28	36	0,15	90°

En l'état du parc éolien global construit et accordé, le risque de saturation visuelle est très fort. Tous les seuils d'alerte sont déjà nettement dépassés. Comme Croisilles, le village de Fontaine-lès-Croisilles est situé dans un vallon. Les parcs éoliens situés à plus de 5 km sont peu visibles.

Parcs éoliens construits / accordés incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
176°	72°	248°	40	36	0,16	90°

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 vient ajouter à la somme des angles interceptés dans un rayon de 5 km. La saturation visuelle est accentuée.

Parcs éoliens construits / accordés / en instruction incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
210°	118°	328°	53	65	0,16	90°

En prenant en compte les projets éoliens en instruction, le nombre d'éoliennes augmente considérablement.

**Interprétation du photomontage n° 5 (page ci-après) :** Dans l'axe du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 (secteur Sud), les parcs éoliens visibles sont ceux de Quéant, des Vents de l'Artois, du Sentier de l'Hirondelle, du Chemin de Mory et de la Martelotte. Les éoliennes sont quasi omniprésentes sur la vue panoramique.

→ On peut conclure sur une saturation visuelle avérée quelle que soit l'état des projets éoliens considérés.

Reprise du point de vue n°5 - Depuis le calvaire à Fontaine-lès-Croisilles sur la route d'Hedencourt-lès-C.  
Intégration du parc éolien du Sentier de l'Hirondelle



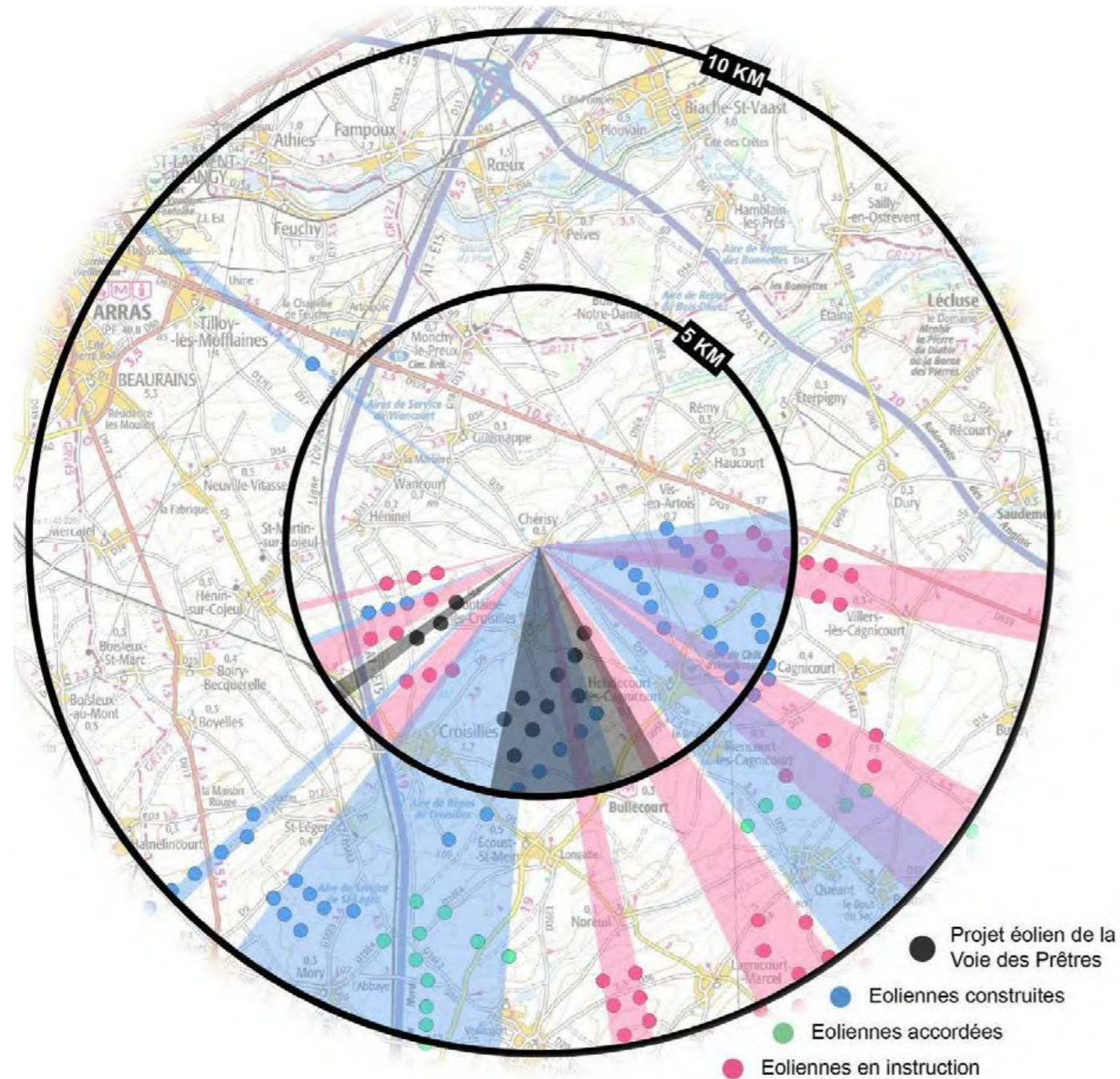
Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Carte n° 36. Analyse de la saturation visuelle pour le village de Chérisy

<b>Rappel des seuils d'alerte si :</b> - Indice d'occupation des horizons supérieur à 120° ; - Indice de densité supérieur à 0,10 ; - Espace de respiration le plus grand : o Omniprésence des éoliennes si inférieur à 70° ; o Bon si supérieur à 160.	<b>Etat du seuil d'alerte</b>	
	Très mauvais	
	Mauvais	
	Moyen	
Bon		
Saturation visuelle si deux des trois seuils dépassés.		

En l'état des parcs éoliens construits et accordés						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
65°	55°	120°	26	29	0,22	135°

En l'état du parc éolien global construit et accordé, le risque de saturation visuelle est modéré à fort. Les indices sont dépassés ou en limite de seuil d'alerte.

Parcs éoliens construits / accordés incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
79°	55°	135°	38	29	0,28	135°

Avec le projet éolien de la Voie des Prêtres 2, le risque de saturation visuelle est avéré. Les indices d'occupation des horizons et de densité sont augmentés.

Parcs éoliens construits / accordés / en instruction incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
99°	85°	184°	55	49	0,30	135°

En prenant en compte les projets éoliens en instruction, le nombre d'éoliennes augmente considérablement.

**Interprétation du photomontage n° 9 (page ci-après) :** Dans l'axe du projet éolien de la Voie des Prêtres 2, de nombreux projets éoliens sont visibles. Les éoliennes sont quasi omniprésentes sur la vue panoramique.

➔ On peut conclure sur une saturation visuelle forte quelle que soit l'état des projets éoliens considérés.

Reprise du point de vue n°9 - Depuis la route RD9 à la sortie de Chérisy  
Intégration des parcs éoliens du Sentier de l'Hirondelle et EDF EN



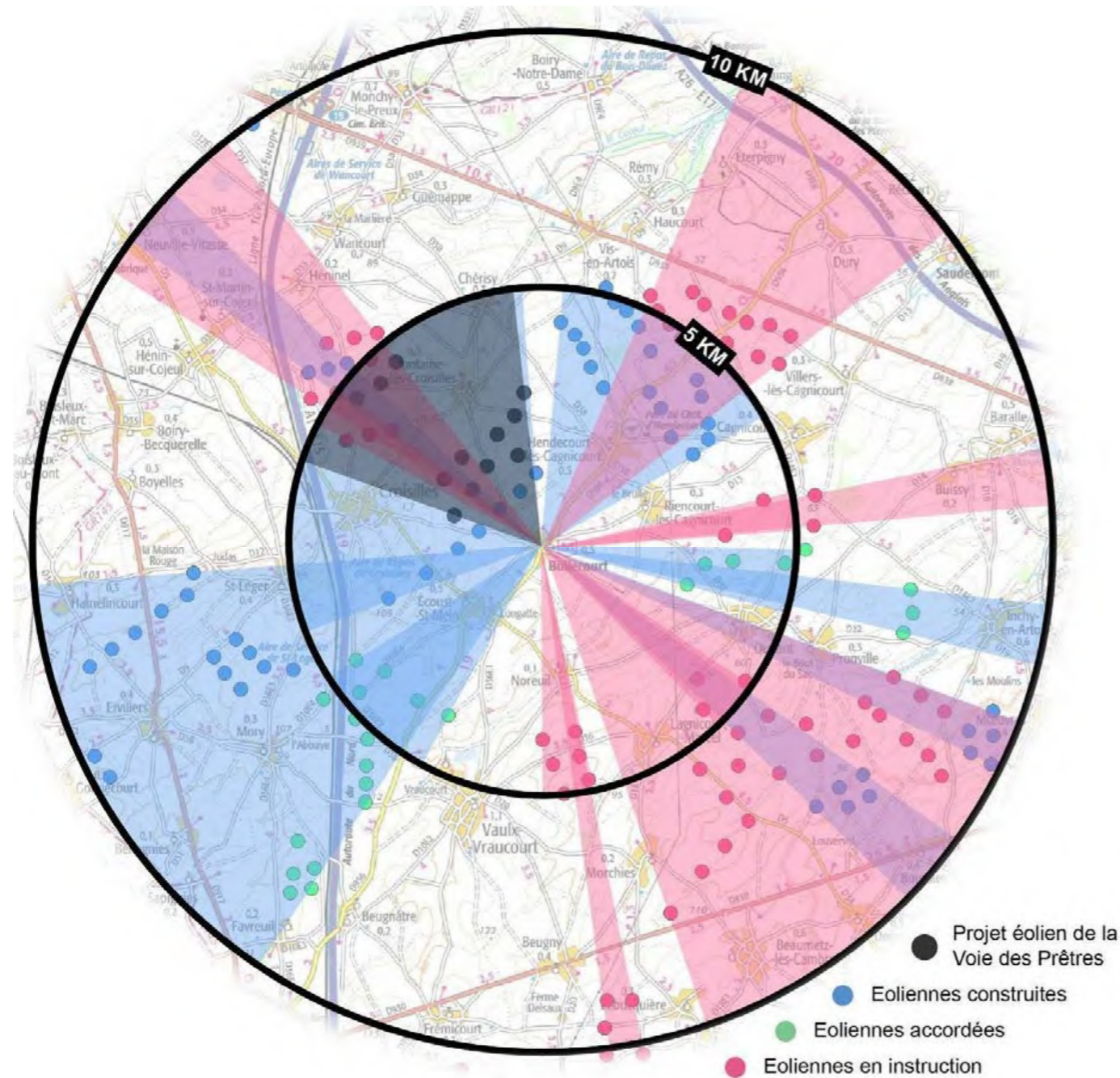
Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Carte n° 37. Analyse de la saturation visuelle pour le village de Bullecourt

Nota : Cette analyse vaut également pour le village d'Ecoust-St-Mein.

<b>Rappel des seuils d'alerte si :</b> - Indice d'occupation des horizons supérieur à 120° ; - Indice de densité supérieur à 0,10 ; - Espace de respiration le plus grand : o Omniprésence des éoliennes si inférieur à 70° ; o Bon si supérieur à 160.	<b>Etat du seuil d'alerte</b>	
	Très mauvais	
	Mauvais	
	Moyen	
Bon		
<b>Saturation visuelle si deux des trois seuils dépassés.</b>		

En l'état des parcs éoliens construits et accordés						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
208°	80°	288°	34	43	0,12	75°

En l'état du parc éolien global construit et accordé, le risque de saturation visuelle est déjà très fort. Les éoliennes sont quasi omniprésentes dans le paysage.

Parcs éoliens construits / accordés incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
208°	80°	288°	46	43	0,16	75°

Le projet éolien vient ajouter à la densité des horizons puisqu'il s'inscrit dans un rayon de moins de 5 km du village de Bullecourt.

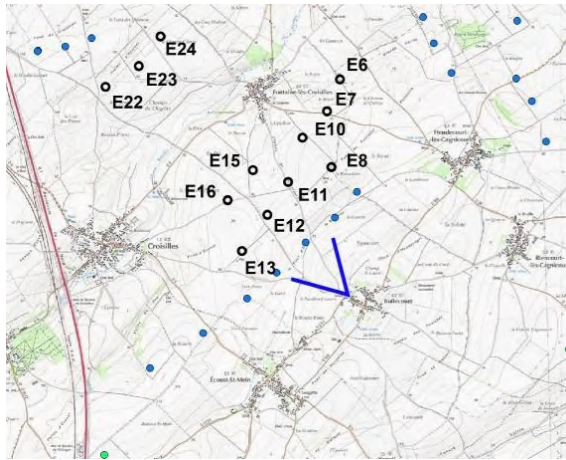
Parcs éoliens construits / accordés / en instruction incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
231°	158°	389°	61	92	0,19	27°

En prenant en compte les projets éoliens en instruction, le nombre d'éoliennes augmente considérablement. Tous les seuils d'alerte sont largement dépassés. Les éoliennes sont omniprésentes dans le paysage.

**Interprétation du photomontage n° 12 (page ci-après) :** Dans l'axe du projet éolien de la Voie des Prêtres 2, les parcs éoliens des Crêtes d'Héninel, des Vents de l'Artois et EDF EN sont bien visibles. Les éoliennes occupent les horizons. La saturation visuelle est avérée.

→ On peut conclure sur une saturation visuelle très forte quelle que soit l'état des projets éoliens considérés.

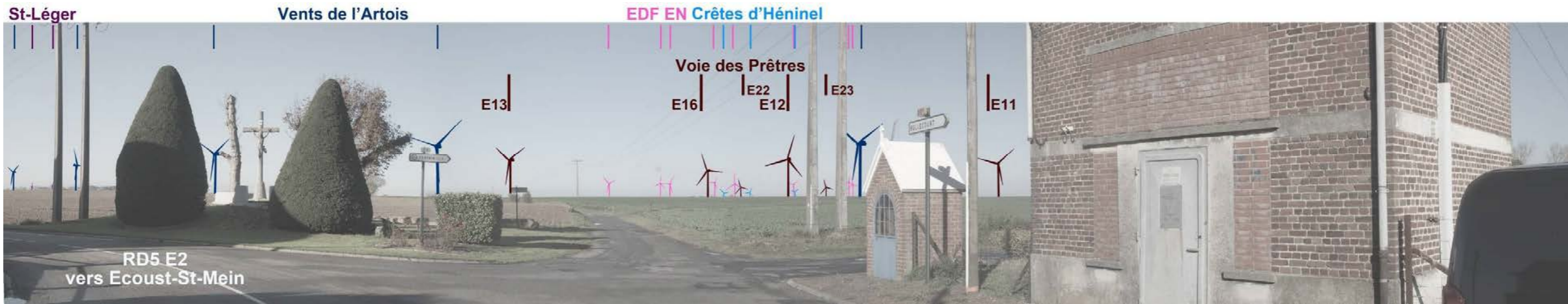
Reprise du point de vue n° 12 - Depuis la route RD5 E2 à l'entrée de Bullecourt au niveau de l'oratoire  
Intégration du parc éolien EDF EN



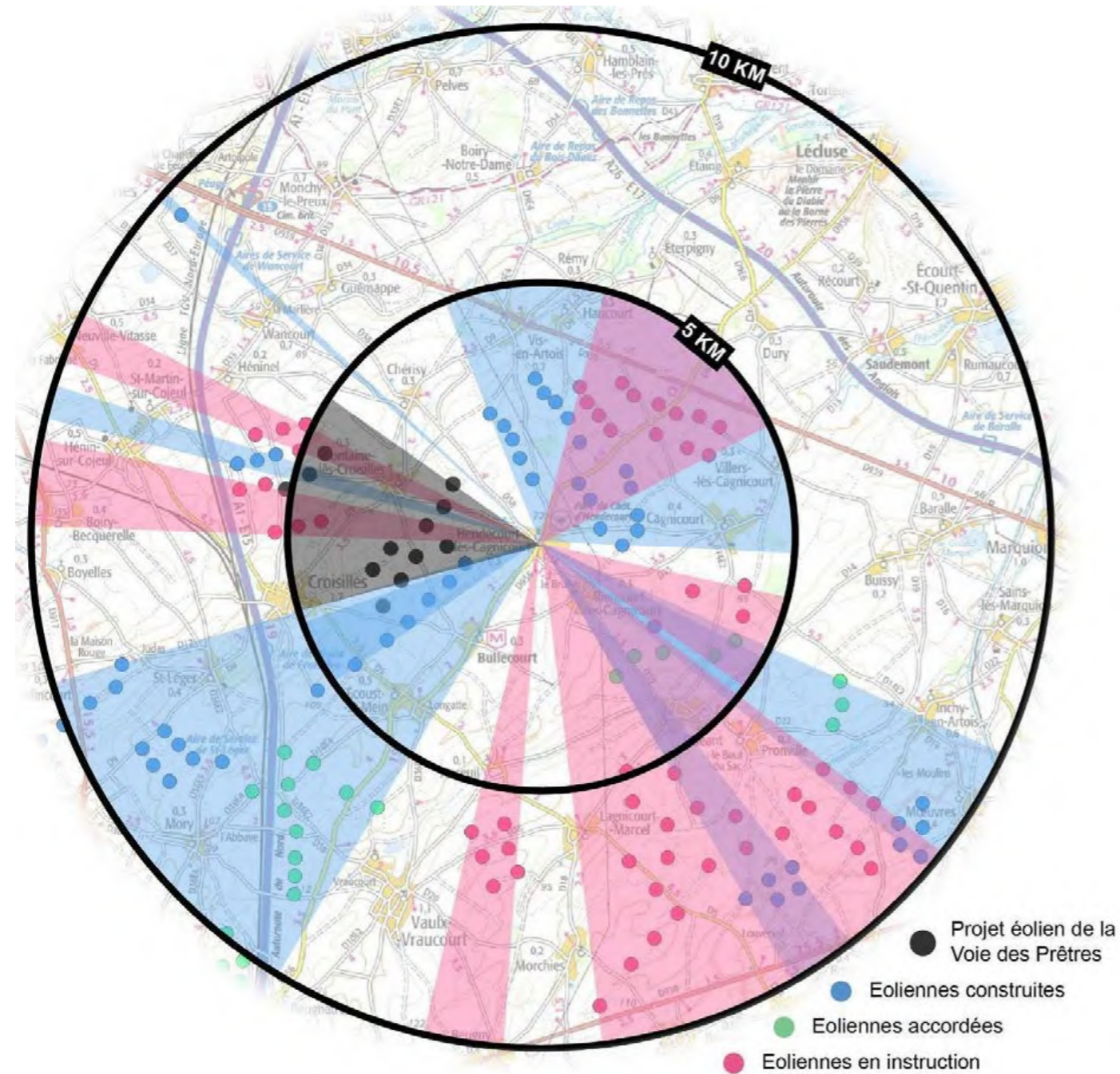
Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



**Carte n° 38. Analyse de la saturation visuelle pour le village de Hendecourt-lès-Cagnicourt**

**Nota :** Cette analyse vaut également pour le village de Rencourt-lès-Cagnicourt.

<b>Rappel des seuils d'alerte si :</b> - Indice d'occupation des horizons supérieur à 120° ; - Indice de densité supérieur à 0,10 ; - Espace de respiration le plus grand : o Omniprésence des éoliennes si inférieur à 70° ; o Bon si supérieur à 160.	<b>Etat du seuil d'alerte</b>	
	Très mauvais	
	Mauvais	
	Moyen	
Bon		
<b>Saturation visuelle si deux des trois seuils dépassés.</b>		

En l'état des parcs éoliens construits et accordés						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
161°	70°	231°	29	40	0,12	63°

En l'état du parc éolien global construit et accordé, le risque de saturation visuelle est déjà très fort. Les éoliennes sont quasi omniprésentes dans le paysage.

Parcs éoliens construits / accordés incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
213°	70°	283°	46	43	0,16	63°

Le projet éolien vient ajouter à la densité des horizons puisqu'il s'inscrit dans un rayon de moins de 5 km du village d'Hendecourt-lès-Cagnicourt.

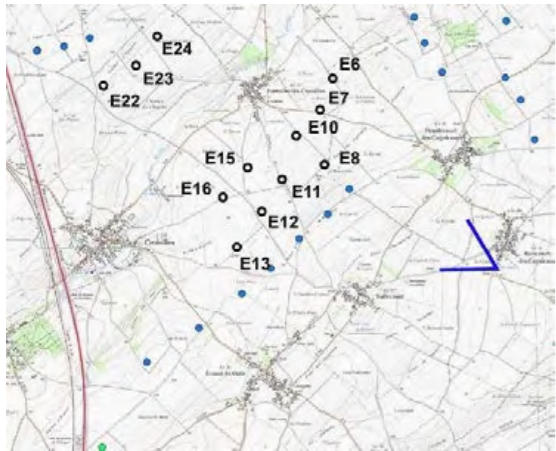
Parcs éoliens construits / accordés / en instruction incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
230°	129°	359°	71	79	0,20	25°

En prenant en compte les projets éoliens en instruction, le nombre d'éoliennes augmente considérablement. Tous les seuils d'alerte sont largement dépassés. Les éoliennes sont omniprésentes dans le paysage.

**Interprétation du photomontage n° 14 (page ci-après) :** Dans l'axe du projet éolien de la Voie des Prêtres 2, plusieurs parcs éoliens sont bien visibles et s'égrènent sur la ligne d'horizon. L'ensemble génère un réel effet de barrière visuelle. La saturation visuelle est avérée.

→ On peut conclure sur une saturation visuelle très forte quelle que soit l'état des projets éoliens considérés.

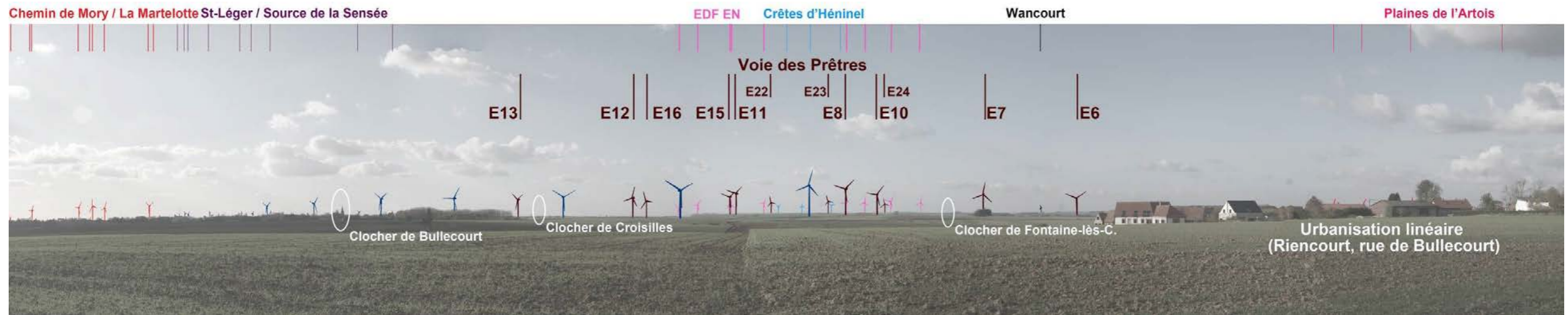
Reprise du point de vue n° 14 - Depuis la sortie Sud de Riencourt-lès-Cagnicourt (RD38, à hauteur de la chapelle)  
Intégration du parc éolien EDF EN



Vue panoramique - Etat initial

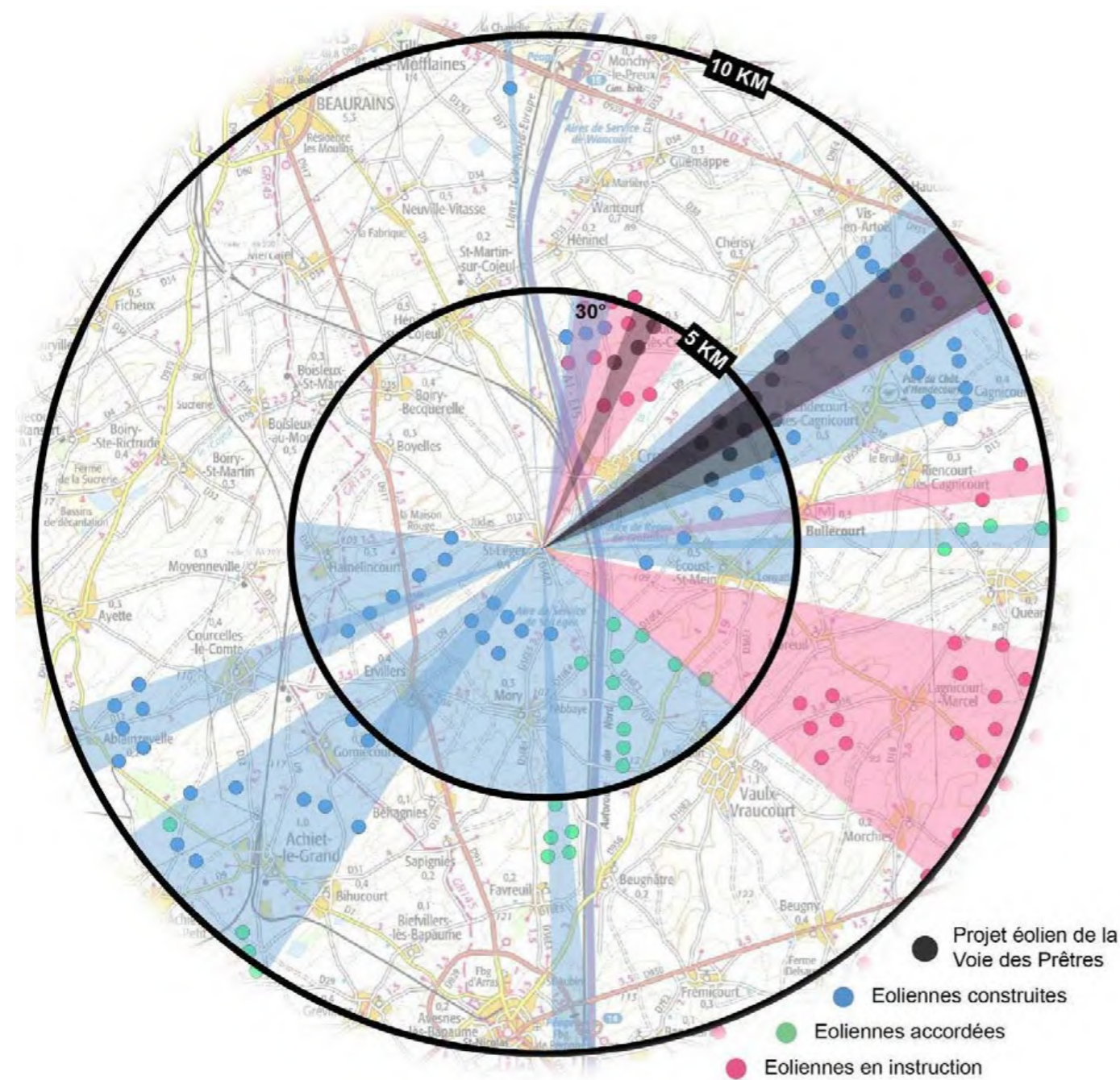


Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné





**Carte n° 39. Analyse de la saturation visuelle pour le village de St-Léger**

**Nota :** Le village de St-Léger est dans une situation particulière. Il est en effet situé dans un vallon et est séparé du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 par les talus de la ligne LGV et de l'autoroute A1.

<b>Rappel des seuils d'alerte si :</b> - Indice d'occupation des horizons supérieur à 120° ; - Indice de densité supérieur à 0,10 ; - Espace de respiration le plus grand : o Omniprésence des éoliennes si inférieur à 70° ; o Bon si supérieur à 160.	<b>Etat du seuil d'alerte</b>
	Très mauvais
	Mauvais
	Moyen
Bon	
<b>Saturation visuelle si deux des trois seuils dépassés.</b>	

En l'état des parcs éoliens construits et accordés						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
160°	63°	223°	33	46	0,15	90°

En l'état du parc éolien global construit et accordé, le risque de saturation visuelle est déjà très fort. Les éoliennes sont quasi omniprésentes dans le paysage.

Parcs éoliens construits / accordés incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
177°	63°	240°	41	50	0,17	90°

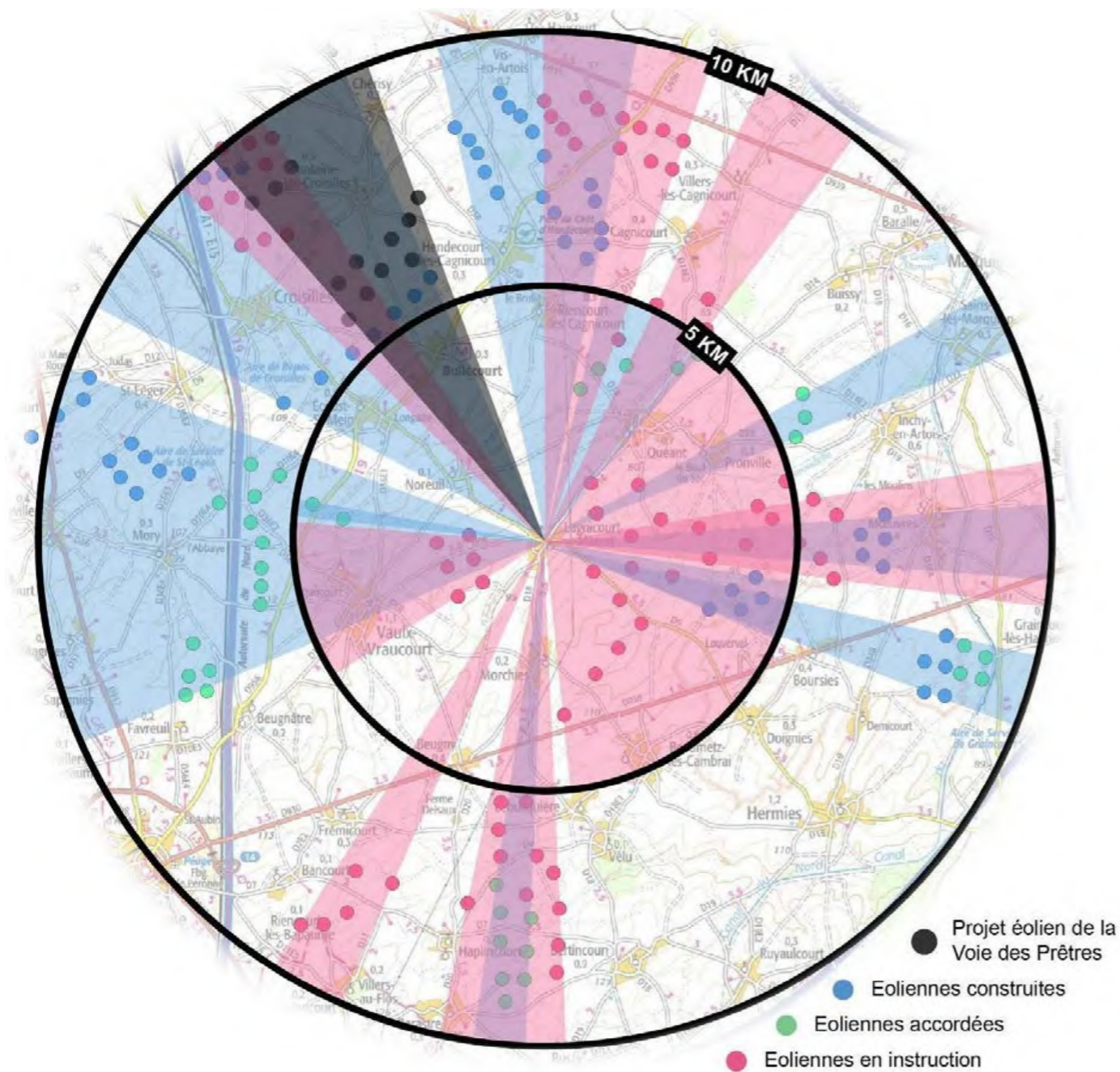
Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 s'insère dans un rayon de moins de 5 km du village de St-Léger. Il vient augmenter les indices d'occupation des horizons et de densité. La saturation visuelle, déjà forte, est accentuée.

Parcs éoliens construits / accordés / en instruction incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
197°	94°	291°	50	76	0,17	90°

En prenant en compte les projets éoliens en instruction, le nombre d'éoliennes augmente considérablement. Tous les seuils d'alerte sont largement dépassés. Les éoliennes sont omniprésentes dans le paysage.

→ On peut conclure sur une saturation visuelle très forte quelle que soit l'état des projets éoliens considérés.

### III.4.2 Secteur Sud-Est



**Carte n° 40. Analyse de la saturation visuelle pour le village de Lagnicourt-Marcel**

**Nota :** Cette analyse vaut également pour les villages de Vaux-Vraucourt, Noreuil et Quéant. A leur niveau, les cœurs de village sont en limite de la visibilité du projet éolien de la Voie des Prêtres 2. Il faut se positionner en dehors des vallons qui les accueillent pour être pleinement sous son emprise visuelle.

Rappel des seuils d'alerte si :	Etat du seuil d'alerte
- Indice d'occupation des horizons supérieur à 120° ;	Très mauvais
- Indice de densité supérieur à 0,10 ;	Mauvais
- Espace de respiration le plus grand :	Moyen
o Omniprésence des éoliennes si inférieur à 70° ;	Bon
o Bon si supérieur à 160.	
Saturation visuelle si deux des trois seuils dépassés.	

En l'état des parcs éoliens construits et accordés						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
40°	132°	172°	12	77	0,07	72°

En l'état du parc éolien global construit et accordé, le risque de saturation visuelle est déjà très fort. Seul le seuil de l'indice de densité n'est pas dépassé.

Parcs éoliens construits / accordés incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
40°	135°	175°	12	89	0,07	72°

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 s'insère dans un rayon de moins de plus de 5 km. Il ne modifie pas les indices de saturation visuelle.

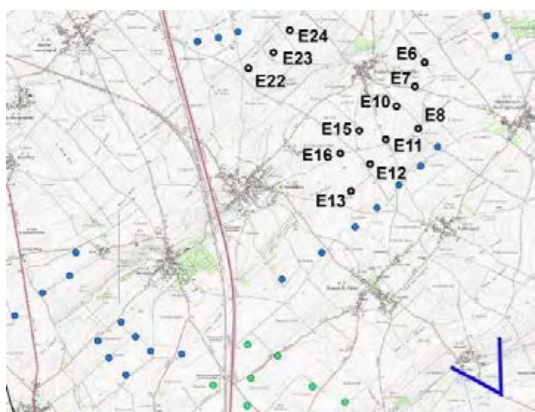
Parcs éoliens construits / accordés / en instruction incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
200°	194°	394°	38	134	0,10	30°

En prenant en compte les projets éoliens en instruction, le nombre d'éoliennes augmente considérablement. Tous les seuils d'alerte sont largement dépassés. Les éoliennes sont omniprésentes dans le paysage.

**Interprétation du photomontage n° 15 (page ci-après) :** Dans l'axe du projet éolien de la Voie des Prêtres 2, les parcs éoliens des Crêtes d'Héninel, des Vents de l'Artois, de la Plaine de l'Artois et d'EDF EN sont bien visibles. En élargissant l'angle de vision, sur la vue panoramique, plusieurs autres parcs éoliens sont également bien perçus. L'ensemble génère un réel effet de barrière visuelle. La saturation visuelle est avérée.

→ On peut conclure sur une saturation visuelle très forte quelle que soit l'état des projets éoliens considérés.

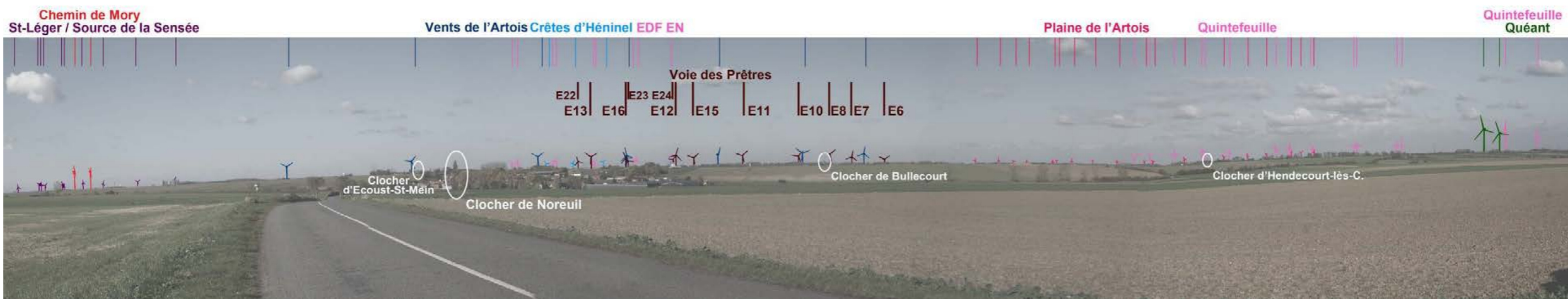
Reprise du point de vue n° 15 - Depuis la route RD5 entre Lagnicourt-Marcel et Noreuil  
Intégration des parcs éoliens en instruction de Quintefeuille et EDF EN



Vue panoramique - Etat initial

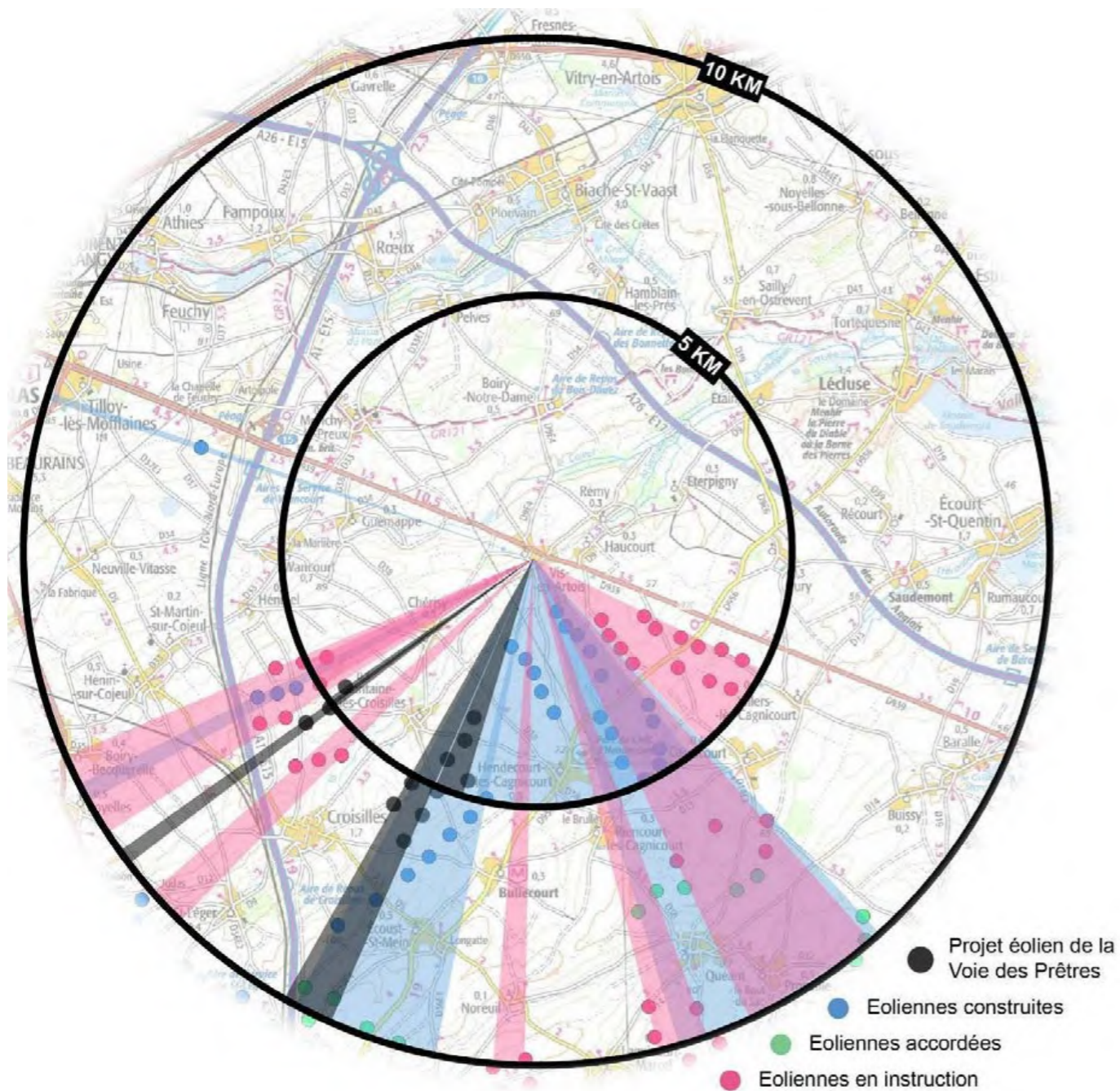


Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné

### III.4.3 Secteur Nord RD939



**Carte n° 41. Analyse de la saturation visuelle pour le village de Vis-en-Artois**

**Nota 1 :** Cette analyse vaut également pour les villages de Monchy-le-Preux, Haucourt, Dury et Boiry-Notre-Dame.

**Nota 2 :** Les villages de Pelves et d'Eterpigny sont hors influence visuelle du projet éolien de la Voie des Prêtres 2.

<b>Rappel des seuils d'alerte si :</b>	<b>Etat du seuil d'alerte</b>
- Indice d'occupation des horizons supérieur à 120° ;	Très mauvais
- Indice de densité supérieur à 0,10 ;	Mauvais
- Espace de respiration le plus grand :	Moyen
o Omniprésence des éoliennes si inférieur à 70° ;	Bon
o Bon si supérieur à 160.	
Saturation visuelle si deux des trois seuils dépassés.	

En l'état des parcs éoliens construits et accordés						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
58°	48°	106°	19	22	0,18	220°

En l'état du parc éolien global construit et accordé, il n'y a pas de saturation visuelle. En effet, il n'y a pas de parcs éoliens au Nord de la route RD939, ce qui laisse un large champ de vision libre.

Parcs éoliens construits / accordés incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
68°	53°	121°	24	29	0,20	220°

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 s'insère en limite du rayon de 5 km. L'espace de respiration le plus grand est inchangé. Tandis que les indices d'occupation des horizons et de densité sont légèrement augmentés. Le risque de saturation visuelle est modéré.

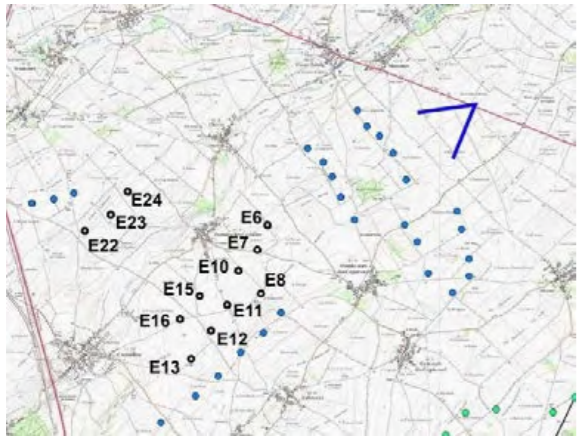
Parcs éoliens construits / accordés / en instruction incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
92°	70°	162°	37	45	0,23	185°

En prenant en compte les projets éoliens en instruction, le nombre d'éoliennes augmente considérablement. Deux des trois seuils d'alerte sont clairement dépassés. L'espace de respiration reste néanmoins conséquent.

**Interprétation du photomontage n° 24 (page ci-après) :** Dans l'axe du projet éolien de la Voie des Prêtres 2, de nombreux parcs éoliens sont visibles. Le parc éolien de Quintefeuille s'implante sur des plans rapprochés. Tandis que les autres, y compris celui de la Voie des Prêtres 2, s'égrènent sur la ligne d'horizon générant un effet de barrière visuelle. La saturation visuelle est avérée.

→ On peut conclure sur une saturation visuelle forte dans l'axe du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 mais modérée selon une perception à 360°.

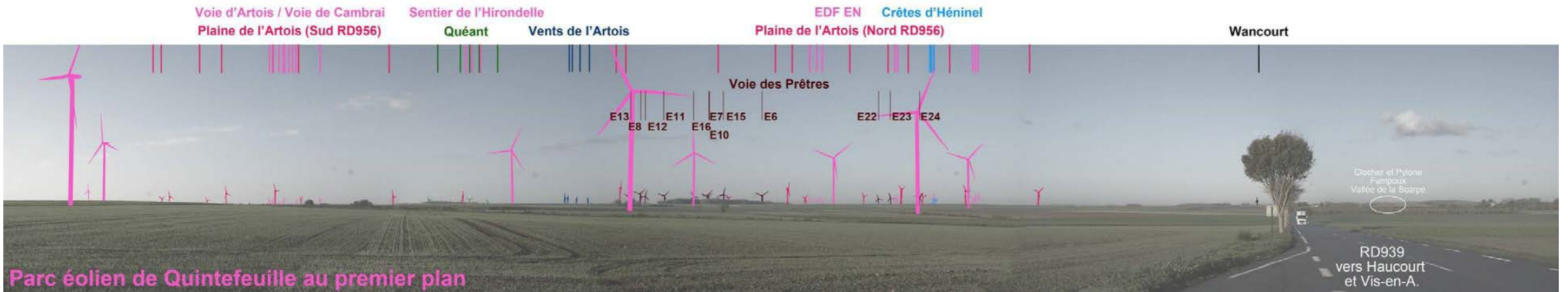
Reprise du point de vue n° 24 - Depuis la route RD939 à hauteur du parc éolien de la Plaine de l'Artois  
 Intégration des parcs éoliens en instruction de Quintefeuilles, du Sentier de l'Hirondelle et EDF EN



Vue panoramique - Etat initial

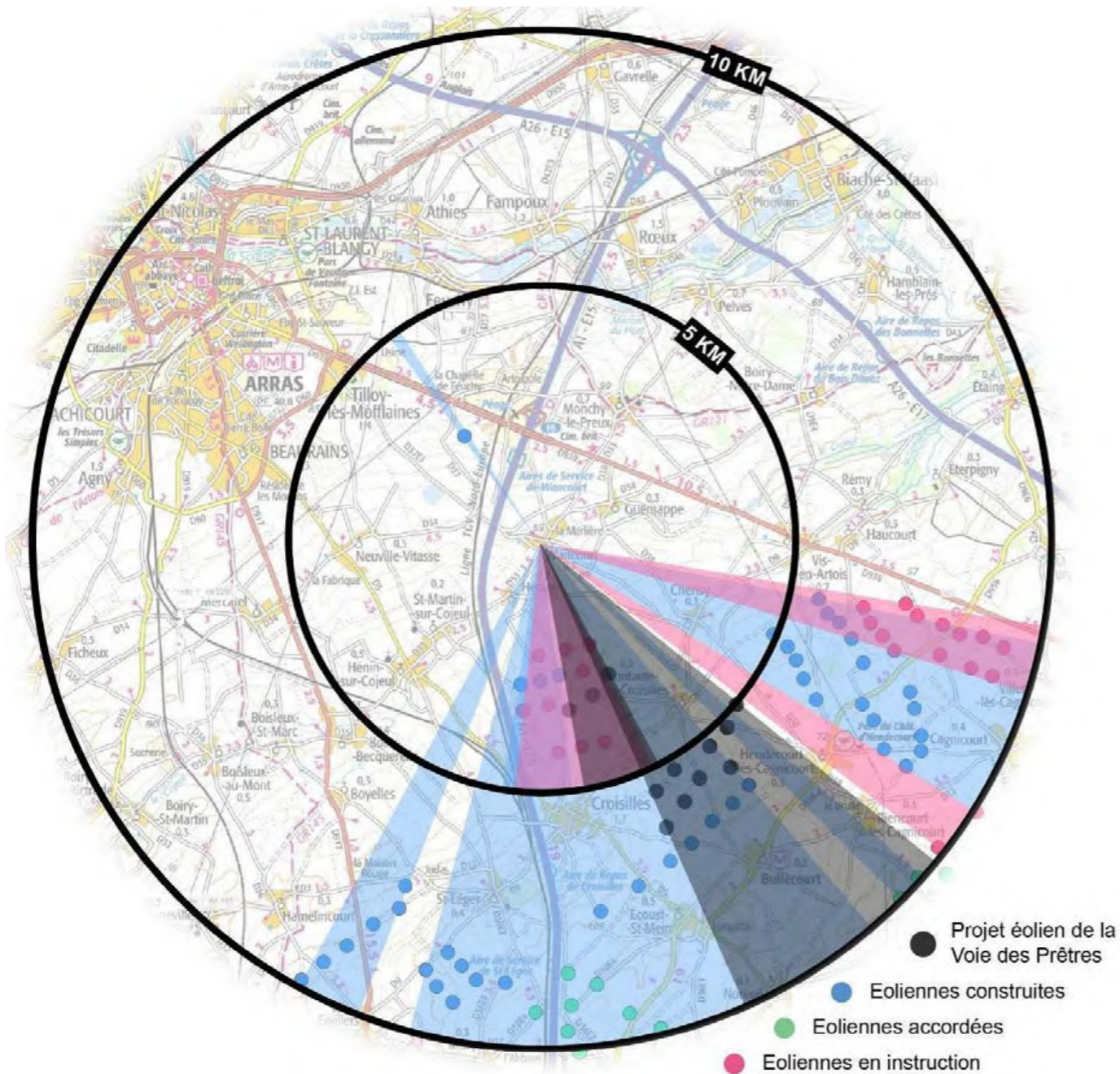


Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné

### III.4.4 En vallée du Cojeul - Exemple de Wancourt



Carte n° 42. Analyse de la saturation visuelle pour le village de Wancourt

**Nota :** Cette analyse vaut également pour les villages de Guémappe et Héninel.

Rappel des seuils d'alerte si :	Etat du seuil d'alerte
- Indice d'occupation des horizons supérieur à 120° ;	Très mauvais
- Indice de densité supérieur à 0,10 ;	Mauvais
- Espace de respiration le plus grand :	Moyen
o Omniprésence des éoliennes si inférieur à 70° ;	Bon
o Bon si supérieur à 160.	
Saturation visuelle si deux des trois seuils dépassés.	

En l'état des parcs éoliens construits et accordés						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
22°	88°	110°	4	47	0,04	133°

En l'état du parc éolien global construit et accordé, le risque de saturation visuelle est nul à faible. L'espace de respiration le plus grand est réduit par l'éolienne isolée de Wancourt. Sans la considérer, il serait de 252°. De plus, le village étant situé dans la vallée du Cojeul, les parcs éoliens situés à plus de 5 km ont une émergence visuelle limitée.

Parcs éoliens construits / accordés incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
40°	98°	138°	7	56	0,05	133°

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 s'insère en limite du rayon de 5 km. L'espace de respiration le plus grand est inchangé. Tandis que les indices d'occupation des horizons et de densité sont légèrement augmentés. Le risque de saturation visuelle reste faible.

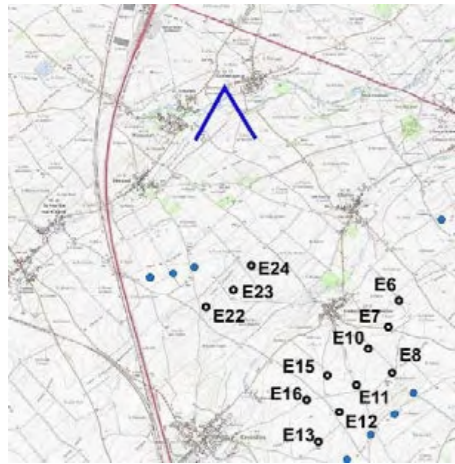
Parcs éoliens construits / accordés / en instruction incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
40°	106°	146°	16	70	0,11	136°

Les projets éoliens en instruction s'implantent à proximité immédiate des parcs éoliens construits et accordés. Le projet EDF EN s'implante aux côtés des Crêtes d'Héninel et du secteur Nord de la Voie des Prêtres 2. Celui de Quintefeuille s'inscrit dans la continuité des Plaines de l'Artois. Ils viennent augmenter les indices d'occupation et de densité.

**Interprétation du photomontage n° 17 (page ci-après) :** Depuis la vallée du Cojeul, seuls les parcs éoliens des Crêtes d'Héninel et EDF EN sont bien visibles. Les trois éoliennes de la partie Nord de la Voie des Prêtres 2 s'implantent à leurs côtés. Tandis que le secteur Sud est peu visible. L'ensemble forme un amas de machines émergeant derrière le coteau.

➔ Le risque de saturation visuelle est faible à modéré.

Reprise du point de vue n° 17 - A la sortie Ouest de Guémappe  
Intégration du parc éolien en instruction EDF EN



Vue panoramique - Etat initial



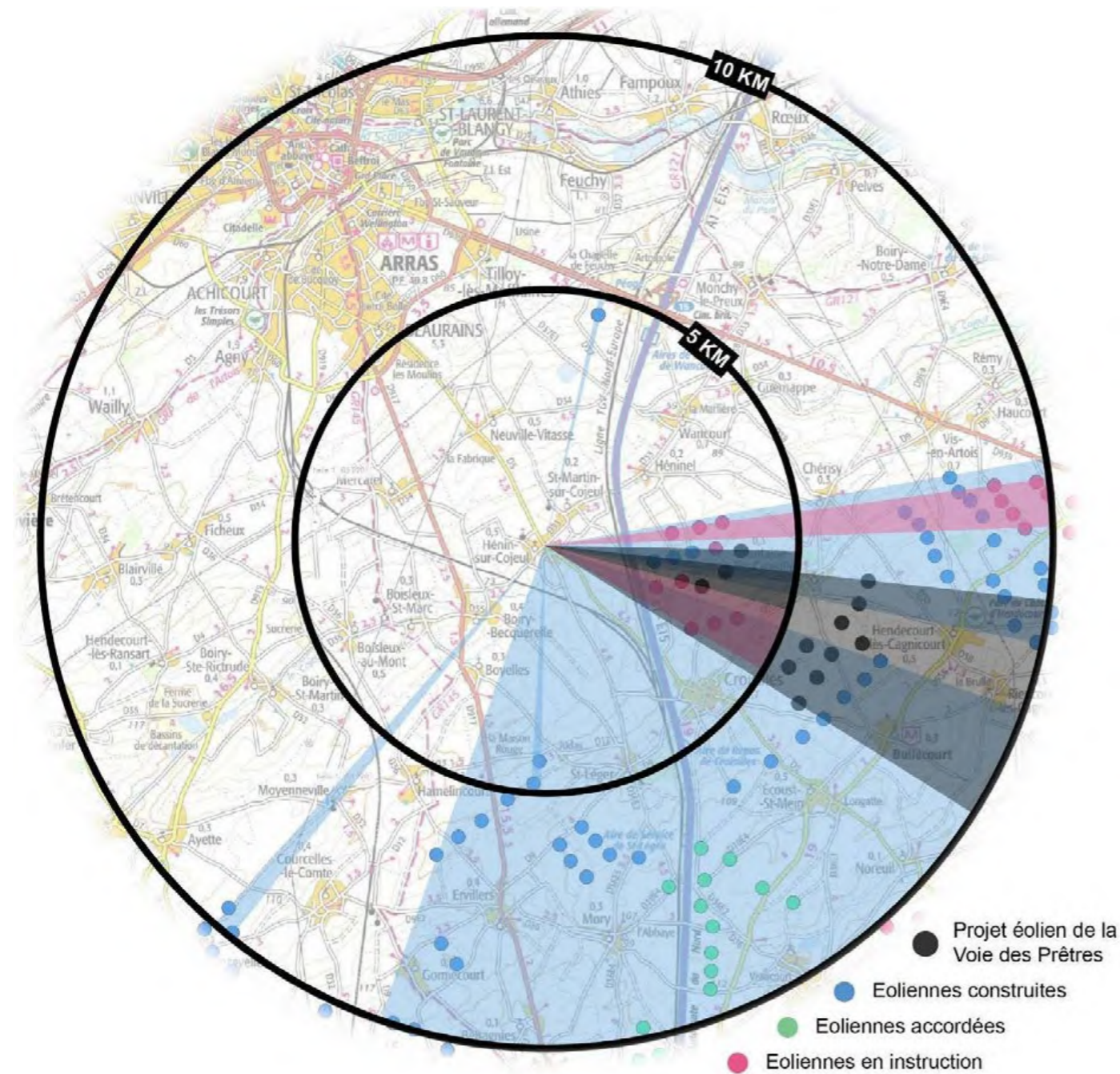
Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné

### III.4.5 Secteur Ouest A1

#### En vallée du Cojeul - Exemple d'Hénin-sur-Cojeul



**Carte n° 43. Analyse de la saturation visuelle pour le village de Hénin-sur-Cojeul**

**Nota :** Cette analyse vaut également pour les villages de St-Martin-sur-Cojeul, Boisleux-St-Marc et Boiry-Becquerelle.

<b>Rappel des seuils d'alerte si :</b>	<b>Etat du seuil d'alerte</b>
- Indice d'occupation des horizons supérieur à 120° ;	Très mauvais
- Indice de densité supérieur à 0,10 ;	Mauvais
- Espace de respiration le plus grand :	Moyen
o Omniprésence des éoliennes si inférieur à 70° ;	Bon
o Bon si supérieur à 160.	
<b>Saturation visuelle si deux des trois seuils dépassés.</b>	

<b>En l'état des parcs éoliens construits et accordés</b>						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
8°	114°	122°	6	54	0,05	152°

En l'état du parc éolien global construit et accordé, le risque de saturation visuelle est nul à faible. L'espace de respiration le plus grand est réduit par l'éolienne isolée de Wancourt. Sans la considérer, il serait de 192°. De plus, le village étant situé dans la vallée du Cojeul, les parcs éoliens situés à plus de 5 km ont une émergence visuelle limitée.

<b>Parcs éoliens construits / accordés incluant la Voie des Prêtres 2</b>						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
14°	122°	136°	9	63	0,07	152°

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 s'insère en limite du rayon de 5 km. L'espace de respiration le plus grand est inchangé. Tandis que les indices d'occupation des horizons et de densité sont légèrement augmentés. Le risque de saturation visuelle reste faible.

<b>Parcs éoliens construits / accordés / en instruction incluant la Voie des Prêtres 2</b>						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
39°	122°	161°	18	69	0,11	152°

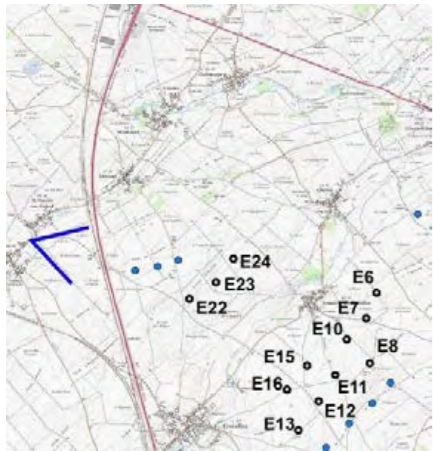
En prenant en compte les projets éoliens en instruction, le nombre d'éoliennes augmente considérablement. Tous les indices sont en limite des seuils d'alerte.

**Interprétation du photomontage n° 19 (page ci-après) :** Depuis la vallée du Cojeul, seuls les parcs éoliens des Crêtes d'Héninel et EDF EN sont bien visibles. Les trois éoliennes de la partie Nord de la Voie des Prêtres 2 s'implantent à leurs côtés. Tandis que le secteur Sud est peu visible. L'ensemble forme un amas de machines émergeant derrière le coteau.

→ Compte tenu de la situation en vallée du Cojeul, le risque de saturation visuelle reste modéré.



Reprise du point de vue n° 19 - Entre St-Martin-sur-Cojeul et Hénin-sur-Cojeul (RD33)  
Intégration du parc éolien en instruction EDFN



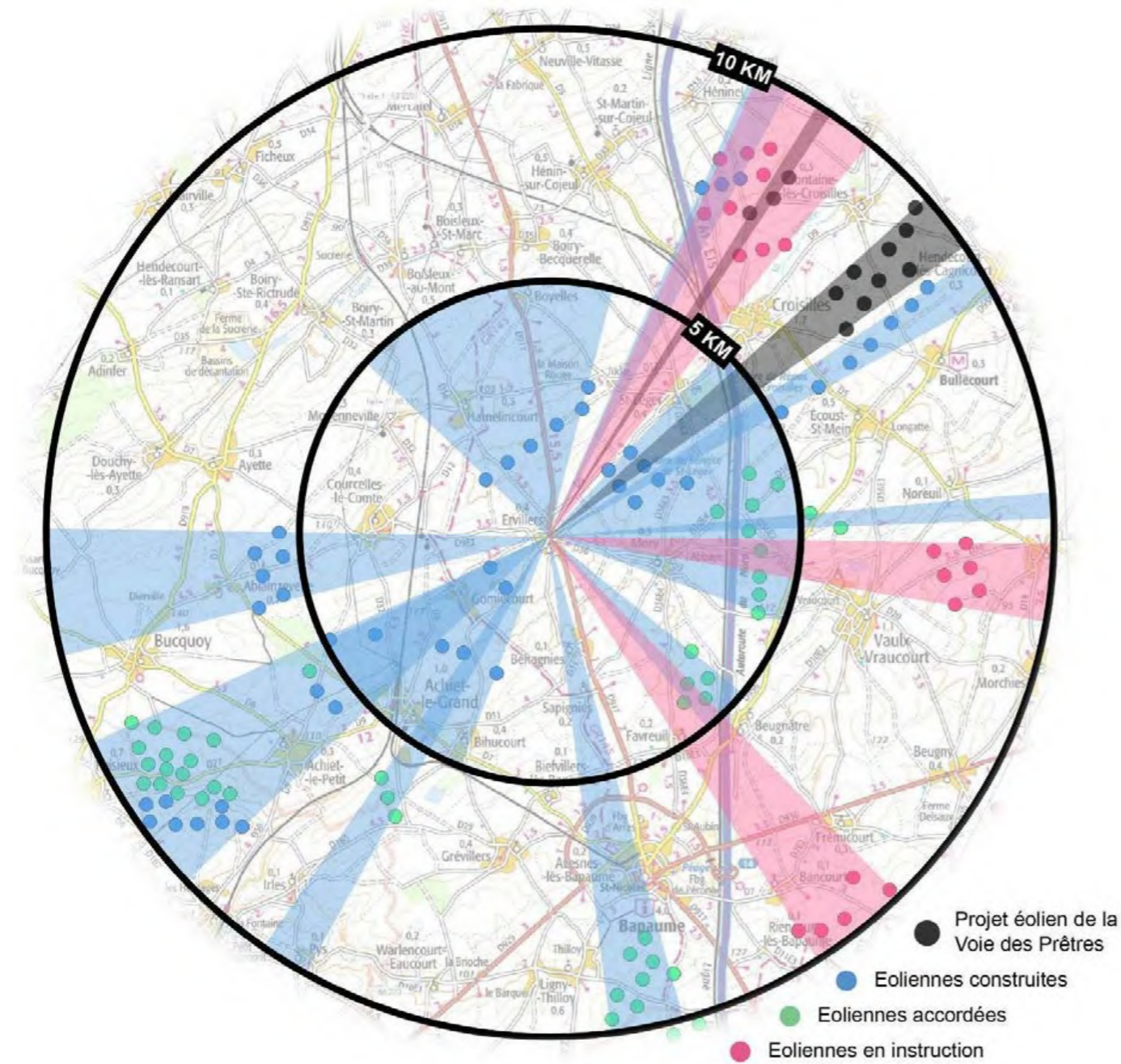
Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné



Carte n° 44. Analyse de la saturation visuelle pour le village d'Ervilliers

**Nota :** Cette analyse vaut également pour le village de Mory.

<b>Rappel des seuils d'alerte si :</b> - Indice d'occupation des horizons supérieur à 120° ; - Indice de densité supérieur à 0,10 ; - Espace de respiration le plus grand : o Omniprésence des éoliennes si inférieur à 70° ; o Bon si supérieur à 160.	<b>Etat du seuil d'alerte</b>
	Très mauvais
	Mauvais
	Moyen
Bon	
<b>Saturation visuelle si deux des trois seuils dépassés.</b>	

En l'état des parcs éoliens construits et accordés						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
180°	64°	244°	34	53	0,14	42°

En l'état du parc éolien global construit et accordé, le risque de saturation visuelle est déjà très fort. Les éoliennes sont quasi omniprésentes dans le paysage.

Parcs éoliens construits / accordés incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
180°	74°	254°	34	65	0,13	42°

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 est situé à plus de 5 km. Il vient très peu modifier les indices dont les seuils d'alerte sont déjà nettement dépassés en l'état des parcs éoliens construits et accordés.

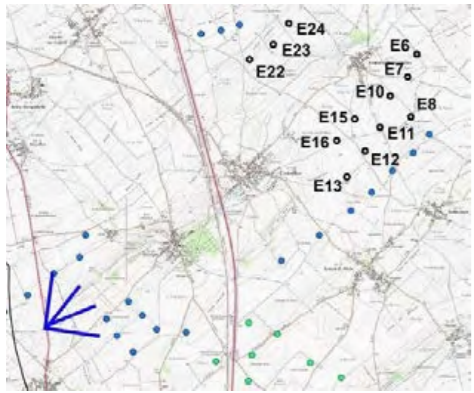
Parcs éoliens construits / accordés / en instruction incluant la Voie des Prêtres 2						
Somme d'angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km	Somme d'angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km	Indice d'occupation des horizons	Nombre d'éoliennes visibles dans un rayon de 5 / 10 km		Indice de densité	Espace de respiration le plus grand
180°	103°	283°	34	85	0,12	42°

Les projets éoliens en instruction sont également situés à plus de 5 km. Ils modifient très peu les indices dont les seuils d'alerte sont déjà nettement dépassés.

**Interprétation du photomontage n° 26 (page ci-après) :** Dans l'axe du projet éolien de la Voie des Prêtres 2, de nombreux parcs éoliens sont visibles. Les parcs éoliens de St-Léger et des Sources de la Sensée s'implantent sur des plans rapprochés. Tandis que les autres, y compris celui de la Voie des Prêtres 2, s'égrènent sur la ligne d'horizon générant un effet de barrière visuelle. La saturation visuelle est avérée.

→ On peut conclure sur une saturation visuelle très forte quelle que soit l'état des projets éoliens considérés.

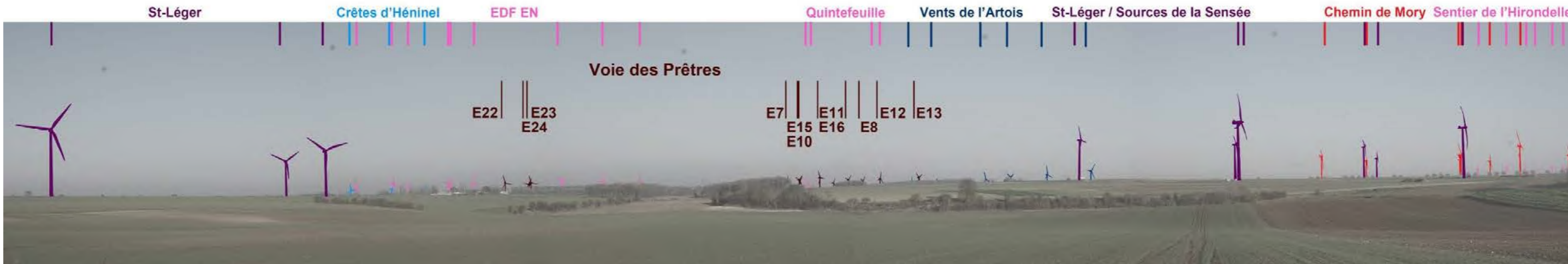
Reprise du point de vue n° 26 - Depuis la route RD917 entre Ervillers et Boyelles  
Intégration des parcs éoliens en instruction EDF EN, de Quintefeuille et du Sentier de l'Hirondelle



Vue panoramique - Etat initial



Vue panoramique - Etat projeté



Vue panoramique - Etat projeté dessiné

## III.5 Synthèse des effets visuels

L'analyse des effets visuels s'appuie sur :

- les calculs de visibilité :  
Ces derniers montrent qu'il n'y a pas de grandes différences dans les bassins de visibilité respectifs des secteurs Nord et Sud du projet éolien de la Voie des Prêtres 2.
- l'appréciation des effets via les photomontages :  
Leur localisation repose les zones à enjeux concernées par les calculs de visibilité. Ils sont présentés en vues réelles (46°) et panoramiques (90° pour les vues éloignées et 120° pour les vues rapprochées).

Pour les vues paysagères et patrimoniales, les photomontages modélisent les parcs éoliens construits et accordés et permettent d'avoir un premier aperçu des effets cumulés. Leur analyse est approfondie par les indices de saturation visuelle pour les villages situés dans un rayon de 10 km autour du projet éolien de la Voie des Prêtres 2. Pour ces villages, les photomontages réalisés ont été repris en incluant les parcs éoliens en instruction.

### Les effets visuels à l'échelle du périmètre d'étude rapproché

#### ★ Depuis la vallée du Cojeul (Guémappe, St-Martin-sur-Cojeul, etc.)

Le secteur Nord du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 sera bien visible aux côtés des éoliennes des Crêtes d'Héninel. Les machines seront perçues comme un ensemble cohérent ne générant pas d'effet de barrière visuelle. Tandis que le secteur Sud et le parc éolien des Vents de l'Artois seront très perçus (quelques éoliennes en bouts de pales). Enfin, en prenant en compte le projet éolien en instruction EDF EN, les effets cumulés seront forts.

#### ★ Depuis la vallée de la Sensée (St-Léger à Chérisy)

Depuis les cœurs de villages, le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 sera peu visible voir même totalement masqué. En limite du bâti, les effets visuels seront plus forts. Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 se tiendra aux côtés des parcs en fonctionnement des Crêtes d'Héninel et des Vents de l'Artois ainsi que du projet éolien en instruction EDF EN.

Sur les vues panoramiques, plusieurs autres parcs éoliens sont régulièrement visibles (Plaine de l'Artois, Quéant, Chemin de Mory, St-Léger, etc.). Les effets cumulés seront forts.

#### ★ Depuis les plateaux agricoles

Les photomontages confirment les calculs de visibilité qui suggéraient une visibilité forte. En effet, la faiblesse des variations topographiques et la rareté des boisements, typiques des paysages d'openfield, sont à la faveur de l'ouverture et de la profondeur du champ visuel. Les éoliennes du projet de la Voie des Prêtres 2 pourront occasionnellement être masquées, en partie ou totalement, par un boisement isolé ou encore une silhouette villageoise.

Ceci dit, les enjeux paysagers et patrimoniaux depuis le plateau agricole sont faibles. Tandis que de nombreux villages et axes routiers majeurs (RD917, RD939, A1, etc.) présentent des enjeux forts en matière de perceptions statiques et dynamiques. A ce titre, il a été question de vérifier les modalités de perception par photomontages.

Depuis les villages proches (Ecoust-St-Mein, Bullecourt et Hendecourt-lès-C.) : Les cœurs de villages sont situés au sein d'une légère dépression topographique ce qui va limiter l'émergence visuelle du projet éolien. En revanche, depuis les sorties de villages, il apparaîtra sur tout le champ de vision, à l'arrière des éoliennes du projet des Vents de l'Artois et devant celles des Crêtes d'Héninel. Tandis que le parc éolien en fonctionnement de la Plaine de l'Artois sera plus discret. Les effets cumulés seront forts (saturation visuelle).

#### Depuis les villages plus éloignés (Riencourt, Lagnicourt-M., etc.) :

Certains villages sont situés sur le plateau tandis que d'autres occupent des vallons très légers. Quoiqu'il en soit, les cœurs de villages ne sont pas (ou très peu) concernés par des vues. Mais en positionnant à l'écart du bâti, les vues sont ouvertes sur le plateau agricole. Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 s'inscrira entre les parcs des Vents de l'Artois et des Crêtes d'Héninel. En élargissant le champ de vision, plusieurs autres parcs éoliens sont bien visibles. Les effets cumulés seront forts (saturation visuelle).

Depuis les axes majeurs de circulation : La route RD939 et RD917 offrent de longues séquences visuelles sur le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 et plusieurs parcs éoliens construits et accordés.

Les effets cumulés seront forts. Ils seront accentués avec les parcs éoliens en instruction de Quintefeuille et EDF EN.

**Pour conclure, l'ouverture du plateau agricole permet des vues panoramiques. Le projet de la Voie des Prêtres 2 occupera une large partie du champ de vision. Il se positionnera aux côtés des éoliennes des Crêtes d'Héninel et des Vents de l'Artois, formant un groupe de machines important mais peu dense.**

**Le fort développement éolien a déjà engendré la création d'un nouveau paysage, où les lignes de forces horizontales du paysage initial disparaissent au profit d'une multiplicité de points d'appels verticaux, créant parfois un effet barrière à l'horizon. Les silhouettes villageoises et leurs clochers perdront alors leur rôle de repères au profit des éoliennes.**

## Les effets visuels à l'échelle du périmètre d'étude éloigné

---

### ★ Depuis les paysages miniers

L'ensemble paysager est très peu concerné par des vues sur le projet éolien de la Voie des Prêtres 2. Les secteurs à enjeux sont hors influence visuelle. Il n'a pas été jugé nécessaire de réaliser de photomontages à ce niveau.

### ★ Depuis les vallées de la Scarpe et de la Sensée

Les calculs de visibilité montrent que les fonds de vallée ne sont pas concernés par des vues (notamment le centre ancien d'Arras).

Des vues éloignées sont en revanche à prévoir depuis le haut du coteau exposé Sud et donc vers le projet éolien de la Voie des Prêtres 2. Elles ont été modélisées par photomontages (secteurs d'Arras et de Vitry-en-Artois). Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 sera très éloigné (plus de 10 km). Il s'implantera sur une ligne d'horizon déjà bien saturée par les parcs éoliens construits et accordés.

### ★ Depuis les belvédères artésiens

La visibilité est faible pour cette unité paysagère. Les sites patrimoniaux de Vimy et de Neuville-St-Vaast ainsi que les villages ne sont pas sous l'influence visuelle du projet éolien de la Voie des Prêtres 2. Il n'a pas été jugé nécessaire de réaliser de photomontages à ce niveau.

### ★ Depuis les plateaux artésiens et cambrésiens

La visibilité du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 est forte mais il s'agira de vues éloignées depuis des secteurs à enjeux paysagers faibles (hormis le secteur de Thiépval et de Pozières). De plus, pour la plupart des vues, de nombreux parcs éoliens construits et accordés se positionnent sur des plans plus proches et attirent davantage le regard.

Ainsi, les photomontages réalisés à cette échelle permettent essentiellement de traiter des effets cumulés. Ils ont été réalisés depuis la moitié Sud du périmètre d'étude éloigné (Achiet-le-Grand, Bapaume, A1, A2, etc.). Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 sera bien visible au sein d'horizon déjà saturés par de nombreux parcs éoliens construits et accordés.

## Effets cumulés

---

Compte tenu du nombre important de parcs éoliens en fonctionnement, accordés ou en instruction, les effets cumulés seront forts. Ceci dit les photomontages et les calculs de la saturation visuelle ont montré que très souvent, les effets cumulés sont déjà forts en l'état des parcs éoliens accordés et construits.

En outre, le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 vient s'inscrire aux côtés de parcs éoliens en fonctionnement ce qui répond à la logique de densification des pôles éoliens. Selon les calculs retenus pour la saturation visuelle, le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 viendra très peu modifier les trois indices calculés en l'état des parcs éoliens accordés et construits.

## Effets visuels sur le patrimoine protégé jugé sensible à des vues sur le projet éolien de la Voie des Prêtres 2

---

### PATRI 1 - Monument canadien de Bullecourt

*Enjeux patrimoniaux modérés (site non protégé mais socialement reconnu pour l'Anzac Day)*

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 ne situe pas dans la perspective de l'allée menant à la sculpture. Néanmoins, il sera partiellement perçu entre les arbres d'ornement du parc paysager autour du monument. Les effets visuels seront forts. Certaines machines des Vents de l'Artois seront également visibles.

### PATRI 2 - Mémorial de Vis-en-Artois

*Enjeux patrimoniaux faibles à modérés (site non protégé mais contribuant au patrimoine militaire)*

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 sera masqué par le bâti. Les effets visuels seront nuls.

### PATRI 3 - Cimetière militaire d'Héninel Bootham (vue rapprochée)

*Enjeux patrimoniaux faibles à modérés (site non protégé mais contribuant au patrimoine militaire)*

*Nota : Le photomontage permet de d'illustrer les vues depuis les cimetières militaires proches du projet et souvent situés à l'écart des villages au sein des plateaux agricoles.*

Les parcs paysagers des cimetières militaires sont généralement ceinturés par des arbres haut-jet d'ornement. Ces derniers contribuent à masquer partiellement les éoliennes du projet éolien de la Voie des Prêtres 2. Les effets visuels seront modérés à forts selon l'éloignement au projet éolien de la Voie des Prêtres 2. Les effets cumulés seront forts avec ou sans le projet éolien de la Voie des Prêtres 2.

### PATRI 4 - Cimetière de Louvornal à Doignies

*Enjeux patrimoniaux forts (bien proposé à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO)*

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 est situé à environ 10 km. Les machines émergent seulement en bouts de pales sous l'effet d'un bombement intermédiaire du relief. Les effets visuels sont faibles. Le regard est davantage attiré par les éoliennes des parcs des Vents de Malet et de Quéant.

### PATRI 5 - Mémorial australien de Pozières

*Enjeux patrimoniaux forts (monument historique, bien proposé à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO)*

Le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 est situé à environ 30 km. Les machines émergent seulement en bouts de pales sous l'effet d'un bombement intermédiaire du relief. Les effets visuels sont faibles. Le regard est davantage attiré par les éoliennes des parcs de la Crête de Tarlare, de la Sole du Bois et du Paradis.

### PATRI 6 - Beffroi d'Arras

*Enjeux patrimoniaux forts (monument historique, patrimoine mondial de l'UNESCO)*

Les effets visuels sont modérés. Le projet éolien n'est pas visible depuis les abords immédiats du beffroi. Il sera perçu en vue éloignée depuis le haut du beffroi accessible au public. Dans l'axe du projet éolien de la Voie des Prêtres 2, le belvédère offert est déjà saturé par de nombreux parcs éoliens construits et accordés, tous également très éloignés.

### PATRI 7 - Cromelech des Bonnettes

### PATRI 8 - Menhir dit le Gros Caillou

*Enjeux patrimoniaux modérés (monuments historiques moyennement reconnus)*

Les deux monuments s'inscrivent au sein de paysages ouverts où le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 sera bien visible. Mais il se confondra avec plusieurs autres parcs éoliens construits et accordés qui saturent déjà les horizons crénelés par les boisements de la vallée de la Sensée. Compte tenu de l'éloignement, les effets visuels sont modérés.

# Conclusion générale

---

Le cadre paysager du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 se compose essentiellement d'un paysage de grands plateaux agricoles. L'empreinte de l'homme est bien marquée dans ce paysage : grands espaces cultivés, réseau viaire dense, nombreux villages, nombreuses infrastructures de transport et d'énergie. L'artificialisation du paysage est ainsi relativement perceptible.

La majorité de la surface du périmètre éloigné est un paysage de plateaux ouverts occupés par une agriculture intensive. Les villages, entourés de végétation, forment des repères discrets dans le paysage. C'est dans ce contexte que s'inscrit la zone de projet.

Les paysages d'openfield sont compatibles avec l'implantation d'éoliennes. Ce constat doit néanmoins être relativisé avec l'analyse des effets cumulés. En effet, les projets éoliens construits et accordés recensés au sein des périmètres d'étude rapproché et éloigné sont nombreux.

L'état initial a également mis en évidence la faible sensibilité visuelle des éléments de patrimoine protégé vis à vis du projet éolien de la Voie des Prêtres 2 (essentiellement du fait de leur éloignement et de leur abords bâtis). Deux monuments historiques présentent une co-visibilité avec le projet éolien (Cromelech des Bonnettes, Menhir dit le Gros Caillou). De même, le haut du beffroi d'Arras accessible au public offre des vues éloignées sur la zone de projet.

Depuis les plateaux agricoles, les vues sont larges et donneront à voir sur le projet éolien de la Voie des Prêtres 2. Depuis les vallées de la Scarpe et la Sensée, les paysages miniers et les belvédères de l'Artois, le projet éolien sera très peu perçu sous l'effet cumulé du relief, de la trame bâtie et parfois des boisements.

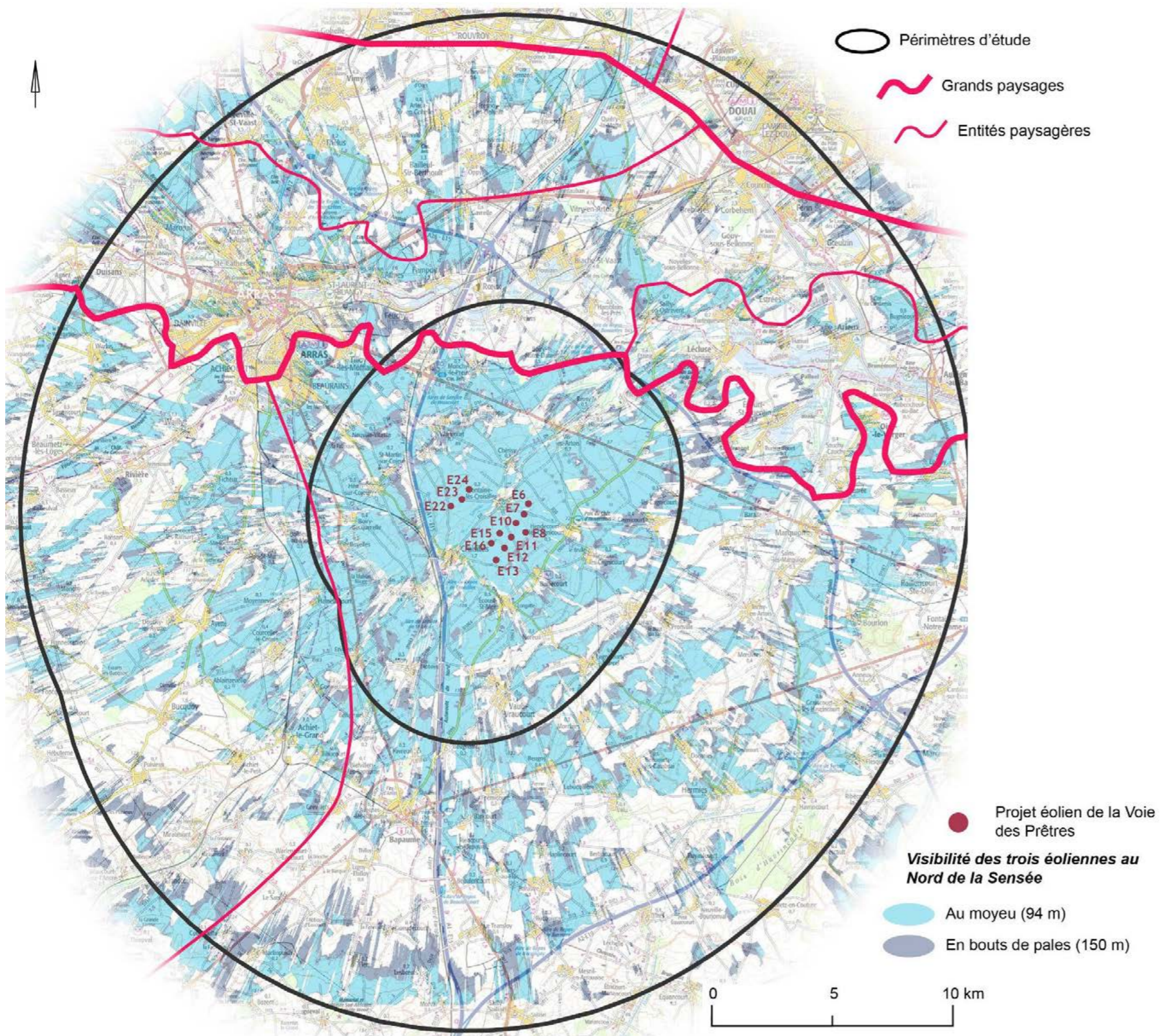
En vue immédiate et rapprochée, le projet éolien sera perçu comme un groupe peu dense et étiré, occupant parfois une grande partie du champ de vision. Les abords des villages les plus proches présentent un risque de saturation visuelle et d'effet de surplomb. Depuis l'intérieur des villages, nombreux sur le périmètre rapproché, les vues sont souvent courtes, arrêtées par le tissu bâti et la trame végétale qui entoure les villages, mais elles peuvent parfois exister.

Compte tenu du nombre important de parcs éoliens en fonctionnement, accordés ou en instruction, les effets cumulés seront forts. Ceci dit les photomontages et les calculs de la saturation visuelle ont montré que très souvent, les effets cumulés sont déjà forts en l'état des parcs éoliens accordés et construits.

En outre, le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 vient s'inscrire aux côtés de parcs éoliens en fonctionnement ce qui répond à la logique de densification des pôles éoliens. Selon les calculs retenus pour la saturation visuelle, le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 viendra très peu modifier les trois indices calculés en l'état des parcs éoliens accordés et construits.

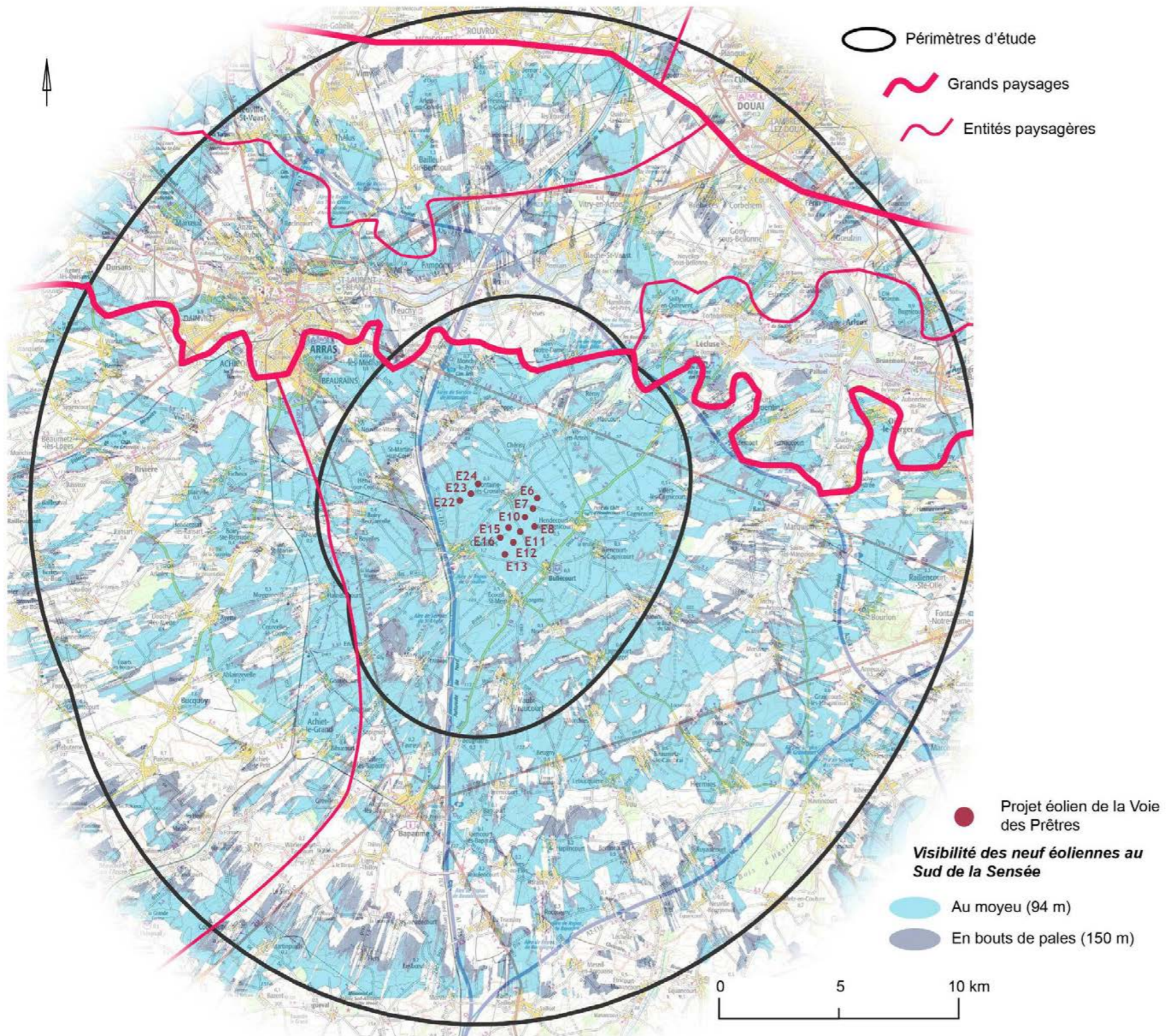
L'analyse des effets cumulés montre que les effets cumulés sont en grande majorité forts en l'état des parcs éoliens construits et accordés. Les nombreux parcs éoliens en instruction devraient générer davantage d'effet cumulés rendant les éoliennes omniprésentes dans le paysage. Tandis que le projet éolien de la Voie des Prêtres 2 contribue pour peu à augmenter les effets cumulés déjà existants.



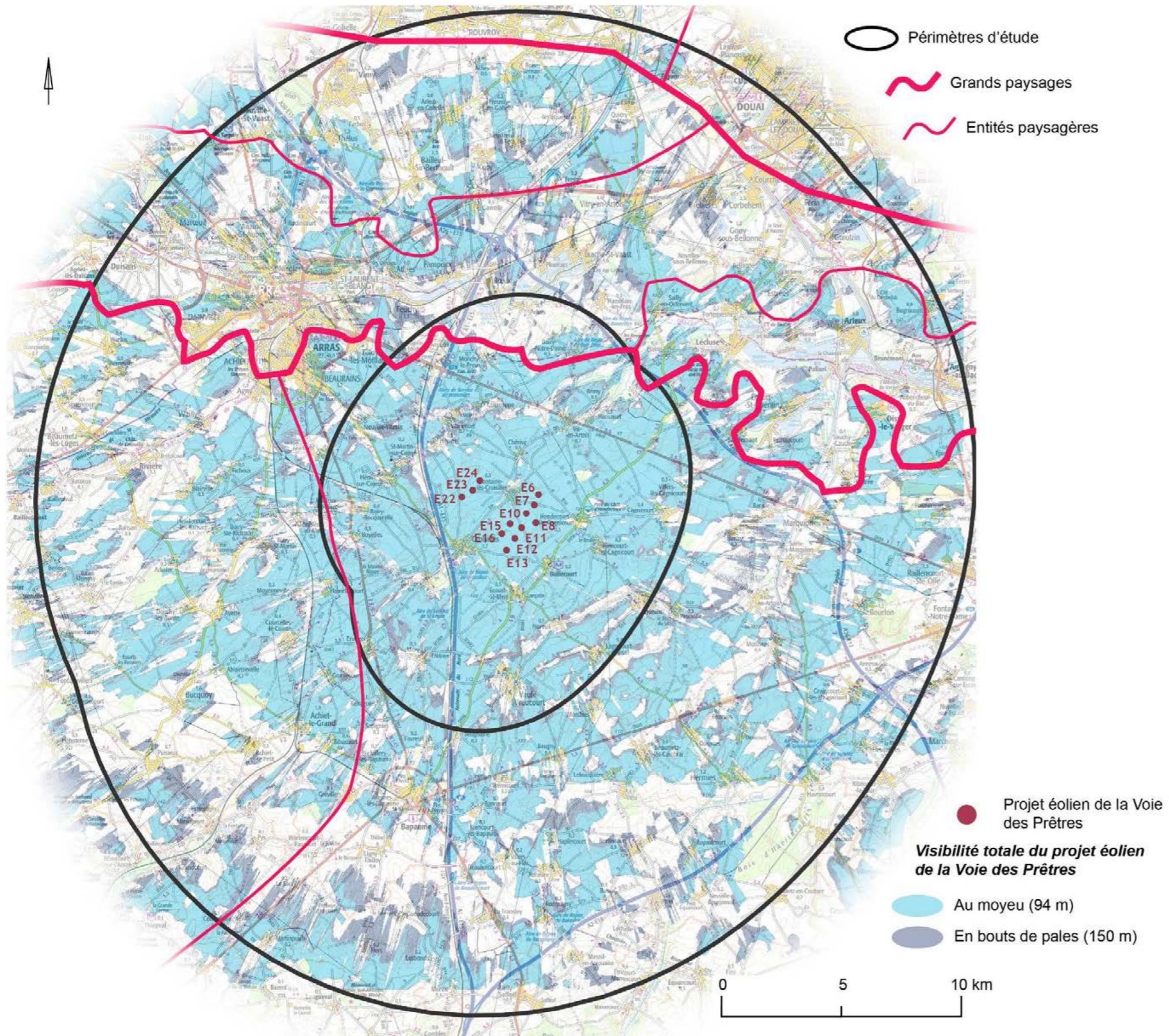


Annexe 1. Carte de la visibilité de la partie Nord du projet éolien de la Voie des Prêtres 2





Annexe 2. Carte de la visibilité de la partie Sud du projet éolien de la Voie des Prêtres 2



Annexe 3. Carte de la visibilité globale du projet éolien de la Voie des Prêtres 2